This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Varet.

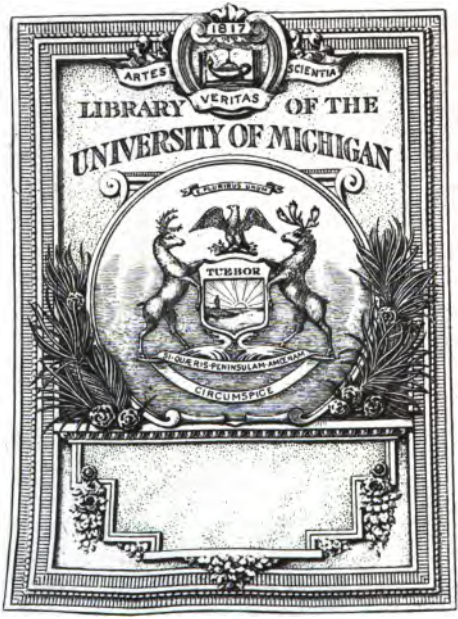
1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SIC QUIBUS RIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

LA VIE
DU PAPE
PIE V.
ECRITE EN ITALIEN
Par AGATIO DI SOMMA.
ET MISE EN FRANCOIS
Par M. F.

A PARIS,
Chez JEAN BAPTISTE COIGNARD,
ruë S. Jacques, à la Bible d'or.

M DC L X X II.
Avec Privilege de Sa Majesté.

BX
1323
.S6T

AU ROY.

SIRE,

J'offre à VÔTRE MAJESTÉ *la Vie d'un grand Pape qui pendant un regne de peu d'an-*

nées a rendu ſon Nom celebre par tout l'Univers, & qui apres ſa mort a laiſſé une memoire de luy ſi ſainte & ſi glorieuſe qu'elle ne finira jamais. J'oſe eſperer que cet Ouvrage ne luy ſera pas deſagreable, puiſqu'Elle a contribué Elle-meſme à la Beatification de Pie V. par ſes ſoins & ſes bons offices auprés de N. S. Pere.

Les témoignages d'eſtime & de reverence que VOSTRE MAJESTE' *rend à la memoire de ce Bien-heureux Pape, ſont non ſeulement des marques de ſa pieté, mais auſſi de ſa reconnoiſſance. Elle ſçait l'amour paternel qu'il avoit pour les Predeceſſeurs de V. M. & l'intereſt qu'il prenoit à la*

General Library
4-12-45

conſervation d'un Etat dont le Ciel vous deſtinoit la conduite. Comme il n'y avoit rien qui luy fuſt ſi cher & ſi precieux que la gloire de Dieu & le bien de la Religion; Il regardoit particulierement les Rois de France, comme eſtant les Fils aiſnez de l'Egliſe & ceux qui l'ont toujours protegée aux dépens de leur propre vie & du ſang de leurs Sujets. Il conſideroit l'Egliſe Gallicane comme un miroir de toute la Chreſtienté, & un immobile appuy de la Foy; & que ſelon le témoignage d'un autre ſaint & ſçavant Pape elle precede toutes les autres Egliſes, ſoit en la ferveur pour la Foy Chreſtienne & Catholique, ſoit en la reverence

Gregoire IX.

envers le ſaint Siege.

Si dans cette veuë ſon amour paternel pour cette Monarchie le portoit à la ſecourir avec tant d'ardeur contre les entrepriſes ſeditieuſes des Heretiques, quelle joye, SIRE, *n'auroit-il point reſſentie s'il s'étoit rencontré dans un ſiecle comme celuy-cy, où* VOSTRE MAJESTE' *s'applique avec tant de zele pour augmenter le culte de Dieu, & conſerver les droits & la paix de l'Egliſe dans tous les lieux de ſon Empire.*

Certes il n'eſt pas difficile de connoiſtre que la main qui met la Thiare ſur la teſte des grands Papes, eſt la meſme qui met la Couronne ſur la teſte des

grands Rois; & que les traits dont elle ſe ſert pour former l'ame des uns, ſervent auſſi à former celle des autres. N'eſt-ce pas cette fermeté & cette grandeur d'ame, cette exacte juſtice, ces ſoins paternels pour les peuples, cette vigilance continuelle pour le bien du Royaume & de la Religion, cette prudente ſageſſe à remplir les Charges de l'Etat & les Dignitez de l'Egliſe de perſonnes capables & d'un merite reconnu, & tant d'autres vertus que nous admirons en vôtre Auguſte Perſonne, que l'on admiroit en celle de Pie V. & qui nous le font paroiſtre aujourd'huy environné d'une gloire immortelle.

Nous pouvons dire avec bien plus de justice & de raison que ne faisoit autrefois le plus eloquent des Romains en parlant d'Auguste, que VOSTRE MAJESTÉ *dés ses premieres années a trouvé des routes nouvelles pour parvenir à l'Immortalité ; & que dans les memoires de tous les siecles on n'a jamais rien veu de comparable à ce qu'Elle fait aujourd'huy.*

Il n'y a que vous, SIRE, *qui ne voulez pas en juger de la sorte ; vostre course est si rapide, que ne vous apercevant pas du chemin que vous faites, vous ne croyez presque pas avoir changé de place, lors qu'on vous a perdu de veuë.*

Et la facilité avec laquelle vous ſurmontez les plus grands hazards fait que vos Victoires vous ſemblent moins grandes & moins glorieuſes.

Quand cette ſouveraine ſageſſe & cette ſevere modeſtie dont vous relevez l'éclat de vos autres vertus, ne fermeroit pas la bouche aux Orateurs pour les empécher de loüer devant vous des actions que toute la terre regarde avec admiration, elles rempliſſent tellement l'eſprit de leur grandeur & éblouiſſent ſi fort les yeux de leur lumiere qu'on a de la peine à les comprendre. Dans la Peinture les plus beaux traits & les plus vives couleurs ſervent ordinairement à donner du luſtre

aux ſujets qu'on veut repreſenter : mais il n'y a point de traits ny de couleurs pour bien figurer le Soleil ; Les Peintres les plus habiles ſont contraints de le couvrir d'un nuage ; & tout ce que leur induſtrie leur peut fournir c'eſt d'en faire échaper quelques foibles rayons qui portent la lumiere ſur les corps qu'ils veulent éclairer. Que ſi les Anciens Orateurs ont eu la gloire d'avoir relevé les vertus des Heros de leur temps par leur eloquence ; ceux d'aujourd'huy n'ont pas le meſme avantage pour parler des actions de VOSTRE MAJESTE' ; *ce qu'ils diront de plus beau ne fera qu'enrichir leurs diſcours , &*

ſera toujours beaucoup au deſſous de leur ſujet.

Quelles paroles aſſez fortes & quelles figures aſſez hardies pourront perſuader qu'on ait pû en moins de deux mois faire des Conqueſtes qui auroient pû occuper les plus grands Conquerans des ſiecles paſſez pendant toute leur vie.

Si la poſterité ne voyoit que dans nos Hiſtoires une action auſſi ſurprenante qu'a eſté le paſſage du Rhin, n'auroît-elle pas raiſon d'en douter apres la difficulté que les Anciens meſmes ont euë à ſe perſuader le paſſage du Granique? Mais tant d'autres Monumens auſſi durables que l'Hiſtoire qui

viendront témoignage de ces merveilles, joints à cette felicité que VOSTRE MAJESTE' *établit dans ſes Eſtats, feront que Ceux qui viendront apres nous, auront moins de peine à croire de ſi grandes choſes; Et les Peuples meſmes qu'Elle ſoumet à ſon Empire, contribueront encore à eterniſer ſa gloire par des loüanges & des marques de reconnoiſſance qui paſſeront dans tous leurs deſcendans.*

Pour moy, SIRE, *dans le reſſentiment des obligations infinies que j'ay à* VOSTRE MAJESTE', *je feray continuellement des Vœux au Ciel, pour la proſperité de*

EPISTRE.

Voſtre Perſonne ſacrée, & tâcheray par mes profonds reſpects de luy témoigner avec combien de zele & de paſſion je ſuis,

SIRE,

DE VOSTRE MAJESTÉ,

Le tres-humble, tres-obeïſſant, & tres-fidelle ſerviteur & ſujet, FELIBIEN.

AU LECTEUR.

IL y a un peu plus de vingt ans qu'étant à Rome je rencontray parmy les manuſcrits de la Bibliotheque de Monſieur le Cardinal Barberin la Vie du Pape Pie V. écrite en Italien, par *Agatio di Somma*. Le nom celebre de ce ſaint Pontife & celuy de l'Auteur me donnerent envie de la faire copier & enſuite de la mettre en noſtre langue lors qu'apres quelques années je fus de retour en France. Comme je

ne l'avois traduite que pour ma ſatisfaction particuliere, je l'avois laiſſée depuis ce temps-là parmy mes papiers ſans pretendre de la faire imprimer. Mais quelques-uns de mes amis qui l'avoient veuë, ayant apris la Beatification de ce grand Pape, m'ont perſuadé de la donner au public. Ils ont meſme crû que cette Vie ayant eſté écrite long-temps devant que l'Egliſe eût encore rien prononcé ſur la ſainteté de Pie, & par un Auteur deſintereſſé, on ſeroit bien-aiſe d'y voir ſes actions repreſentées d'une maniere hiſtorique & ſimple, & qu'on les pourroit mieux conſiderer n'eſtant

point encore environnées de de la gloire de sa Canonisation.

On peut donc regarder cet Ouvrage non pas comme la Vie cachée d'un Saint, mais comme une Histoire où Pie V. paroist tout entier dans les grandes actions qu'il a faites pendant son Pontificat. Que si l'Auteur n'a pas rapporté beaucoup de choses necessaires à faire conoistre plus particulierement toutes les vertus de ce Pape, & ne s'est pas attaché à faire un portrait achevé de sa vie & de ses mœurs, c'est qu'il a crû sans doute qu'on connoistroit assez sa Sainteté & les belles qualitez de son Ame par tant de memorables actions

actions dont ce discours est rempli.

Quant à la Traduction que j'en ay faite, je n'ay rien voulu changer de ce que porte l'Original, quoy que l'Auteur ait souvent dit des choses assez dures en parlant de Pie V. craignant peut estre de passer pour flateur; & que suivant le stile ordinaire de ceux de son païs, il en ait écrit d'autres qui sont peu necessaires à son sujet, & qu'on juge bien qu'il a affectées, pensant plaire davantage à la Cour de Rome, & relever l'autorité du Pape. Comme quand il dit que le Pape Zacharie donna le Royaume de France à Pepin. Ce que toutes les personnes

verſées dans la connoiſſance de l'Hiſtoire ſçavent bien n'eſtre qu'une Fable, qui offenſe plus les ſouverains Pontifes qu'elle n'honore leur dignité. Car ſi Zacharie avoit donné à Pepin le Royaume de France, il ſeroit manifeſte par le témoignage meſme de Ceux qui ont voulu flater les Papes par cette action de puiſſance & de liberalité, qu'il auroit commis une grande injuſtice, puis qu'Eſtienne III. donna l'abſolution à Pepin pour avoir uſurpé la Couronne & dépoüillé Childeric de ſon Royaume. Ainſi Zacharie aiant injuſtement inveſti Pepin pour monter ſur un trône où il n'avoit aucun droit, il auroit, com-

me luy, eu beſoin d'en eſtre abſous. C'eſt ce que le R. P. le Cointe fait voir excellemment dans le cinquiéme Tome de ſon Hiſtoire Eccleſiaſtique, où il renverſe par des témoignages authentiques toute la fauſſeté de cette Hiſtoire.

Cette ſeule remarque ſuffit icy pour montrer que ſi j'ay exactement ſuivi l'Original, ce n'eſt point pour approuver des maximes qui ne tendent qu'à appuyer les pretentions de la Cour de Rome, mais qui ne ſont pas univerſellement receuës.

OR puiſque Dieu a permis que ce ſouverain Pontife

nous paroiſſe aujourd'huy au rang des Saints dont on celebre la memoire, & comme un Aſtre dont l'Egliſe eſt éclairée: J'ay crû qu'il n'eſtoit pas hors de propos d'adjouſter à cette Vie pluſieurs choſes tres-ſingulieres qui marquent l'Eſprit & la Conduite de Pie V. dans les actions particulieres de vertu & de pieté qu'il a pratiquées juſques à ſa mort, & que j'ay recueillies de pluſieurs Eſcrivains dignes de foy dont quelques-uns meſmes vivoient du temps de ce Bien-heureux Pape.

Gabutius.

Girolamo Caena.

Mais outre cela les Lettres qu'il a écrites luy-meſme; & qu'on voit encore toutes brû-

lantes de la Charité qui l'enflammoit, m'ont beaucoup ſervy pour mieux repreſenter ce grand Saint qu'on peut regarder comme un modelle achevé des Souverains Pontifes.

Bien que cette Adition ſemble une autre Vie, je ne penſe pas qu'on y puiſſe trouver à redire : Car ſi je n'ay pû me diſpenſer de garder le meſme ordre des temps, j'ay eſſayé de rapporter beaucoup d'actions que l'Auteur avoit paſſées ſous ſilence, qui cependant font une tres-notable & tres-importante partie de la Vie de ce ſaint Pape, ce que j'ay fait neantmoins le plus brevement qu'il m'a eſté poſſi-

ble; ne m'eſtant arreſté qu'à ce qui peut davantage edifier & inſtruire les perſonnes pieuſes & intelligentes, mais avec tant de fidelité que hors les liaiſons & quelques evenemens neceſſaires pour l'éclairciſſement de cet Ouvrage, tout le reſte eſt pris comme j'ay dit de bons Auteurs, & des propres écrits de Pie V. dans leſquels ainſi que diſoit autrefois l'Abbé Geoffroy en parlant de ſaint Bernard, ſa vertu paroiſt plus excellemment que dans tous les Eloges qu'on en peût faire.

Le champ eſtant vaſte & la matiere tres-ample; je ne doute pas que quelqu'autre plume plus digne de traiter un Sujet

ſi ſaint ne le faſſe dans toute l'étenduë qu'il merite pour la gloire d'un ſi grand Pape & pour l'utilité de tous les Chreſtiens.

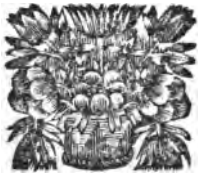

Extrait du Privilege du Roy.

PAr Lettres Patentes du Roy données à Paris le 13. jour de Septembre 1671. Signées LE MENESTREL, & ſcelées du grand Sceau de cire jaune ; Il eſt permis au ſieur FELIBIEN de faire imprimer par tel Imprimeur qu'il voudra choiſir, *Tous les Ouvrages qu'il fera:* Et ce durant l'eſpace de quinze années. Avec défenſes à tous Imprimeurs & Libraires d'imprimer ou faire imprimer leſdits Ouvrages ſans le conſentement dudit Expoſant, à peine de trois mille livres d'amande, de confiſcation des Exemplaires contrefaits, & de tous dépens dommages & intereſts.

Et led. Sieur Felibien a cedé le preſent Privilege pour cet Ouvrage ſeulement à Jean Baptiſte Coignard, Imprimeur & Marchand Libraire, ſuivant l'accord fait entr'eux.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 2. jour de Septembre 1672.

LA

LA VIE DU PAPE PIE V.

PUISQUE la coustume qu'on a toujours observée d'écrire la Vie de Ceux qui par leurs hautes vertus se sont rendus recommendables à la posterité, a esté plûtost introduite pour l'utilité des vivans, que pour la gloire des personnes mortes ; Je ne puis

comprendre pourquoy il y a des Auteurs qui croiroient faire injure au public, s'ils remarquoient le moindre defaut dans ceux dont ils écrivent la vie. Car ils ne s'apperçoivent pas que par le seul recit des actions hautes & relevées, ils forment plûtoſt l'Image d'une perſonne toute divine, qu'ils ne repreſentent la vie d'une homme mortel. Et qu'ainſi le Lecteur perdant par ce moyen le profit que l'on doit tirer de l'Hiſtoire, au lieu d'eſtre excité à imiter celuy qu'on luy depeint, ne ſe remplit l'eſprit que d'une admiration ſterile de ſes vertus.

C'eſt ce qui m'a obligé d'écrire la Vie de Pie V. avec toute l'exactitude poſſi-

ble, perſuadé que mes cenſures n'offenſeront point les oreilles delicates de ce ſiecle, & que n'uſant point de flateries je ne me feray point de tort, n'ayant autre intention que de dire la verité. C'eſt une liberté que je ne prend pas de moy-meſme; tous les Princes éminens en vertu la laiſſent en mourant à ceux qui veulent parler d'eux; Que ſi l'on ne cache pas quelques defauts qu'ils ont eus, c'eſt pour faire connoiſtre que la condition des Grands eſt toujours ſemblable à celle des autres hommes ; pour faire voir qu'il n'y a perſonne qui ne puiſſe pretendre de les imiter; & pour donner au public un témoignage de la bonne foy

de celuy qui écrit.

En 1504. PIE V. prit naiſſance en Lombardie dans un Bourg appellé *Il Boſco d'Aleſſandria*, ſon Pere s'apelloit Paolo Ghiſlieri, & ſa Mere Domenica Augeria. L'on a parlé en differentes manieres des premieres actions de ſa Vie que ſon merite & la fortune rendirent apres ſi illuſtres : Car les uns par flaterie les ont loüées avec excés, & les autres en ont parlé avec trop de mépris. Il eſt vray que la pauvreté qui eſt ſouvent la mere de la vertu fut cauſe qu'il reſolut d'eſtre Religieux, & qu'ayant choiſi l'Ordre de ſaint Dominique, & y eſtant entré dans la quatorziéme année de ſon âge, il laiſſa en quit-

tant le monde une partie de ſon nom, car au lieu qu'on l'apelloit Antoine Michel, il ne ſe fiſt plus apeller que Frere Michel *del Boſco*; neantmoins il y adjouſta d'Alexandrie, lors qu'eſtant plus âgé, il commença à ſe rendre conſiderable parmy ceux de ſon Ordre. Ayant obtenu les Charges de Lecteur & de Prieur en pluſieurs Convens, il les exerça quelques années avec beaucoup de gloire pour luy, & d'avantage pour ceux qui eſtoient ſous ſa conduite. Mais ce ſeroit faire tort aux hautes vertus qui éclaterent en luy, lors qu'il fut parvenu au ſupreme degré de grandeur, que d'examiner à preſent ſes moin-

dres actions, ou plûtoſt de ſe les imaginer; Car il eſt tres-difficile de reconnoiſtre les merites & les defauts lors qu'on n'eſt encore que dans un eſtat mediocre; Et je ne ſçay pas meſme ſi l'on doit eſtre fâché de ce que les uns ne ſont point veus, ou d'eſtre bien-aiſe que les autres ne demeurent pas cachez. Cependant il n'avoit pas diſſimulé le deſir qu'il avoit d'exercer les Charges du ſaint Office, leſquelles ayant eſté inſtituées par ſaint Dominique pour la conſervation de la Foy, ont eſté maintenuës par ceux de cet Ordre, dont quelques uns meſme ont bien voulu pour cela répandre leur ſang, & ſouffrir le martyre. Ce deſſein occupoit

entierement le Pere Michel, soit qu'il connuſt que c'eſtoit un chemin propre pour monter aux dignitez, ou qu'il conſideraſt que cet employ fût alors un exercice digne du zele qu'il avoit pour la Religion.

Il n'y avoit pas long-temps 1530.
que Martin Luther répandoit de tous coſtez ſa fauſſe doctrine, & que reveillant les anciennes erreurs des heretiques touchant la puiſſance du Chef de l'Egliſe, les Indulgences, les Images & les Sacremens, il avoit infecté une bonne partie de l'Allemagne de ces mauvaiſes maximes. Ce venin commençoit à ſe gliſſer parmy les Griſons, dans le Val de Chiaveñe & dans la Valteline. Et

de crainte que cette dangereuſe peſte des ames ne vint encore à ſe repandre dans l'Italie, on jugea à propos de deputer un Commiſſaire à Como, qui eſt une Ville ſituée ſur la Frontiere, afin de s'oppoſer à un ſi grand mal. Le Pere Michel ayant obtenu cette Charge l'exerçoit avec un ſoin & une diligence non moins ſevere que pieuſe. Un jour qu'il eut avis qu'on avoit aporté de Poſchiavo, qui eſt un Bourg des Griſons, certaines caiſes pleines de livres ſuſpects, il les ſaiſit. Le Marchand à qui les Balots apartenoient ayant eu recours au Grand-Vicaire, parce qu'alors le ſiege Epiſcopal eſtoit vacant, & en ayant ob-

tenu la main-levée, le Pere Michel enflamé de zele, excommunia le Marchand, le Grand-Vicaire, ceux qui avoient eu part à l'acte de la main-levée, & ceux encore entre les mains de qui les Livres saisis avoient esté consignez. Mais les interessez s'estans assemblez l'on entendit le lendemain dans la Ville un bruit qui ressembloit beaucoup à la sedition, car l'Inquisiteur estant sorti les portes, lors qu'il pensa rentrer, se vit environné d'vne troupe d'enfans & de jeunes hommes qui déchargerent sur luy une infinité de pierres. De sorte que pour éviter la furie de ces seditieux qui estoit d'autant plus à craindre, qu'elle estoit excitée par une

legereté aveugle & inconſide-rée, ou peut-eſtre conduite & tramée par les ruſes & par la malice de ſes ennemis, il fut obligé de ſe ſauver dans la maiſon de Bernard Odeſcalco, à qui cet accident fut favora-ble, & le commencement de ſa fortune. Cependant le Grand-Vicaire & le Marchand ayant rendu leur plainte à Dom Fer-rand Gonſague pour lors Gou-verneur de Milan, & repreſen-té le tumulte qui s'eſtoit élevé dans la Ville, il interdit l'Inqui-ſiteur de ſa Charge, & le manda pour luy rendre compte de tout ce qui s'eſtoit paſſé. Le Pere Michel ne manqua pas d'aller auſſi-toſt à Milan : mais comme il vit qu'on ne luy vou-

lut pas donner audiance lors qu'il y fut arrivé, & craignant enſuite qu'on ne le traitât encore plus mal, il en ſortit & prit le chemin de Rome. Comme cette affaire fit éclater ſon zele, elle fut auſſi la premiere cauſe de ſon bon-heur; Et veritablement l'on ne peut aſſez admirer la providence de Dieu, qui veut ſouvent que les plus grandes diſgraces ſoient un chemin pour conduire les hommes aux dignitez les plus éclatantes & les plus relevées.

L'Inquiſiteur eſtant arrivé à Romé dans le Convent de ſainte Sabine de l'Ordre de S. Dominique, le Prieur le receut avec des paroles piquantes & meſme malſeantes à un Religieux qui

doit toujours avoir de la charité pour ſes Freres : mais cependant Prophetiques. Que venez-vous chercher à Rome, luy dit-il, penſez-vous que le College des Cardinaux ſoit diſpoſé à vous faire Pape ? Je ſçay bien que je ne devrois pas m'arreſter à ces petites particularitez, parce qu'on ne les remarque jamais que quand il arrive quelque choſe de ce qui a eſté dit par hazard : Neantmoins c'eſt toujours une action digne de la pieté d'un Chrétien de les reconnoiſtre comme des preſages dont la Providence Divine ſe ſert quelquefois pour annoncer les grandes choſes. Apres que le Pere Michel eut entretenu les Cardi-

naux du ſaint Office de tout ce qui luy eſtoit arrivé ; & qu'on eut aſſigné le Grand-Vicaire de Como pour venir à Rome rendre compte de ſes actions, il fut envoyé à Bergame pour y exercer la meſme charge d'Inquiſiteur, où travaillant avec ſon zele ordinaire, il découvrit que l'Eveſque de ce lieu là eſtoit infecté de l'hereſie de Luther. L'ayant fait ſçavoir à Rome, il receut de Jules III. alors Pape une delegation particuliere & expreſſe pour faire le procés à l'Eveſque, à quoy il commença de travailler avec beaucoup de ſoin & de diligence. Car encore que ces ſortes d'affaires ſoient importantes & regardent le bien public, nean-

Gio. Pietro Caraffa. Ridolfo Pio, Marcello, Corvino, & Gio. Toledo.

moins il arrive ſouvent que quelque precaution qu'on y aporte, ceux à qui on les commet, preferant leur intereſt à tout autre, ou emportez d'une affection particuliere, abandonnent la cauſe generale & l'intereſt du public.

L'Evêque fut averti du deſſein qu'on avoit contre luy & pour proceder avec tout l'honneur qu'il croyoit que ſa naiſſance & ſa dignité exigeoient de ſon reſſentiment, il reſolut auſſi-toſt de ſe vanger de l'Inquiſiteur. Il obtint du Senat de Veniſe un ordre par lequel il eſtoit enjoint au Juge de Bergame d'empriſonner le P. Michel. Ayant fait venir pour cet effet une troupe de ſoldats, ils aſſiegerent

de nuit le Convent où il estoit retiré, & ayant rompu les portes, uſerent de toutes ſortes de violences pour le trouver: Mais comme il avoit esté adverty de ce deſſein par Jerôme Albano, il s'estoit déja ſecretement ſauvé dans la maiſon de cet Amy, auquel en reconnoiſſance de ce bien-fait & de ſes merites, il donna le Chapeau de Cardinal lors qu'il fut parvenu au ſouverain Pontificat. Quelque-temps apres eſtant ſorty de nuit hors de la Ville avec l'aide & l'aſſiſtance d'Albano, il retourna à Rome où ayant fait ſon raport au Pape & aux Cardinaux du ſaint Office de ce qui s'eſtoit paſſé, l'Eveſque fut mandé pour venir à la Cour, où

l'affaire ayant eſté examinée pendant quelque mois, il fut enfin privé de ſon Eveſché.

Le Pere Theophile de Tropea Commiſſaire du ſaint Office eſtant mort, cela donna ſujet au Pere Michel de pretendre à cette Charge, & par la il commença d'eſtablir les premiers fondemens de ſa fortune. Pour cet effet il découvrit ſon intention au Cardinal Carafe, duquel eſtant aimé plus que des autres, à cauſe peut-eſtre de la reſſemblance qu'ils avoient dans leur auſtere façon d'agir, il en receut toutes ſortes d'aſſiſtances; car en ayant parlé au Pape, ſa Sainteté luy accorda la grace qu'il demandoit.

Ce fut pour lors que le Pere Mi-

Michel exposa aux yeux du public cette fermeté & cette integrité, dont les rayons n'avoient point encore éclaté au travers de l'obscurité des emplois qu'il avoit possedez. Car les grandes Charges ont cela de propre qu'elles donnent du lustre & de l'avantage aux bonnes actions, de mesme qu'elles terniſſent & détruiſent entierement les mauvaiſes. Il eut son appartement dans le Palais du Cardinal Carafe, qui comme Chef du saint Office, logeoit chez luy tous les Commiſſaires. Ce fut ce qui donna moyen au Pere Michel de contracter une amitié plus familiere avec ce Cardinal, qui ne s'estoit point encore dépoüillé de ce genie

naturel aux Napolitains, quoy qu'il y euſt long-temps qu'il euſt quitté ſon païs & qu'il demeuraſt en une autre Cour, qui eſtoit ſelon l'inclination de ceux de ſa nation tres-facile à faire de nouvelles confidences & de nouveaux amis.

L'AN 1555. Jules III. eſtant mort, le Cardinal Cervino luy ſucceda & fut apellé Marcel II. mais parce que la Providence divine diſpoſoit des honneurs de cette ſouveraine grandeur pour d'autres perſonnes, l'on vit dans l'eſpace de vingt-deux jours l'exaltation & la mort de ce nouveau Pontife.

Ce fut le Cardinal Carafe qui fut éleu Pape, & qui ſe fit apeller Paul IV. Quelque-

temps apres ſa promotion, il donna au Pere Michel l'Eveſché de Sutry, lequel eſtant d'un reuenu fort mediocre, n'eſt conſiderable que parce qu'il eſt proche de Rome.

Apres que le Pere Michel eut demeuré trois ans à gouverner ſon Egliſe, il reſolut de s'en défaire, & de ſe retirer avec ceux de ſon Ordre. Peut-eſtre voyoit-il avec déplaiſir le Pape qui déja vieux s'eſtoit engagé dans vne guerre fâcheuſe pour ſatisfaire à l'ambitieux deſir qu'il avoit d'enrichir ſes Neveux, ſans ſe ſouvenir des ſaintes reſolutions qu'il avoit faites auparavant. Et peut-eſtre encore voyoit-il d'vn autre coſté qu'au lieu de s'eſtre avancé dans

les Charges, il en estoit en quelque sorte décheu, ayant esté demis de celle de Commissaire, dont l'employ estoit tres-considerable dans la Cour, pour prendre un petit Evesché tel qu'est celuy de Sutry. Cependant desirant gouster un plus grand repos, comme il le disoit, ou bien croyant estre abandonné de la fortune, comme plusieurs le crurent alors; il supplia le Pape d'avoir agreable qu'il luy remit son Evesché, & qu'il se retiraſt dans son Convent.

Lors que le Pape entendit cette proposition, soit que ses anciennes inclinations qu'il avoit pour sa vertu se reveillaſſent; soit que selon la coûtume

de ceux de la Cour, il eut ſeulement deſſein de l'entretenir de nouvelles eſperances, il luy fit ſçavoir que bien loin de luy accorder ce qu'il demandoit, il penſoit à luy donner des attachemens plus forts, pour luy oſter les moyens de ſe retirer, luy laiſſant entendre que c'étoit le Cardinalat. Quelques mois apres ſa Sainteté luy communiqua en preſence du Cardinal Charles ſon neveu, le deſſein qu'il avoit de faire une promotion, l'aſſeurant en meſme temps qu'il témoigneroit combien luy eſtoit chere la memoire de leur ancienne amitié, & le ſouvenir de ſes vertus. Mais ce Cardinal Neveu qui dans ſon ame avoit une haine tres-forte

contre le naturel ſevere de l'Eveſque à cauſe qu'il ne s'accordoit pas à ſes deſſeins politiques, fit tant aupres du Pape que l'Eveſque n'eut point de part dans la promotion que ſa Sainteté fit peu de jours apres. Par où l'on peut connoiſtre combien il y a peu d'aſſeurance dans les volontez des hommes principalement des Princes, auſquels la moindre conſideration ſuffit pour les faire changer. Et ce qui doit apprendre aux perſonnes de moindre condition à ne ſe fier jamais aux paroles des grands, parce qu'elles ne ſont aſſeurées qu'autant que les divers changemens de leurs intereſts & de leurs volontez le leur permet.

Auſſi-toſt le bruit de tout ce qui s'eſtoit paſſé entre le Pape & l'Eveſque de Sutry, ſe repandit dans la ville; & Rome, ſemblant toute pleine de joye pour une telle diſgrace, ne manqua point de la publier par tout avec faſte, comme ſi dans de telles rencontres, elle eſtoit bien-aiſe de montrer l'inconſtance de la fortune meſme. Mais lors que les ennemis de l'Eveſque eſtoient remply d'allegreſſe, & que les plus curieux tâchoient de découvrir juſques dans ſes regards quels eſtoient les ſentimens de ſon cœur, l'on voyoit davantage reluire en ſa perſonne la moderation de ſon ame, faiſant paroiſtre dans ſon maintien & dans ſes paroles qu'il

aux honneurs qu'il recevoit, desira pour son titre l'Eglise de la Minerve, qui dans ce mesme temps eut cette prerogative d'estre admise au nombre des Eglises titulaires, & se fit nommer le Cardinal Alexandrin, soit qu'il affectât de garder toujours son ancien nom de Michel d'Alexandrie, ou qu'il voulût oster le soubçon qu'on eut pû avoir de son ambition s'il se fust fait apeller le Cardinal Ghislieri.

Je ne crois pas qu'il soit hors de propos de dire icy quelque chose de la famille des Ghislieri. Ceux de ce nom sont d'une naissance tres-noble & ont occupé à Bologne les charges de Senateurs. Il se trouve qu'en

l'an 1445. quelques-uns d'entr'eux ayant eſté obligez de quitter la Ville à cauſe des ſeditions qui y arriverent, ils ſe retirerent en divers lieux d'Italie; de ſçavoir ſi les Ghiſlieri *del Boſco* ſont iſſus de cette ancienne tige, c'eſt ce qui ne s'eſt encore pû découvrir, & il ſeroit mal-aiſé d'en aſſeurer quelque choſe ſans paſſer pour flateur ou pour médiſant.

Jean Baptiſte Doria Preſident à Bologne ſous le Pontificat de Pie V. ayant fait ouvrir une des portes de la Ville, que l'on diſoit avoir eſté fermée, lors que les Ghiſlieri en furent chaſſez, comme ſi alors on les eût rapellez aux honneurs de l'ancienne Bourgeoiſie, donna

à cette Porte le nom de Pie, à cauſe du Pape, & ſur le frontiſpice fiſt graver dans un marbre ces paroles pour ſervir de memoire à la poſterité.

PORTAM CIVILIS SEDITIONIS CAUSA CENTUM ET AMPLIUS ANNOS OBSTRUCTAM, PIO V. PONT. MAX. IN SUMMA CIVIUM TRANQUILLITATE JOANNES BAPTISTA DORIA BONONIENSIS PRÆSES, PUBLICO COMMODO ATQUE ORNAMENTO APERIRI, CONSTRUI, PIAMQUE NOMINARI VOLUIT EX S. C. M. D. LXVIII.

Dans cette Inſcription il ne parla point de la famille des Ghiſlieri & auſſi il ne fit pas difficulté de marquer ce qui avoit eſté cauſe qu'on avoit fermé cette Porte, croyant bien par

ce moyen que la ſeverité du Pape ne ſeroit point offenſée par ſes flatteries, & auſſi qu'il ne laiſſeroit pas de ſatisfaire aux devoirs d'un Courtiſan tres-adroit. C'eſt ce qui m'empeſche de nier ou d'aſſeurer que les Ghiſlieri *del Boſco* ayent pris leur origine de ceux de Bologne : Mais quoy qu'il en ſoit il eſt certain, que s'ils eſtoient d'une meſme tige, on peut conſiderer avec eſtonnement l'eſtat des choſes humaines, puiſque dans l'eſpace d'un ſiecle on a veu une famille ſi noble tellement abaiſſée, & de cette baſſeſſe élevée enſuite à la plus haute dignité qui ſoit ſur la terre.

Mais afin de ſuivre l'ordre

de mon Hiſtoire, je diray donc qu'apres que Paul IV. eut promeu au Cardinalat l'Eveſque de Sutry, il luy confera encore la charge de ſouverain Inquiſiteur, que les autres Papes ſe ſont reſervez, depuis pour des conſiderations tres-prudentes, puis qu'il eſt tres-juſte que là où il ſe traite des intereſts de la Religion, il n'y ait que celuy qui en eſt le Chef qui y preſide. Depuis que l'Eveſque de Sutry fut Cardinal, il ſe comporta de telle ſorte que l'on remarquoit bien qu'il eſtoit au deſſus de cette nouvelle dignité, & qu'il ne dépendoit point d'elle: On ne voyoit en luy ny la moindre ombre de faſte ou d'orgueil, ny une joye immo-

derée, ny un mépris pour ſes amis qui eſtoient pauvres : mais il fut toujours auſſi égal dans la proſperité, & auſſi moderé dans ſes affections qu'il l'avoit eſté dans ſa mauvaiſe fortune.

Le Pape eſtant mort deux ans aprés la promotion d'Alexandrin, ce Cardinal demeura ſi pauvre que l'eminence de cette dignité luy eſtoit plûtoſt une charge tres onereuſe qu'un éclat de grandeur. Mais comme le ſiege Pontifical fut remply par le Pape Pie IV. qui ſe nommoit auparavant Jean Ange de Medicis, ce Prince qui avoit un eſprit politique, s'imaginant que le Cardinal Alexandrin eſtoit mal ſatisfait du Cardinal Charles Carafe, par-

ce qu'il s'eſtoit toujours oppoſé à ſa promotion, luy confirma la charge de ſouverain Inquiſiteur, le logea dans ſon Palais, luy donna la part qui ſe donne aux Cardinaux pauvres, & en commande l'Eveſché de Mondoui en Piemont, afin de l'attirer dans la faction de ſes Neveux.

Le Cardinal ayant receu ces bien-faits du Pape, s'en alla dans ce Dioceſe, lequel eſtant voiſin d'un païs infecté d'hereſie avoit beſoin de ſa preſence. Comme il y fut arrivé il voulut proceder avec des rigueurs non accouſtumées à l'endroit des heretiques, & pour cet effet implora l'aſſiſtance du bras ſeculier; mais le Duc Emanuel

Philbert de Savoye s'en diſpenſa, parce que les guerres qu'il avoit euës depuis peu d'années avec le Roy de France le rendant plus vigilant à la conſervation de ſon Eſtat, il craignoit que s'il exerçoit quelque rigueur contre ſes peuples, ils en pourroient prendre un ſpecieux pretexte pour ſe ſouleve, ce qui ne ſeroit d'aucune utilité à la foy Catholique. Le Cardinal diſpoſa donc des choſes ſelon que le temps & le lieu le permettoient alors, & s'en eſtant retourné à la Cour de Rome, il la trouva bien differente de ce qu'elle eſtoit auparavant; Car le Pape avoit condamné le Cardinal de Naples à payer cent mille écus, & avoit

fait mourir par les mains du bourreau le Cardinal Charles Carafe, le Comte de Montorio lors Duc de Palliano, le Comte d'Aliffe & Leonard de Cardines; tous neveux ou parens de Paul IV. ſon predeceſſeur. Outre cela il trouva le peuple Romain ſoulevé par ſon Gonfalonier, lequel pour flater les paſſions du Prince, & vanger les injures que les particuliers avoient receuës des Carafes avoit non ſeulement abatu, & renverſé leurs armes de tous les lieux où elles paroiſſoient, comme ſi elles euſſent eſté des marques odieuſes de leur ſervitude, mais encore avoit jetté dans le Tibre la teſte de la ſtatuë de Paul IV. apres l'avoir

traînée dans la fange avec une publique infamie; ne ſe ſouvenant plus qu'elle eſtoit l'image de celuy auquel peu auparavant ils rendoient tant de reſpects & d'adorations. Bien que cet eſtrange eſtat dans lequel Rome eſtoit alors fuſt tres-fâcheux au Cardinal Alexandrin, puiſque le ſouvenir des proſperitez des Carafes ſes bien-facteurs luy faiſoit reſſentir encore plus vivement la grandeur de leurs miſeres, diſſimulant neantmoins ſes ſentimens, il reprit la part de Cardinal pauvre & ſon logement ordinaire dans le Vatican. Mais ſon integrité de vie condamnoit le luxe & les mauvaiſes façons de faire du Pape; & quoy qu'il demeu-

raſt dans le ſilence ſa conduite cenſuroit aſſez toutes les actions de ſa Sainteté. Temps mal-heureux auquel on eſtoit eſtimé prudent lors qu'on ſçavoit cacher la vertu ! Et il n'y avoit rien qui offençaſt davantage le Pape que l'integrité de ce Cardinal, principalement quand il la faiſoit paroiſtre dans les conſiſtoires, où ſans conſiderer s'il choquoit les ſentimens & l'autorité du ſouverain Pontife, il parloit avec toute ſorte de liberté lors que c'eſtoit à luy à dire ſon avis.

Le Pape ayant ſelon la couſtume traité le College des Cardinaux & tous les Ambaſſadeurs le jour anniverſaire de ſa Coronation, apres que le feſtin

fut achevé, & qu'il ne penſoit qu'à la joye qu'il recevoit dans la poſſeſſion de ſa haute fortune, il propoſa pour Cardinaux Frederic Gonzague & Ferdinand de Medicis, l'un fils du Duc de Mantcüe & l'autre fils du Duc de Florence, tous deux illuſtres veritablement par leur naiſſance, mais encore trop jeunes pour entrer dans une Compagnie ſi celebre : Tout le College ne manqua pas auſſitoſt comme à l'envy d'aplaudir à la volonté du Pape & au deſir des Princes, il n'y eut que le Cardinal Alexandrin qui fut d'un avis contraire, & qui répondit au Pape. Tres-S. Pere, ſi l'âge requis par les Canons eſtoit auſſi bien dans ces jeunes Prin-

„ ces que la grande naiſſance,
„ non ſeulement j'aprouverois
„ leur deſir, mais je prendrois
„ moy ſeul la charge de leur faire
„ de tres-humbles remercimens
„ au nom de tout le College. Car
„ je n'ignore pas que l'Eſtat Ec-
„ cleſiaſtique ne reçoive beau-
„ coup d'éclat de deux familles ſi
„ illuſtres, & que cela ne ſoit tres-
„ avantageux à la Religion. Mais
„ lors que je penſe qu'il y a déja
„ long-temps que tout le monde
„ ne demande autre choſe qu'u-
„ ne reforme, & que c'eſt meſme
„ pour cela qu'on a aſſemblé un
„ Concile : Je vous avoüe tres
„ ſaint Pere que je crains fort que
„ tous les Prelats qui travaillent
„ preſentement à ce grand ou-
„ vrage ne ſoient beaucoup ſcan-

daliſez, quand ils aprendront « que deux jeunes enfans ont eſté « promeus au Cardinalat; & les « heretiques meſme auront ſujet « de ſe moquer, lors qu'ils ver- « ront que dans Rome l'on déro- « ge aux Conſtitutions des Con- « ciles, dans le meſme-temps « qu'on eſt aſſemblé à Trente « pour les reſtablir. C'eſt pour- « quoy il me ſembleroit plus à « propos qu'on cherchaſt quel- « ques moyens pour moderer la « paſſion des Ducs de Mantoüe « & de Florence, & qu'on leur « repreſentât comme l'on ſou- « haite tres-fort d'admettre Meſ- « ſieurs leurs fils au Cardinalat, & « que l'on ne differe leur promo- « tion que juſques au temps que « les Loix Canoniques permet- «

„ tent de le pouvoir faire.

Encore que le Cardinal Alexandrin euſt parlé au Pape avec plus de douceur & de complaiſance en cette rencontre qu'il ne faiſoit ordinairement, parce qu'il s'y eſtoit preparé, neantmoins comme en toutes les autres affaires ſes pieux conſeils commençoient déja à eſtre mal receus du Pape qui n'avoit d'autre but que de reuſſir dans ſes deſſeins politiques, auſſi ce dernier diſcours offença tellement ſon eſprit que ſans faire cas de ce qu'il luy avoit dit, comme eſtant ſeul de cette opinion, il promut ſur le champ au Cardinalat Medicis & Gonzague. Enſuite il reſolut de mortifier le Cardinal

Cardinal Alexandrin en diminuant l'autorité de ſa charge d'Inquiſiteur, ſous pretexte qu'il l'exerçoit avec une ſeverité indiſcrete; Et venant de plus en plus à eſtre mal ſatisfait de luy, il luy oſta la part qu'il luy donnoit de Cardinal pauvre & le logement qu'il avoit en ſon Palais.

Alexandrin ſe retira proche de l'Egliſe de la Minerve non pas ſans faire paroiſtre le reſſentiment qu'il avoit de cette injure ayant peine à la diſſimuler, peut-eſtre à cauſe qu'il voyoit qu'elle ne lui eſtoit point faite par les mauvais offices de la fortune, mais que c'eſtoit ſeulement ſa propre vertu qui en eſtoit la cauſe; Et cela luy ſem-

bloit eſtrange d'eſtre dans la diſgrace au lieu de recevoir les recompenſes qu'il croyoit meriter. Il ſe plaignoit donc du mauvais eſtat du ſiecle preſent, & éclatoit dans ſes juſtes reſſentimens beaucoup plus que le temps ne le permettoit. Auſſi le Pape en ayant apris quelque choſe, luy fit dire qu'il euſt à ſe taire ou qu'autrement il ſçauroit bien employer la rigueur pour en venir à bout : & le bruit commun eſtoit que Pie IV. eut pluſieurs fois deſſein de le faire mettre dans le Chaſteau S. Ange, ſi la pieté du Cardinal Boromée ſon neveu & l'eſtime que tout le monde avoit de l'integrité d'Alexandrin ne l'en euſt empeſché : car

il n'y a point de doute que l'opinion avantageuſe que le public a une fois conceuë de la vertu d'un particulier, empêche ſouvent les Princes d'executer les deſſeins qu'ils ont formez.

Cependant la Cour ne manquoit pas de ces eſprits cachez & flatteurs qui ſçavent condeſcendre aux paſſions de celuy qui regne; Il s'en trouvoit qui accuſoient Alexandrin d'eſtre un indiſcret, & les autres d'eſtre ingrat aux bien-faits qu'il avoit receus de ſa Sainteté, de ſorte que voyant bien qu'il falloit ceder au temps, il reſolut de retourner à ſon Dioceze de Mondoui. Mais comme il avoit fait embarquer ſes hardes pour aller par mer,

pendant qu'il ſe diſpoſoit de faire le voyage par terre, il eut nouvelle que le vaiſſeau où elles eſtoient avoit eſté pris des Corſaires auprés de Porto-Hercole, & ainſi ce malheur luy fut un ſurcroiſt de deplaiſir & une nouvelle cauſe de retardement. Il ne pouvoit pas demeurer long-temps à la Cour ſans y recevoir de nouveaux mécontentemens; mais auſſi il ne pouvoit pas en ſortir ſans avoir pourveu à un nouvel equipage, ce qui ne luy eſtoit pas facile d'executer ſi promptement à cauſe de la pauvreté où il eſtoit reduit. De ſorte que tant de peines & de faſcheries dont ſon eſprit eſtoit travaillé altererent encore la

ſanté de ſon corps, & demeurant accablé d'une forte maladie, il commença à ſonger que Dieu voulant dans une occaſion ſi favorable le tirer à luy, il devoit ſe diſpoſer à faire un autre voyage que celuy de ſon Eveſché. Comme ſa maladie ſe termina dans une langueur ou tantôt il eſperoit ſa gueriſon & tantôt il ſe croyoit en peril de mort, il fit faire une ſepulture tres-ſimple & tres-modeſte dans l'Egliſe de la Minerve ; & ayant fait achapt d'autres meubles, il ſe diſpoſa où à mourir où à partir pour ſon Eveſché ſelon la volonté de Dieu. Mais que les deſſeins des hommes ſont incertains quand ils ſont differents des

decrets de la divine Providence? Lorſque le Cardinal Alexandrin eſt contraint de demeurer à la Cour tantoſt par un accident & tantoſt par un autre, & lors que guery d'une longue maladie, il s'eſt de nouveau mis en eſtat de faire ſon voyage de Piémont : Voila tout d'un coup que le Pape demeure malade par l'excés de ſes deſordres, s'il faut croire le bruit commun, & meurt en peu de jours.

1565. APRES qu'on eut celebré ſes obſeques pendant l'eſpace de neuf jours ſelon la Couſtume, les Cardinaux entrerent dans le Conclave pour élire un nouveau Pape. Je diray ſuccinctement quelles eſtoient

les factions des Cardinaux, & leurs deſſeins particuliers, afin de faire mieux connoiſtre comme les paſſions des hommes ſervent d'inſtrument à la Providence divine pour mettre ſes volontez en execution.

Le Cardinal Altemps neveu du défunt Pape eſtoit le chef des Creatures de Pie IV. Alexandre Farneſe conduiſoit celles de Paul III. ſon oncle ; Les Cardinaux Hypolite de Ferare, de Medicis & d'Urbin avec quelques-uns de leurs partiſans, tantoſt s'uniſſoient enſemble & ſe portoient quelquefois pour un party & quelquefois pour un autre, ſelon qu'ils y eſtoient excitez par leurs propres inte-

reſts. Les Creatures de Paul IV. n'ayant point de Chef à cauſe que le Cardinal de Naples eſtoit decedé, eſtoient en liberté de leurs ſuffrages & prenoient chacune en particulier le party qui leur ſembloit le plus avantageux. Boromée & Altemps ſe propoſerent de porter au Pontificat le Cardinal Morone, & y travaillerent avec d'autant plus d'ardeur qu'ils avoient au commencement diſſimulé leur deſſein, & fait paroître une indifference dans leurs volontez. Morone eſtoit une des Creatures de Paul III. mais homme tres-experimenté dans les affaires d'Eſtat, & que Pie IV. avoit comblé de graces & d'honneurs, parce que Paul IV. l'avoit

l'avoit mal-traité pendant ſon Pontificat. L'opinion de tout le monde fut que Boromée & Altemps vouloient elire Morone penſant bien qu'il ne ſongeroit jamais à vanger la mort des Carafes, eſtant un de ceux qui avoient eſté le plus offenſé de ces Cardinaux. Car encore que Boromée & Altemps n'euſſent point eu de part dans l'affaire des Carafes, neantmoins ils jugeoient prudemment que l'innocence n'eſt pas toujours aſſez forte pour ſe defendre contre la malice du temps. Ils crurent auſſi que le Cardinal Farneſe ſeroit volontiers de leur party, puiſque Morone eſtoit de ſa faction. Mais les Cardinaux de Ferrare & de

Medicis s'oppoſerent à ce deſſein, l'un pour quelques mecontentemens particuliers qu'il avoit eus de Morone, & l'autre par la crainte que Morone ne formaſt de hauts deſſeins dans ſon eſprit, &qu'eſtant Pape il ne ſuſcitât la guerre dans l'Italie, & ne troublât l'eſtat de Florence qui appartenoit à ſon frere. Farneſe ſe ſervoit auſſi de cette raiſon à cauſe du Duché de Parme qui eſtoit dans ſa famille ; & il avoit l'eſprit d'autant moins porté à donner ſa voix qu'il eſtoit prompt à témoigner le contraire par ſes paroles. L'on avoit conceu cette opinion de Morone à cauſe de ſa haute capacité dans les affaires d'Eſtat; Et bien qu'il

n'euſt témoigné aucun reſſentiment des injures que luy avoit fait Paul IV. encore qu'il eut eſté en eſtat de le faire, on ne laiſſoit pas de l'apprehender; car l'excés de la vertu auſſi bien que celuy du vice, cauſe ſouvent du ſoubçon dans les Republiques.

Apres que Boromée & Altemps eurent fait leurs derniers efforts, & qu'ils virent qu'ils n'y pouvoient reuſſir, ils jetterent les yeux ſur Sirleto leur Creature, Cardinal dont la probité de vie & la grande doctrine laiſſent encore ſa memoire recommandable; Et afin de venir plus facilement à bout de leur entrepriſe, ils prierent le Cardinal Alexandrin de vouloir s'employer au-

pres des Creatures de Paul IV. pour avoir leurs ſuffrages. Les ſoins & les diligences qu'Alexandrin apporta pour témoigner ſon affection en cette rencontre à Boromée & à Altemps, ſervirent de moyens pour le porter luy-meſme aux grandeurs où il parvint par apres. Car les Chefs des factions contraires fâchez de voir que le party de Boromée & d'Altemps continuoient leurs pourſuites ſi puiſſament pour Sirleto, qui eſtoit une creature entierement dependante d'eux, afin d'empeſcher qu'il ne fût eleu, ils propoſerent le Cardinal de Montepulciano avec lequel Boromée & Altemps eſtoient en mauvaiſe intelligence. Com-

me cette nouvelle pratique s'augmentoit d'heure à autre; Boromée & Altemps jugerent que le plus fort moyen pour la rompre & empeſcher l'election de Montepulciano eſtoit de conſentir celle du Cardinal Alexandrin que le Cardinal Farneſe leur avoit propoſé dés le commencement du Conclave. Ayant donc pris cette reſolution entr'eux & l'ayant areſtée avec Alexandrin, ils découvrirent au Cardinal Farneſe la diſpoſition où ils étoient, & comme il vit que c'étoit à peu prés ce qu'il deſiroit qui arrivât dans le Conclave, il y conſentit auſſi-toſt. Comme les autres Cardinaux eurent apris cette réſolution, ils accoururent

en foule pour donner leur voix, les uns ravis d'une nouveauté ſi impreveuë, & les autres pour ne paroiſtre pas moins prompts à témoigner leur bonne volonté.

APRES qu'on eut ſatisfait aux ceremonies de l'election, & que par l'acte de l'adoration elle eut eſté confirmée dans la Chapelle, ainſi qu'il eſt requis par les ſacrez Canons, Alexandrin priſt le nom de Pie à la priere des Cardinaux Colonne & Altemps tous deux parens du feu Pape, comme ſi par ces vaines apparences qui ne ſont capables de tromper le peuple que pendant quelques jours ce nom de Pie euſt renouvelé en eux l'autorité qu'ils avoient auparavant.

Le 7. Ianvier 1566.

Le Comte Annibal Altemps fut introduit enſuite, & s'eſtant proſterné aux pieds de ſa Sainteté, il luy preſenta un Bref du feu Pape Pie IV. ſon Oncle par lequel en mourant il luy faiſoit don de cent mille écus pour la dot de ſa femme ſœur de Boromée, dont il n'avoit point eſté payé. Pie V. jugea qu'il eſtoit à propos de ne luy accorder pas entierement ſa requeſte, ny de luy refuſer auſſi tout ce qu'il demandoit croyant par ce moyen témoigner ſa reconnoiſſance à Boromée & conſerver l'intereſt de l'Egliſe. Il ordonna donc que des cent mille écus Altemps en touchaſt la moitié, & que l'autre moitié fût diſtribuée aux Cardinaux pauvres, aux

domeſtiques du defunt & aux Conclaviſtes.

Le bruit s'eſtant répandu par tout qu'Alexandrin eſtoit Pape, l'on remarqua que cette nouvelle ne fut pas receuë dans la Cour de Rome avec toute la joye publique & les applaudiſſemens ordinaires; chacun parut eſtonné & ne montra que de la froideur, & meſme la pluſpart ſembloient abatus de triſteſſe, parce qu'en matiere de gouvernement, la vertu ſe fait plus craindre qu'elle ne ſe fait aimer.

Le jour de ſaint Antoine le Pape fut couronné, & les curieux ſpeculateurs des evenemens extraordinaires remarquoient comme une choſe di-

gné de conſideration qu'à pareil jour que ſa Sainteté eſtoit née elle avoit receu la Thiare, mais ces petites remarques ſe pourroient faire en beaucoup de rencontres pendant la vie du moindre des hommes, ſi le peuple s'amuſoit à les conſiderer ; & que les accidens qui arrivent aux perſonnes privées luy fuſſent auſſi connus que ceux des grands Seigneurs.

Les premieres actions du nouveau Pape furent pleines de rigueur & de pieté ; car comme parmy la foule du peuple qui couroit par la Ville lors qu'il fut eleu, on eut pris un ſoldat qui avoit tiré l'épée contre le Barigel, ſa Sainteté ordonna qu'il fût auſſi-toſt puny de

mort, ſans ſe ſoucier s'il troubloit la joye publique par la rigueur d'une juſtice ſi ſevere. Mais d'ailleurs auſſi pour raſſeurer les gens de bien, il voulut que les deniers qui ſelon la coûtume devoient eſtre dépenſez en feſtins le jour qu'on le couronneroit fuſſent employez à faire des aumônes aux pauvres. Auſſi-toſt toute la Cour ſe confirma dans l'opinion qu'elle avoit conceuë de luy, & crût que durant ſon Pontificat le gouvernement ſeroit rigoureux & la reforme infaillible : regardant les premieres actions du Prince, comme un échantillon de ſon genie, & comme des avances de ce qu'il devoit faire à l'avenir.

ON avoit avis de toutes parts des grands preparatifs que Soliman Empereur des Turcs faiſoit faire pour attaquer la Hongrie, & que l'Empereur Maximilien II. avoit convoqué une Diete generale à Aix la Chapelle, afin d'aſſembler les Provinces d'Allemagne qui eſtoient diviſées en differentes ſectes, & les porter toutes enſemble à defendre les intereſts de l'Empire. Que là deliberant ſur le fait de la guerre l'on pourroit trouver auſſi un temperament ſur ce qui regardoit la Religion, eſtant perſuadé qu'il n'y avoit point de lien plus fort pour tenir les peuples unis enſemble que celuy d'une meſme croyance.

Le Pape ayant declaré le Cardinal Commendon, pour ſon Legat *à Latere*, & luy en ayant renvoyé le Bref en Pologne où il eſtoit alors, luy écrivit qu'il ſe tranſportât à Aix la Chapelle, où apres avoir fait ſouvenir l'Empereur Maximilien combien le ſeul *interim* que Charles-Quint accorda aux heretiques, fut prejudiciable à l'Empire & à la Religion; il luy remontrât le peril qu'il y auroit s'il venoit à leur eſtre encore plus indulgent. Que la meilleure politique eſtoit de ſoumettre ſes propres intereſts à ceux de Dieu qui ſçait conſerver les couronnes de meſme qu'il les ſçait donner. Que ſa Majeſté ne permiſt pas qu'il ſe

fiſt aucunes diſputes, & moins encore qu'il fuſt rien reſolu ſur les choſes qui regardent la Foy, n'apartenant qu'au ſaint Siege de decider des affaires de cette nature, & non pas aux Princes Laïques; Et que s'il en arrivoit autrement il eſtoit menacé en Conſiſtoire public d'encourir les cenſures & la privation de ſes Royaumes. Que le vray remede pour terminer tous les differens qui concernent la Religion eſtoit de recevoir & de publier le Concile de Trente, puis qu'en matiere de foy il ne faloit point recourir à la prudence humaine qui n'eſt que folie devant Dieu. Qu'il propoſât à ſa Majeſté une Ligue de tous les Princes Catholiques

contre la maiſon Ottomane, l'aſſeurant que non ſeulement le ſaint Siege y contribueroit de toutes ſes forces, mais que luy-meſme ne refuſoit pas d'y aſſiſter en perſonne afin de renouveller un exemple qui fiſt voir qu'un Souverain Pontife, lorſqu'il en eſt beſoin ſçait trouver parmy les infideles ou la palme de la victoire ou celle du martyre.

Le Cardinal ayant receu les Lettres de ſa Sainteté & le Bref de ſa Legation, ſe rendit auſſitoſt à Aix la Chapelle; & comme il eſtoit tres-habile dans le maniment des affaires, il ne luy fut pas difficile de perſuader à l'Empereur qu'il devoit eſtre plus retenu dans les delibera-

tions qui concernoient les choſes de la Foy. L'on traita donc ſeulement dans la Diete des ſecours que les Provinces devoient donner pour la guerre; faiſant entendre à tout le monde que pour ce qui regardoit les differens de la Religion, on attendoit un temps plus propre pour en reſoudre. Et quoy que le Pape écriviſt fortement au Cardinal qu'il employaſt les menaces de la Cenſure, neantmoins le Legat ſe conduiſit toujours avec moderation, ne ſe ſouciant pas qu'un autre eût l'honneur d'y avoir aporté plus d'ardeur pourveu qu'il conſervaſt la gloire d'avoir bien commencé, & qu'il pût achever ſon entrepriſe ſans au-

cun danger de rupture.

D'AUTRE coſté les troubles de la France qui peu auparavant avoient eſté comme aſſoupis par une paix ſimulée, commençoient à ſe reveiller; mais en Flandre les deſordres y eſtoient encore beaucoup plus grands ; car elle eſtoit alors puiſſamment agitée de l'horrible tempeſte dont ces Provinces auſſi bien que celles de France ont penſé pluſieurs fois eſtre renverſées. Je diray en peu de mots de quelle ſorte l'hereſie priſt ſa naiſſance dans ces deux differens Eſtats, afin qu'en conſiderant la conduite de la Providence divine, l'on remarque auſſi comment de foibles principes & de legeres

bleſſeures

bleſſeures, peuvent eſtre la cauſe de la ruine entiere des Royaumes.

François I. Roy de France genereux Concurrent de Charles-Quint, mais veritablement moins heureux que cet Empereur, eſtant ſorty de priſon & voulant ſe fortifier contre la puiſſance & la bonne fortune de ſon ennemy priſt à ſa ſolde un corps de Suiſſes & d'Allemans, dont la pluſpart eſtoient infectez d'hereſie, & deſquels il remplit ſes garniſons. Comme ils le ſervoient avec grande fidelité dans les armées, auſſi durant la paix ils donnerent l'origine à toutes les guerres Civiles, parce que s'eſtans répandus par toute la France, & y

ayant contracté plusieurs mariages, ils furent comme la semence d'où nâquit tous les maux dont la Religion & le Royaume furent affligez. Henry II. Prince tres-pieux prevoyant bien les malheurs qui en pouvoient arriver, employa toute la severité possible à l'endroit des heretiques, jusques-là mesme que plusieurs souffrirent le dernier suplice: mais comme la mort de ce Roy arriva malheureusement parmy les joyes publiques, la punition que l'on faisoit des heretiques se ralentit, & tout ce qui avoit esté fait jusques alors ne servit qu'à aigrir les esprits, & à les mettre au desespoir au lieu de les reduire dans le chemin du salut.

De ſorte que leur ſecte venant à s'augmenter, ils ſe fortifierent ſous le regne de François II. & ſous l'autorité des Princes de Bourbon, qui jaloûs de la faveur que poſſedoit alors la maiſon de Guiſe eſtoient mal ſatisfaits de ſa Majeſté. Devenus plus hardis & plus inſolens, ils commencerent à faire des aſſemblées auprés d'une des portes de la ville de Tours nommée de ſaint Hugues, d'où ils furent enſuite nommez Huguenots. La foible complexion du Roy, & la mort trop cruelle qui le ravit bien-toſt ne luy permirent pas de vaincre avec les armes cette nouvelle faction. Si l'éclat de ſa puiſſance & le zele de ſa pieté n'avoit pû rien

obtenir, l'enfance de Charles IX. ſon ſucceſſeur eut encore bien moins de force; Car les heretiques ſe prevalans de la minorité du Prince ſe rendirent ſi puiſſans & leur faction ſi conſiderable, que la Reine Catherine de Medicis, Mere du Roy & Regente ſe ſentit obligée pour le bien de l'Eſtat de traiter avec eux. Cette Princeſſe qui avoit un cœur autre que celuy d'une femme & une valeur veritablement maſle, avoit déja remporté pluſieurs victoires ſur ces nouveaux ſeditieux: Mais comme avec deplaiſir elle voyoit le Royaume de ſon fils au milieu des flammes d'un ſi funeſte embraſement, & ne croyant pas les

pouvoir eſteindre ſans ſe mettre en peril de luy faire perdre ſa Couronne, elle aima mieux pour reſtablir le repos public permettre aux Huguenots la liberté de conſcience, & les aſſeurer qu'ils ne ſeroient point recherchez de la Juſtice pour ce qui concernoit la Religion.

Le Roy eſtant parvenu dans un âge plus avancé priſt avec le gouvernement de ſon eſtat les conſeils de douceur & de Clemence que luy donnoit ſa Mere, ce qui rendoit les Huguenots plus hardis à prendre de jour en jour quelques nouveaux avantages, ſoit en préchant leur doctrine, ſoit en ſe rendans Maiſtres de quelques Egliſes. Les Catholiques d'au-

tre coſté tâchoient à s'y opoſer & empeſcher leurs progrés, de ſorte qu'il s'excitoit tous les jours quelques mouvemens particuliers en divers endroits du Royaume. Et comme le mal croiſſoit peu à peu & ſe rendoit plus frequent, l'on voyoit par toute la France un trouble dans les eſprits, qui faiſoit bien juger par l'eſtat des choſes que l'orage & la tempeſte eſtoient plus à craindre, que le calme & la tranquillité n'eſtoient aſſeurées.

Dans ce meſme-temps cette dangereuſe peſte d'hereſie, ſe gliſſant peu à peu comme un venin mortel s'eſtoit répanduë dans les Provinces de Flandre les plus voiſines de la France ;

C'eſtpourquoy Philipes II. Roy d'Eſpagne, voulut pour en rompre le cours y eſtablir le Tribunal de l'Inquiſition, mais les Flamans non moins jaleux de leur liberté que les François, le refuſerent, alleguant que c'étoit un ſpecieux pretexte de la politique des Eſpagnols, qui ſous couleur de pieté leur vouloit oſter ce qui leur reſtoit de liberté, & ſe rendre tyrans de leurs conſciences auſſi bien que de leurs corps. De ſorte qu'encore que ſouvent les reſolutions des Princes ſoient faites par un pur motif de devotion; elles ne laiſſent pas neantmoins d'eſtre ſujettes à diverſes interpretations, & chacun ſe les repreſente ſelon ſa propre paſſion & ſon

intereſt particulier. C'eſt pourquoy les Flamans croyoient que ſous le nom de Religion lon violeroit les loix de leur païs & la liberté que la nature leur a donné : Et tous ces peuples eſtoient tellement émus, que l'on découvroit deſlors parmy le trouble & les tumultes civils les étincelles du feu qui depuis tant d'années a brûlé & conſume encore aujourd'huy ces miſerables Provinces.

1566. VOILA quel eſtoit l'eſtat des choſes lors que Pie V. parvint au Pontificat, & comme il avoit l'eſprit remply d'un zele veritablement paternel, il écrivit à Charles IX. Roy de France auquel il fiſt encore dire plus expreſſement par ſon Nonce

Nonce, Que ſa Majeſté ſe ſouvint toujours de correſpondre par toutes ſes actions au titre qu'elle portoit de tres-Chreſtien, & au nom dont elle avoit herité de Charlemagne, non moins celebre par ſa pieté que par ſes hautes conqueſtes. Qu'elle revoquât le Traité qui avoit eſté fait pendant ſa minorité avec les heretiques pour la liberté de conſcience; eſtant certain que c'eſtoit un moyen par lequel ils ne pretendoient pas moins de ſecoüer le joug de la domination, que celuy de la Religion. Qu'en prenant la protection des intereſts de Dieu il conſerveroit ceux de ſon Royaume, mais que pour en venir à bout, il ne falloit pas *Della Torre.*

ſe regler ſur les maximes du monde. Qu'il devoit ſe laiſſer conduire aux Loix du Chriſtianiſme, dont la conſervation eſtoit ſi precieuſe que l'on gagneroit toujours beaucoup quand l'on y employeroit non ſeulement des Eſtats, mais encore ſa propre vie. Sa Sainteté ayant auſſi envoyé pour Nonce ordinaire en Eſpagne Camarano Eveſque d'Aſcoli, écrivit de ſa propre main au Roy Catholique ce qui ſuit.

„ Nous ſommes aſſeurez que
„ VoſtreMajeſté ne permetra pas
„ que Dieu qui eſt le protecteur
„ de toutes choſes ſoit chaſſé
„ des Provinces dont elle a he-
„ rité. Et qu'elle ſe ſouviendra
„ toujours que c'eſt de la main

de Dieu que ſes anceſtres ont « receu le ſceptre, & que c'eſt « cette meſme main qui la mis en « celles de Voſtre Majeſté. Ces « conſiderations nous font eſ- « perer qu'Elle ne ſe laiſſera « pas vaincre aux conſeils de « ceux qui luy veulent perſua- « der qu'il eſt neceſſaire de dif- « ferer à un autre temps pour « traiter des intereſts de la Reli- « gion, ſi l'on veut tenir la Flan- « dre dans ſon obeïſſance. Car « nous ne ſçaurions comprendre « quelle eſt la politique de nos « Princes, qui connoiſſans bien « les avantages que les heretiques « prennent ſur leurs droits tem- « porels ſous pretexte de Reli- « gion, penſent les conſerver « en évitant de terminer les af- «

„ faires d'Allemagne, où du
„ temps de l'Empereur Pere de
„ Voſtre Majeſté de glorieuſe
„ memoire, l'on ſe ſervit inutile-
„ ment de ces meſmes moyens
„ pour y remedier. Ils ne conſi-
„ derent pas que toute ſorte
„ d'indulgence envers ces miſe-
„ rables eſt pernicieuſe au Royau-
„ me & à la Foy, & qu'elle n'eſt
„ avantageuſe qu'à leur propre
„ perte : Mais nous remettans à
„ ce que noſtre Nonce dira de
„ noſtre part à Voſtre Majeſté;
„ Nous prions Dieu qu'il luy
„ augmente ſes graces.

Il ordonna à Camarano par une particuliere inſtruction, d'exorter le Roy d'aller en perſonne dans la Flandre, parce qu'il n'y a point d'armes ſi puiſ-

ſantes pour apaiſer les émotions populaires que la preſence du Prince, comme Charles-Quint ſon Pere, en avoit laiſſé un exemple conſirable, lors qu'il partit d'Eſpagne pour aſſoupir la rebellion de Gand. Que parmy les troubles de ces Provinces, l'on n'avoit plus d'égard à la douceur de Madame Marguerite alors gouvernante, mais à la crainte & à la reverence qu'on avoit pour ſa Majeſté. Que de traiter par l'entremiſe des Miniſtres c'eſtoit traiter d'égal avec ſes ſujets, & recevoir la loy des rebelles, au lieu de la leur donner; & que de condeſcendre aux volontez des Flamans, c'eſtoit donner vigueur aux

flames naiſſantes du feu de l'hereſie & des guerres civiles, la tranquilité des Eſtats ne ſe conſervant jamais mieux que dans l'unité de la Religion.

Ce ſoin qu'avoit le Pape des affaires éloignées n'empeſchoit point qu'il ne s'apliquaſt en meſme-temps à reformer les choſes qui eſtoient plus prés de luy; Car commençant comme par le Chef de la Republique Chreſtienne, il fiſt une Bulle tres-rigoureuſe, par laquelle il empeſcha ſes ſucceſſeurs d'aliener les terres du ſaint Siege, ſous quelque pretexte que ce fuſt, en les obligeant à s'y engager par ſerment, & aprés qu'ils ſeroient élevez au Pontificat,

n'ayant point trouvé de meilleur moyen de lier les hommes dans cette ſupréme autorité qu'en faiſant qu'ils le promiſſent eux-meſmes publiquement à Dieu. Comme cette action fit voir la moderation de ſon ame envers ſes parens, auſſi fit-elle éclater en luy une vertu tout-à-fait extraordinaire, & que juſques alors on n'avoit point encore connuë. Il oſta l'abus qui ſe commettoit dans le Gouvernement des Provinces & des Villes de l'Eſtat Eccleſiaſtique, qu'on donnoit à des perſonnes qui ne quittoient point la Cour, & qui n'envoyoient ſeulement que des Lieutenans en leur place, ne luy ſemblant pas juſte que ceux

qui ne souffroient pas les peines & les fatigues d'un Gouvernement jouïssent des honneurs & des emolumens de son administration.

Il donna aux Cardinaux une connoissance particuliere des affaires avec la Sur-intendance de tout l'Estat Ecclesiastique, comme s'il eust voulu leur faire part des peines & de l'autorité qu'il y avoit. Mais par apres, soit qu'il y fust invité par les persuasions des flateurs qui luy remontroient que la prompte administration d'un bon gouvernement ne demande que la personne d'un seul, soit qu'il y fust porté par d'autres raisons, il suprima cette Sur-intendance donnée à plu-

ſieurs pour la remettre toute entiere aux ſoins du Cardinal Neveu. Il reduiſit à un petit nombre toute ſa milice qui auparavant eſtoit compoſée de vingt-cinq mille hommes de pied & de trois mille chevaux, n'en reſervant qu'autant qu'il en eſtoit beſoin pour la garde des coſtes de la mer: Il eſtimoit que de tels apareils & de ſi grandes dépenſes, repreſentoient la grandeur des Princes de la terre, mais n'eſtoient pas convenables à la dignité d'un Pape, n'y ayant point de meilleures armes pour défendre les droits de l'Egliſe, que le reſpect qu'on a pour la Religion & pour la Sainteté de celuy qui regne.

Ayant donné quelque re-

lâche aux affaires temporelles pour vaquer à celles qui concernoient le ſpirituel, il ordonna des viſites dans les lieux Saints, & y aporta un ſi grand ſoin que bien ſouvent il les rendoit encore plus conſiderables par ſa preſence, allant voir luy-meſme ce qui ſe paſſoit dans les principales Egliſes & les Hôpitaux de Rome. Il obligea tous les Reguliers à une plus exacte obſervance de leurs Regles, & les Religieuſes à une cloſture plus ſevere qu'auparavant, ſe montrant inflexible à leurs remontrances & à leurs plaintes. Il renferma les Juifs dans la place qui eſt entre le Tibre & le Theatre de Marcellus, eſtimant qu'il eſtoit dangereux à

la ſainteté de noſtre Religion qu'ils fuſſent épandus dans tous les endroits de la Ville. Il ordonna que les Statuës des Anciens Payens qui eſtoient dans les Jardins & dans le Palais du Vatican, fuſſent tranſportées dans le Capitole, comme eſtant un lieu plus convenable à conſerver la memoire deſemblables choſes, que non pas la demeure du ſouverain Pontife, où l'on ne doit voir d'autres images que celles qui peuvent porter les eſprits à la devotion & à la veritable pieté. Il écrivit à tous les Princes d'Italie de faire une recherche exacte de ceux qui eſtoient ſoubçonnez d'hereſie & de les luy envoyer. Et comme on luy en livra pluſieurs qui

avoient déja eſté renvoyez abſous par les Papes ſes predeceſſeurs, il ne laiſſa pas neanmoins aprés avoir fait revoir leurs procés de les condamner à la mort, eſtimant qu'en matiere de Religion la rigueur quoy qu'extreme eſtoit toujours une choſe pieuſe. Il banit les Courtiſanes dont le ſcandale eſtoit trop public, ne ſouffrant qu'avec peine celles qui eſtoient moins connuës, comme ſi dans l'obſcurité de leurs noms les unes euſſent encore gardé quelque reſte d'honneſteté, & que les autres ſemblaſſent meſme ſoüiller par leur renom les oreilles des gens de bien. Il ordonna que celles qui reſtoient demeuraſſent dans un meſme quartier

proche le Coliſée pour plus grande marque de leur infame exercice. Que toutes les feſtes de l'année elles ſe rendiſſent dans une certaine Egliſe pour y entendre la Meſſe & la Predication, & que venant à mourir dans l'eſtat d'une ſi mauvaiſe vie, elles euſſent une ſepulture convenable à leur infamie derriere les murailles de Rome, où l'on jette ordinairement toutes les immondices de la Ville. Et comme le Magiſtrat de la Police luy repreſentoit que ce reglement eſtoit extremement préjudiciable au public non ſeulement à cauſe que la pluſpart des maiſons demeureroient par ce moyen ſans eſtre loüées, mais encore

parce que les honneſtes Dames ſe trouveroient en peril au milieu de tant d'hommes de condition qui eſtoient à la Cour, il répondit d'un viſage plus émeu que l'ordinaire; Que ſi l'on croyoit que les Courtiſanes fuſſent ſi neceſſaires pour l'utilité publique, qu'il abandonneroit donc Rome comme un Siege d'infamie & non pas de Religion. Cependant la Cour à qui une vertu ſi ſevere ne plaiſoit pas, employoit toutes ſortes d'artifices pour tâcher de le rendre plus facile & plus traitable.

Le College des Cardinaux le ſolicitant de promouvoir le P. Michel Bonello ſon Neveu au Cardinalat, luy repreſentoit

le bien qui en arriveroit tant pour l'expedition des affaires ordinaires & la confiance que l'on auroit en luy dans celles qui ſont de plus grande importance, que pour le ſoulagement que ſa Sainteté en receveroit elle-meſme dans l'embaras de tant de diverſes choſes qui l'accabloient. Et comme c'eſt dans Rome plus qu'en aucun lieu où la flaterie ſçait employer & mettre en uſage tout ce qu'elle a d'artifice, elle ne manquoit pas de luy faire entendre avec exageration combien la promotion d'un Neveu auprés des Papes eſtoit avantageuſe non pas ſeulement pour ce qui regarde les intereſts d'un particulier, mais

à cauſe que tout le public trouve par ce moyen là un mediateur favorable auprés du Prince ; De ſorte que les uns loüans la doctrine du Pere Michel, les autres ſa bonté & les autres ſa prudence, le Pape ſe laiſſa vaincre enfin à la flatterie & à l'affection naturelle qu'il avoit pour ſon Neveu. Il le fiſt venir de Perouſe où il eſtudioit en Theologie, & trois mois aprés ſon exaltation au Pontificat luy donna avec le Chapeau le nom qu'il portoit autrefois de Cardinal Alexandrin. Peu de temps aprés comme il l'eut pourveu de quelques riches vacances, un Eſpagnol mal ſatisfait de la Cour pour n'avoir pas obtenu

un

un Canonicat priſt ſujet de ſe faire connoiſtre pour un eſprit plus ſubtil que pour un prudent Courtiſan en publiant ce mot contre la perſonne de PIE,

Et homo factus eſt.

accuſant ſa Sainteté de s'eſtre laiſſé corrompre par la proſperité de ſa haute fortune. L'Auteur de cette Paſquinade, ayant eſté découvert, on le mit en priſon, où ayant confeſſé ſon crime le Pape le fiſt venir devant luy, & reconnoiſſant que ſa faute ne venoit que de la promptitude de ſa paſſion & de la vivacité de ſon eſprit, il ne luy fiſt ſouffrir autre châtiment qu'une ſimple correction paternelle qui ſuffit ſouvent à

un bon Prince, lors qu'il aimē mieux voir celuy qui a failly dans le repentir, que dans la punition de ſon crime.

Sa Sainteté n'ayant pas perdu le ſouvenir des biens-faits qu'elle avoit receus des Caraffes, ordonna que l'on examinât de nouveau le procés du feu Cardinal Charles & du Comte de Montorio. Il ſe rencontra que quelques-uns de ceux qui avoient eſté leurs Juges, & qui pour plaire à Pie IV. les avoient condamnez à la mort, furent les meſmes qui revoquerent leur premier jugement, & qui par ce dernier les declarerent innocens, afin de ne perdre pas la qualité de Courtiſans flateurs & de n'a-

voir pas moins de complaiſance pour Pie V, qu'ils en avoient eu pour Pie IV. ſon Predeceſſeur. Ceux qui n'ont autre intereſt à conſerver que celuy de leur ambition, ne manquent jamais de pretexte & de raiſons pour ſatisfaire plûtoſt à la volonté du Prince, qu'au deſir de la Loy & à la Regle de la Juſtice, puis qu'il eſt tres-evident que l'une de ces deux Sentences eſtoit tres-injuſte. Le Pape ayant fait venir Alexandre Palentieri, qui eſtoit pour lors Gouverneur de la Marche ſous pretexte de luy donner le gouvernement de Rome, il le fiſt empriſonner à cauſe qu'il avoit eſté le principal Auteur du procés fait con-

tre les Carafes, & ſoit que les Miniſtres de ſa Sainteté le rendiſſent coupable auprés d'elle en penſant luy plaire, ou bien qu'il fuſt convaincu d'autres crimes dignes de mort le Pape luy fiſt couper la teſte. Simonetta qui du temps de Pie IV. avoit exercé la charge de Fiſcal, fut mieux aviſé que Palentieri; car ayant receu des Lettres en Savoye où il eſtoit Nonce, par leſquelles ſa Sainteté luy faiſant entendre qu'elle vouloit l'honorer de la Nonciature d'Eſpagne luy ordonnoit de venir à Rome, il n'obeït point à ſes ordres, mais ſoit qu'il ſe ſentiſt coupable ou bien qu'il apprehendaſt la rigueur de Pie V. il ſe retira à ſon

Evesché de Lodi, tantoſt attribuant ſon retardement ſur diverſes infirmitez qui luy ſurvenoient, & tantoſt ſur l'eſtat de ſa vieilleſſe & ſur ſon âge déja fort caduc. Ainſi en évitant la colere du Prince qui demeuroit cachée ſous de belles aparances d'honneur, il ſceut eviter la mort qu'on luy euſt fait ſouffrir. De ſorte que par le chaſtiment d'un des Juges ſeulement avec l'infamie & l'oprobre de tous, ſi l'on ne redonna pas la vie aux Carafes, au moins on reſtablit leur honneur ; & il fut ordonné que leurs biens qui eſtoient déja tombez en d'autres mains ſeroient rendus, & que leurs armes ſeroient remiſes aux lieux

d'où elles avoient eſté oſtées. Ceux de Rome qui ſemblent eſtre nez pour ſervir, auſſi bien que pour commander, eſtalerent auſſi-toſt à l'envy les uns des autres avec honneur & magnificence ces armes que peu auparavant ils avoient rompuës avec tant d'infamie; les Chanoines de ſaint Pierre qui ſous le Pontificat precedent avoient oſté de leur Sacriſtie la teſte de bronze de Paul IV. ne manquerent pas de la faire reſtablir, & comme s'ils euſſent voulu reſtituer avec uſure l'honneur qu'ils avoient oſté à ce Pape, ils y adjouſterent cette magnifique Inſcription,

Memoriæ æternæ Pauli IV.

Pont. O. M. Chriſtianæ legis Antiſt. ſanctiſſimi ac piiſſimi Principis Patris Patriæ Domini noſtri Clementiſſimi.

Outre cela le Pape ayant fait baſtir dans l'Egliſe de la Minerve une riche Chapelle, il y fiſt tranſporter le corps de Paul IV. qui eſtoit enterré au bas de l'Egliſe de ſaint Pierre dans un endroit aſſez retiré. A cette tranſlation non ſeulement il voulut que tous les Religieux & toute ſa Cour y aſſiſtaſſent, mais encore que le Magiſtrat de Rome y fuſt preſent, avec une pompe & une ſuite qui n'avoit jamais eſté pratiquée en ſemblables rencontres, afin que par tant d'honneurs ren-

dus au corps de Paul IV. ils ſatisfiſſent tous en quelque ſorte aux injures commiſes contre ſa Statuë. Le corps de ce Pape ayant eſté mis dans un ſuperbe tombeau de marbre, Pie V. pour honorer les vertus du défunt & laiſſer à la poſterité un témoignage particulier de ſa reconnoiſſance y fiſt graver ces paroles.

Ieſu Chriſto ſpei & vitæ fidelium Paulo IV. Caraffæ Pont. Max. Eloquentia, Doctrina, ſapientia, ſingulari innocentia, liberalitate animi, magnitudine, præſtanti ſcelerum vindici, integerrimo Catholicæ fidei acerrimo propugnatori, Pius V. Pont. Max. grati & pii animi

mi monumentum poſuit. Vixit. an. LXXXIII. Menſ. I. D. XV. Kal. Sept. Pont. ſui anno V.

Eloge veritablement bien grand pour un Pape dont l'on n'avoit pas encore perdu le ſouvenir, & dont les guerres que ſon ambition avoit cauſées eſtoient encore comme preſentes dans l'eſprit de tout le monde ; mais Eloge encore plus conſiderable pour avoir eſté fait par Pie V. dont la moderation eſtoit ſi grande meſme envers les ſiens, & qui pour lors avoit l'eſprit travaillé de ſoins extraordinaires à cauſe de ce grand armement de la maiſon Otomane. Car l'année d'auparavant Mehemet Gene-

ral de l'Armée du Turc aprés une longue batterie, & un Siege tres-obſtiné avoit laiſſé Malthe dans un eſtat preſque ſemblable à une ville vaincuë & tout-à-fait ruinée.

PIE V. dés le commencement de ſon Pontificat envoya de l'argent au Grand-Maiſtre, & connoiſſant que cette Place eſtoit le boulevard de toute l'Italie eut un ſoin tout particulier, non ſeulement qu'on travaillaſt exactement aux repations neceſſaires à y faire, mais encore qu'elle fuſt munie de nouveau de toutes les choſes dont elle avoit beſoin. Mehemet y eſtant retourné au Printemps & deſeſperant de pouvoir venir à bout de ſon entre-

priſe, ſurpriſt par trahiſon l'Iſle de Chio, encore qu'elle fuſt confederée & tributaire du Turc, & emmena priſonniers les Juſtiniens qui en eſtoient les legitimes Seigneurs, ſous pretexte qu'ils avoient eu une intelligence ſecrete avec le Roy d'Eſpagne, & avec la Republique de Gennes. Cette Iſle eſt ſituée dans la mer Egée, entre les Iſles de Lesbos & de Samos qui ſont des retraittes favorables à ceux qui de la Grece veulent paſſer dans les mers d'Italie. Ce qui laiſſant croire avec quelque aparence de verité que le Turc avoit deſſein d'y venir, mettoit tout le monde dans une horrible crainte. Car d'autre coſté on avoit tous

les jours de nouveaux avis que Soliman ayant paſſé le Danube & aſſiegé avec quarante mille combattans Julia ſur la Frontiere de Hongrie eſtoit allé en perſonne camper auprés de * Segette, Place tres-conſiderable ſur les confins de la Dalmatie. Si-toſt que ces premiers bruits commencerent à s'épandre, le Pape comme un veritable Pere écrivit aux Princes Chreſtiens, afin qu'ils s'uniſſent enſemble pour ſecourir l'Empire & défendre leur intereſt commun. Il avoit déja envoyé à l'Empereur Maximilien ſoixante mille écus avec promeſſe de luy en fournir encore cinquante mille tous les ans tant que la guerre dureroit, &

* *Autrement Zighet.*

quoy qu'il fuſt déja peſant & incommodé à cauſe de ſon âge, neantmoins aprés avoir declaré le Duc de Brachiane General des Armées dans ſon Eſtat, & remply ſes Places maritimes de bons ſoldats, il ſe tranſporta à Ancone, Port ſitué ſur la mer Adriatique & tres-commode, pour obſerver luy-meſme & aprendre plus ſeurement quelle route prenoit l'armée ennemie.

Cependant il n'avoit pas oublié parmy les preparatifs detant d'armes d'implorer l'aſſiſtance de Dieu qui eſt le conſervateur des Royaumes. Ayant publié un Jubilé ſolemnel, il accompagna teſte & pieds nuds la Proceſſion du Clergé &

des Reguliers, & dans cette action la pieté qu'on voyoit éclater sur son visages, les prieres ferventes qui sortoient de sa bouche, & les larmes qui couloient de ses yeux le rendoient encore beaucoup plus venerable que la dignité Pontificale dont il estoit revestu. Mais pendant qu'il travailloit de corps & d'esprit pour la défence de la Republique Chrétienne exposée aux armes des Barbares; que Julia estoit déja prise & Segette puissament attaquée, la Providence divine suplea à la foiblesse des assiegez. Car Soliman estant tombé malade d'une fiévre & mort assez subitement dans les pavillons mesmes de son Camp, Se-

lim ſon fils & ſon ſucceſſeur jugeant qu'il eſtoit à propos d'affermir ſon Empire par la paix avant que de l'accroiſtre par les armes fiſt retourner ſes armées à Conſtantinople, & ainſi il laiſſa à Pie V. les occaſions d'augmenter dans un autre temps ſa gloire, & celle du nom Chreſtien.

Le mépris des Flamans contre le gouvernement de Madame Marguerite avoit déja éclaté par pluſieurs actions de rebellion & d'impieté, ayant en pluſieurs lieux profané les Egliſes, & briſé les images des Saints, qu'ils ne regardoient plus que comme des ſimulacres d'Idolatrie. Philipes II. aprés avoir envoyé le Duc 1567.

d'Albe pour dompter ces rebelles, le Pape accompagnant de ſon zele, la puiſſance de ce Prince deſtina deux Commiſſaires Apoſtoliques pour avoir ſoin de reſtablir la veneration dans les Egliſes, & le culte des ſacrez Autels. Et pour donner quelque ſecours à ſa Majeſté dans la guerre, il permit qu'elle levaſt un ſubſide & des Decimes ſur le Clergé d'Eſpagne, connoiſſant qu'il eſtoit raiſonble que le bien du patrimoine de Jeſus-Chriſt fuſt diſtribué à ceux qui prenoient la défence de ſon honneur. Il envoya auſſi peu de temps apres au Duc d'Albe l'épée qu'il a de coûtume de benir tous les ans, comme luy voulant mettre en

main des armes ſacrées pour combattre ces peuples plus rebelles à la Foy qu'à la Couronne d'Eſpagne.

Mais pendant qu'il ſe paſſe une ſi grande coreſpondance entre le Pape & le Roy d'Eſpagne ſur les intereſts de la Religion il ne laiſſoit pas de ſe répandre toujours entr'eux quelque ſemence de diſcorde en matiere de Juridiction : Car Pie V. dés la premiere année de ſon Pontificat avoit ajoûté aux Cenſures de la Bulle *In Cœna Domini*, qu'il ne ſeroit pas permis d'impoſer de nouvelles gabelles, ny de tirer les cauſes des Eccleſiaſtiques devant les Tribunaux des Laïques, revoquant tous les privileges concedez par ſes Prede-

ceſſeurs ; Et ayant ordonné que cette Bulle fuſt publiée par toutes les Provinces du Chriſtianiſme, cela donna ſujet aux Princes de s'émouvoir, regardant cela comme ſi le Pape euſt voulu exercer quelque ſuperiorité dans leurs Juridictions en leur deffendant d'impoſer de nouveaux tributs ſur leurs propres ſujets ; mais ſur tous Philippes II. en fut beaucoup touché ; il craignoit que cette Bulle ne cauſaſt quelque tumulte dans le Royaume de Sicile, où les cauſes des gens d'Egliſe jugées en premiere inſtance par un Juge Eccleſiaſtique reſortiſſent par apellation à un Juge Eſpagnol, qu'ils apellent Royal. Et ce qui aug-

mentoit davantage ſa jalouſie eſtoit que dans le Bref que ſa Sainteté adreſſoit à Odeſcalco ſon Nonce à Naple, il luy donnoit la qualité de Nonce de deçà & delà le Fare; eſtant une choſe contre l'uſage ordinaire d'avoir des Nonces Apoſtoliques dans la Sicile.

Cependant le Roy avoit envoyé exprés à la Cour de Rome le Commandeur de Caſtille en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire pour ſe plaindre au Pape de cette nouveauté. Mais ſa Sainteté témoignoit auſſi pluſieurs ſujets de mécontentement; Premierement de ce que ſa Majeſté aprés tant d'inſtances qui luy avoient eſté faites de ſa part, diferaſt d'en-

Bartolomie de Carranſa.

voyer à Rome l'Archeveſque de Tolede, accuſé de tenir quelques mauvaiſes opinions pour ſe ſoumettre au Tribunal du ſaint Office: De ce que le Senat de Milan ayant pris le Barigel de la Cour Eccleſiaſtique à cauſe qu'il avoit eſté trouvé avec des armes, & aprés l'avoir mal-traité de quelques traits de cordes l'avoit mis en priſon, & receu avec mépris les Cenſures que le Cardinal Archeveſque avoit fulminées pour ce ſujet. Et de plus de ce que le Vice-Roy de Naples, empéchoit qu'Orſin ordonné pour faire la viſite des Egliſes ne s'aquitaſt de ſon miniſtere ſans luy en demander la permiſſion auparavant.

JE n'eſtime pas que ce ſoit un travail digne de l'Hiſtoire, de raporter icy par le menu tous les differens qui ſe paſſerent entre le Pape & l'Ambaſſadeur. Car bien que Pie s'écriât pluſieurs fois que ſi l'on vouloit l'empeſcher de faire ſa Charge dans le ſoin qu'il devoit prendre du Chriſtianiſme, & que tranſporté de zele il menaçaſt le Vice-Roy des Cenſures, & le Royaume d'Eſpagne de l'Interdit. Le Commandeur luy répondoit tantoſt qu'il appartenoit auſſi à ſa Majeſté de l'aſſiſter avec ſes forces temporelles pour mieux ſervir Dieu: Et tantoſt ſe plaignoit de la

nouveauté de la Bulle & du Bref du Nonce, & cachant ainſi modeſtement les jalouſies d'Eſtat, il ne laiſſoit pas d'executer les ordres de ſon Maiſtre.

Enfin Philipes ſecond eſtant éclaircy des bonnes intentions du Pape, & connoiſſant qu'il eſtoit fort éloigné d'aucun deſſein ambitieux, il prefera les pieuſes penſées de ſa Sainteté à ſes propres intereſts.

Il ordonna au Vice-Roy de ne point empécher l'execution de la viſite. Il envoya l'Archeveſque de Tolede pour ſe rendre priſonnier, & voulut que les Senateurs de Milan receuſſent l'ab-

ſolution du Cardinal Archeveſque, & la penitence qu'il leur impoſeroit.

Les plus grands Monarques du monde auſſi bien que les moindres du peuple, ſont obligez à de tels reſpects envers les Papes, lors qu'on eſt aſſeuré de leur vertu & de la droiture de leurs intentions.

Ce n'eſt pas qu'il n'y euſt pluſieurs Theologiens qui pour ſatisfaire le Roy luy declarerent que dans la Bulle *In Cœna Domini*, la défence d'impoſer de nouvelles gabelles, s'entendoit ſelon la diſpoſition des ſacrez Canons, pour ce qui regarde celles qui ſe levent injuſtement : Et que la revocation des privileges de connoiſtre

des causes des Ecclesiastiques, n'estoit qu'à l'égard des Princes qui en abusoient. Ainsi les differens estant plûtost cessez que terminez, le Pape ne voulant changer aucun mot dans la Bulle ny dans le Bref, les deux parties demeurerent dans le silence, en dissimulant l'une & l'autre, comme il arrive souvent à ceux qui enfin sont las de disputer.

CEPENDANT le Pape ne gardoit pas une moindre rigueur dans la ville Rome, car ayant fait revoir les comptes de Manalé qui estoit Tresorier de Pie IV. & qui ayant esté convaincu d'avoir fraudé la Chambre; Il ordonna qu'il fust honteusement foüetté & relegué à Ostie

Oſtie, ville ſituée à l'embou-
cheure du Tibre & dans un air
fort mauvais, mais demeure ve-
ritablement propre aux mal-
faicteurs. Ayant auſſi eu con-
noiſſance qu'un Marchand
Florentin s'eſtoit luy-meſme
declaré banqueroutier pour
tromper ſes creanciers, il com-
manda qu'il fuſt pareillement
puny du foüet, afin que ſi le
deshonneur de ſa banqueroute
luy avoit eſté avantageux, la
honte publique qu'il recevroit
d'une telle punition luy ſerviſt
au moins de chaſtiment. Enſui-
te il eſtablit peine de mort
contre ceux qui feroient ban-
queroute par leur mauvaiſe foy
ou par leurs débauches & les
deſordres de leur vie, alle-

guant que de ſemblables vols eſtoient d'autant plus dignes d'eſtre chaſtiez, que ces perſonnes là dérobent en expoſant leurs vies à de moindres perils que ne font les autres voleurs, & en trahiſſant la confiance que l'on a en eux.

Afin de moderer les pompes & les dépenſes de la Ville, il voulut que le Peuple & le Senat de Rome declaraſſent par un Decret public, que la dot de toutes ſortes de perſonnes de quelque condition qu'elles puſſent eſtre, n'excederoit point la ſomme de quatre mil cinq cens ducats, ce qui parut extremement fâcheux dans ce ſiecle-là, où tout eſtoit remply de luxe, mais dont il a eſté fa-

cile dans les ſiecles ſuivans d'avoir des diſpenſes ſous des pretextes de bienſceance & d'honneur qui ſervent ſouvent d'honorables couvertures au vice de la prodigalité.

Il arriva dans Rome un homme de la famille des Benvenuti, lequel promettoit par le moyen des rares inventions dont il avoit l'eſprit remply d'enrichir l'épargne ſans fouler les peuples par de nouveaux ſubſides, mais il n'eut pas ſi-toſt preſenté au Pape ſes memoriaux qu'il eut ordre de ſortir de la Ville ; ſa Sainteté ayant une telle averſion contre ces donneurs d'avis, qu'elle ne croyoit pas mieux faire que de les bannir de la Republique, &

de rejeter leurs propoſitions qui ne doivent jamais avoir lieu auprés d'un Prince qui recherche à ſoulager ſes ſujets, & non pas à les tromper.

Il étoit bien éloigné de ſouffrir cesabus puiſque pour empécher ceux qui ſe commettent parmy les Eccleſiaſtiques, il apporta encore plus de rigueur dans la confirmation qu'il fit des Bulles que ſon Predeceſſeur avoit données contre les Simoniaques, & contre les confidences qui ſe pratiquent dans les reſignations des Benefices. Eſtant une choſe auſſi impie que ſurprenante, de voir le bien de l'Egliſe devenir comme hereditaire dans des familles par le moyen des fidecommis, lors

qu'il ne doit eſtre liberalement diſpenſé qu'aux perſonnes de vertu. Auſſi ayant apris qu'un Prelat de la Cour de Rome avoit inſtitué pour ſon heritier un baſtard qu'il avoit, il en caſſa le Teſtament, & enſuite par une Conſtitution particuliere, declara nulles toutes ſemblables diſpoſitions que les Eccleſiaſtiques pourroient faire; & reuoqua ſur ce ſujet toutes les conceſſions faites au contraire par ſes Predeceſſeurs, luy ſemblant une choſe odieuſe qu'on viſt dans les teſtamens des gens d'Egliſe de telles marques de leur incontinence.

S'il eſtoit queſtion d'accorder quelque diſpenſe, il examinoit exactement toutes les

raiſons que l'on apportoit pour les obtenir : Et lors qu'il ne les trouvoit pas juſtes, il eſtoit auſſi prompt à les refuſer que diligent à les accorder gratuitement quand elles eſtoient raiſonnables, ſans exiger pour cela les droits de Componende qui ſe payent d'ordinaire.

Lors qu'il conferoit quelque Benefice, & qu'il eſtabliſſoit quelqu'un dans les dignitez de l'Égliſe, il avoit un tel égard à ſes mœurs, qu'il n'y avoit que la bonne reputation & la ſainte vie des pretendans qui puſt trouver de la faveur auprés de luy ; diſant ſouvent pour s'excuſer envers ceux qui l'accuſoient de trop d'exactitude, qu'il n'eſtoit pas le Maiſtre

de ce qui appartenoit à l'Egliſe, mais ſeulement le Diſpenſateur, eſtant obligé d'en rendre compte à Dieu.

J'ay bien voulu raporter icy pluſieurs de ſes actions tout à la fois, bien qu'elles n'ayent paru qu'en divers temps : mais je l'ay fait afin d'interrompre le moins qu'il me ſera poſſible la ſuite des choſes les plus conſiderables, m'eſtant propoſé d'écrire une Hiſtoire, & non pas de compoſer un Journal.

Comme cette ſeverité du Pape n'eſtoit pas du gouſt de la Cour de Rome, l'on voyoit pluſieurs perſonnes qui s'en retiroient volontairement, & d'autres qui changeant de vie, ſoit en effet, ſoit en aparen-

ce moderoient le déreglement de leurs mauvaiſes inclinations par des ſentimens de vertu, ou par des conſiderations accommodées à leur ambition. Cependant c'eſtoit un ſpectacle digne du Chriſtianiſme & du Pontificat de Pie V. de voir de quelle ſorte les Egliſes eſtoient frequentées dans Rome, & de quelle maniere les exercices de la pieté & de la devotion y eſtoient reſtablis; Les gens de bien conſiderans le Pape comme la cauſe de cet heureux eſtat admiroient ſa conduite, & le regardoient comme la veritable image des anciens Pontifes, & comme le modelle de ſes ſucceſſeurs: Mais les ſages du ſiecle dont la prudence n'enviſage

ſage que les choſes du monde n'approuvoient pas ſa conduite, ils euſſent voulu quelque moderation dans l'auſterité de ſa vie, eſtimant qu'il avoit plûtoſt les qualitez d'un bon Religieux que celles d'un excellent Prince.

En ce temps-là il ſurvint un accident qui donna une atteinte à la reputation du Pape, & l'effronterie d'un jeune homme de baſſe naiſſance miſt comme en compromis l'innocence des mœurs de Pie, tant il eſt vray qu'il n'y a point de Prince dont la vertu ne puiſſe eſtre calomniée, quand il ſe trouve des eſprits aſſez effrontez & aſſez hardis pour l'entreprendre. Le garçon d'un Boulanger eſtant

arrivé de Naples à Rome, ſoit qu'il fuſt pouſſé par les anciens ennemis du Pape, ou bien qu'il n'y euſt que ſa propre folie qui le conduiſit dans ſes deſſeins, commença à publier qu'il eſtoit fils de Pie ; D'abord il n'en parloit qu'à peu de perſonnes, & comme en confidence : mais peu à peu il découvrit ſon ſecret à tout le monde, faiſant voir de fauſſes lettres, qu'il diſoit eſtre écrites de la main du Pape pendant qu'il eſtoit Cardinal. Enfin il arriva à un tel excés de folie, qu'il eut la hardieſſe de preſenter des memoriaux pour demander un entretenement honorable & conforme à ſa naiſſance. La Cour de Rome recevoit beau-

coup de joye de cet accident, & ne manquoit pas de le divulguer avec plaiſir croyant que la ſeverité du Pape ſeroit mortifiée dans le ſouvenir & dans la honte de ſes anciens pechez; les vicieux n'ayans pas de plus grand contentement que de ſe voir compagnons des Princes en commettant les meſmes crimes, parce qu'il leur ſemble qu'au moins en cela ils conſervent avec eux quelque égalité. Le Pape ayant fait empriſonner ce jeune homme, apres qu'il eut eſté interrogé pluſieurs fois, & qu'on eut reconnu qu'il ne s'eſtoit porté à publier une ſi haute impoſture que par l'eſperance qu'il avoit conceuë de faire quelque cho-

ſe pour ſa fortune, ſa Sainteté ordonna qu'il ſeroit foüetté publiquement & qu'il demeureroit aux galeres à perpetuité. Elle ſe contenta de le chaſtier de la ſorte, croyant en quelque façon avoir pourveu pour le reſte de ſes jours à ſa noriture & à ſon entretenement, ainſi que ce miſerable l'avoit ſouhaité luy-meſme.

Peu de temps aprés le College des Cardinaux fut remply des perſonnes de Diego Spenoſa, de Jerôme Socher françois & General de l'Ordre de Ciſteaux; de l'Eveſque de Tortona & d'Antoine Caraffe Camerier Secret de ſa Sainteté & Neveu de Paul IV. Il me ſemble que je ne dois pas obmettre

icy de remarquer le refus que Jerôme Socher avoit déja fait par deux fois du Chapeau de Cardinal, lequel il n'accepta qu'aprés que le Pape luy eût commandé abſolument de le recevoir, puis que cette action eſt ſi extraordinaire & ſi pleine de vertu qu'ayant ajoûté beaucoup d'éclat à la reputation de ſon Ordre, & de gloire à l'élection de ſa perſonne, elle merite qu'on la mette au rang des choſes qui doivent eſtre conſiderées par la poſterité.

Mais encore que Pie s'attachaſt avec un ſoin tres-particulier à gouverner les affaires de Rome, ce travail neantmoins quoy que tres-laborieux n'empéchoit pas qu'il ne s'appliquaſt

avec autant de zele à toutes les autres choſes qui concernoient le bien de toute laChreſtienté, parce qu'il eſtimoit que c'eſtoit particuliérement en cela que conſiſte le devoir d'un Pape qui n'eſt eſtably ſur la terre Vicaire de Jeſus-Chriſt que pour avoir ſoin de la Religion. C'eſt pourquoy il s'employoit avec beaucoup de prudence à reſtablir autant qu'il pouvoit la Foy Catholique aux lieux où elle avoit eſté abolie; à la ſoûtenir où elle ſembloit chancelante; & à la planter où elle n'avoit point encore pris racine.

Dans la Pruſſe il fiſt enſorte que l'on reſtitua aux Religieux de ſon Ordre certains Con-

vents qu'on leur avoit autrefois oſtez, & meſme que dans tout ce païs-là le culte de la Religion y fuſt reſtably; Et parce qu'il connoiſſoit bien que les peuples ſuivent pour l'ordinaire l'exemple de leurs Souverains, afin de purger entierement la Pologne de l'hereſie qui l'infectoit: Il porta le Roy Sigiſmond autant par le bruit & l'exemple de ſa veritable pieté, que par les ſollicitations de ſes Nonces, de declarer par un acte public qu'il envoya à Rome, comme il vouloit vivre & mourir dans la Foy Catholique. Exemple glorieux pour ſes ſucceſſeurs à cette Couronne, & par lequel ce Roy a donné un témoignage avantageux

de ſa vertu à tous les Princes en general, mais qui doit particulierement porter ceux qui viendront aprés eux à les imiter, & à demeurer fermes dans la Foy Catholique & Romaine.

D'un autre coſté le Pape ayant procuré par ſes ſoins une ligue entre les Rois de France & d'Eſpagne à l'encontre des Heretiques qui eſtoient répandus dans leurs Eſtats : Il permit au Roy de France d'aliener juſques à cinquante mille écus de rente des biens de l'Egliſe, connoiſſant que ces ſortes d'alienations eſtoient pour lors veritablement utiles, puis qu'elles eſtoient faites pour conſerver la Religion.

Les Huguenots ne furent pas long-temps ſans entrer en quelque défiance, premierement parce qu'ils voyoient d'un coſté le ſoin que le Roy aportoit à remplir les coffres de l'Epargne, & d'un autre qu'il venoit ſix mil Suiſſes à ſa ſolde. De plus ils n'ignoroient pas les inſtances que le Nonce faiſoit auprés de ſa Majeſté, afin que l'on n'obſervaſt point l'accord qui conſervoit la liberté de Conſcience; & enfin ils eſtoient fidellement avertis par leurs Partiſans qui eſtoient à Paris des deſſeins que les Catholiques avoient d'empriſonner le Prince de Condé, & de faire mourir l'Amiral de Coligny, afin que le party des Proteſtans

fuſt plus aiſément abatu lors qu'on auroit oſté ceux qui en eſtoient les principaux Chefs. C'eſt ce qui leur fiſt croire qu'il valoit mieux ſe haſter & eſtre des premiers à faire la guerre où à eſtablir les conditions d'une paix encore plus ferme. Pour cet effet s'eſtant aſſemblez par groſſes troupes de Cavalerie & d'Infanterie, ils s'avancerent du coſté de Meaux où le Roy & toute la Cour paſſoit alors le temps aux exercices de la chaſſe, non pas ſans avoir laiſſé à penſer qu'ils auroient meſme eu la volonté de tremper leurs armes dans le ſang Royal. Mais le Roy s'étant retiré au milieu des premieres troupes des ſix mille

Suiſſes, qui eſtoient alors répanduës aux environs de Meaux, il ſe ſauva en ſuite accompagné ſeulement de deux cent Chevaux. Les Huguenots prirent cette retraite pour une partie de leur victoire, & cette aparence de proſperité augmentant leur audace, ils entreprirent de fermer les avenuës de Paris, avec un aſſez bon nombre de gens de guerre, aſſiegeans en meſme-temps une Ville qui eſtoit leur propre patrie, & dans cette Ville la Couronne de France.

Le Pape n'eut pas plûtoſt apris ces deſordres qu'il dépécha pluſieurs Prelats dans l'Etat Eccleſiaſtique, afin de recevoir une con-

tribution volontaire de toutes les Communautez, & en tirer un ſecours de deniers pour employer en cette guerre. Il envoya auſſi Ceſis Eveſque de Narny vers les Princes d'Italie, pour leur repreſenter le danger où l'Egliſe ſe trouveroit ſi les Huguenots faiſoient quelque progrés, & en quel peril leur victoire pourroit mettre leurs Eſtats, tant à cauſe du voiſinage des lieux que de la diverſité de la Religion. Que le Royaume de France ne pouvant pas tomber entre les mains de ces rebelles ſans qu'on deuſt beaucoup craindre pour l'Italie, ils devoient tous ſe mettre en Eſtat de ſecourir cette Couronne, puis qu'ils tra-

vailleroient en meſme-temps à leur propre défenſe, & au ſalut de leur commune Religion. Et afin de leur en donner luy-meſme l'exemple, aprés avoir levé une groſſe ſomme d'argent, il aſſembla quatre mille hommes de pied & neuf cens chevaux, qu'il envoya diligemment en France, ſous le Commandement de Paul Sforce, de la maiſon des Comtes *Di ſanta Fiore*, qui pour ſon merite & pour ſa naiſſance, fut tres-bien receu & tres-chery du Roy.

Les Princes d'Italie conſiderans que les deſordres de la France les laiſſoient joüir dans leur païs d'un repos aſſez tranquille, receurent les inſtances

toient paſſez entre le Pape & luy pour raiſon de ſes limites, où bien qu'il euſt moins de conſideration pour le Roy de France, que pour la parenté qui eſtoit entre luy & un des chefs des Huguenots : Il declara hautement à l'Eveſque de Narny, qu'il ne donneroit aucun ſecours à la France. C'eſt pourquoy le Pape demeura d'autant plus ſatisfait de la diligence qu'aporta le Duc de Florence à luy témoigner ſes bons offices, qu'il fût ſenſiblement picqué de la réponſe du Duc de Ferare, parce qu'il luy ſembla que le S. Siege en recevoit toute l'injure à cauſe que le Duché de Ferare en releve. Et qu'ainſi ce refus luy eſtoit fait

fait par un de ſes propres vaſſaux ; C'eſt ce qui porta plus facilement ſa Sainteté à combler de tant d'honneurs le Duc de Florence en reconnoiſſance des nouvelles marques de ſon affection envers l'Egliſe.

Il y avoit entre Florence & Ferare une vieille emulation à qui auroit la preſeance; le Duc de Ferrare pretendoit la meriter par l'antiquité de ſa nobleſſe & par celle de ſa Principauté, & celuy de Florence croyoit que la grandeur de ſes Eſtats eſtoit au deſſus de ces conſiderations & reparoit aſſez la nouveauté de ſon eſtabliſſement. Leur different eſtant mis au Jugement de l'Empereur Maximilien les

choſes tiroient en longueur ; car ſoit que pour l'intereſt particulier qu'il prenoit dans tout ce qui ſe paſſoit en Italie, ſoit à cauſe de l'alliance qui eſtoit entre luy & ces deux Princes, il ne jugeaſt pas à propos de rien faire qui luy fiſt perdre leur affection ; il ſe contentoit de donner de bonnes eſperances tantoſt à l'un & tantoſt à l'autre ſans neanmoins jamais rien decider.

Sous le Pontificat de Pie IV. le Duc Coſme avoit eſſayé de faire declarer à Rome deux ordres de Ducs, l'un pour les Provinces dont il eſtoit du nombre, & l'autre pour les Villes deſquelles le Duc de Ferrare ſe fuſt trouvé, & ainſi pre-

tendoit par ces voyes differentes d'arriver toujours à ces meſmes fins & de joüir des prerogatives d'un premier degré. Mais comme le Duc de Ferare ne ſe fioit pas au jugement du Pape qui eſtoit porté pour la Maiſon des Medicis, il n'eſtablit jamais à Rome de Procureur pour luy, & ainſi juſques alors il avoit rendu inutiles tous les deſſeins de ſon competiteur.

Le Duc Coſme voulant de nouveau travailler à ſon eſtabliſſement crut que la part qu'il avoit acquiſe dans les bonnes graces du Pape, & le déplaiſir que ſa Sainteté avoit receu de la maiſon d'Eſte eſtoit une occaſion favorable pour ſecon-

der ſes deſſeins. Ayant donc fait repreſenter au Pape comme il eſtoit Seigneur de la Republique de Florence, de celle de Sienne & de celle de Pize : Il obtint facilement de ſa Sainteté le Titre de Grand-Duc de Toſcane. Et parce que ſa Sainteté eſtoit pour lors tres-diſpoſée à le gratifier, elle l'honora d'un Bref par lequel apres avoir fait mention de ſa pieté envers le ſaint Siege, du ſecours qu'il avoit envoyé en France contre les Huguenots; de l'eſtenduë & de la liberté de ſes Eſtats, & de ſon illuſtre alliance avec l'Empereur Maximilien, il le declaroit Grand-Duc de Toſcane à l'exemple des Papes Alexandre III. d'Innocent

& d'Honoré III. qui avoient concedé aux Princes de Portugal, de Bulgarie & d'Ibernie le titre & la dignité Royale. Et pour une marque plus grande de ſon affection, il envoya Michel Bonello ſon petit Neveu porter ce Bref au Grand-Duc, qui peu de temps apres ſe tranſporta à Rome avec toute la fleur de la jeuneſſe de ſes Eſtats dans un equipage & une pompe preſque pareille à celle d'un Roy. Comme les magnificences qui parurent en cette occaſion & le bruit qu'en firent les Florentins ſervirent à augmenter encore davantage la jalouſie de la Maiſon d'Eſte, il y eut pluſieurs perſonnes qui prenans les intereſts

de cette famille ne purent s'empécher de faire pluſieurs médiſances & de publier des vers. Cela donna lieu à quelques-uns d'exercer la ſubtilité de leur eſprit par des fauſſetez delicatement debitées, & par des Satyres d'autant plus agreables qu'elles eſtoient offençantes. Folle & vaine demangaiſon d'écrire qui ſans aucune utilité jette ſouvent dans le precipice la pluſpart de ceux qui s'y occupent. Ce fut ce qui haſta la mort de Nicolo Franco qui eſtoit detenu priſonnier pour avoir compoſé de ſemblables Satyres, & dont la malheureuſe fin a plus contribué à le faire connoiſtre que ſes propres ouvrages. Car le Pape con-

ſiderant que les injures faites aux particuliers dans toutes ces diverſes Poëſies retomboient ſur luy & offençoient ſa dignité par la liberté qu'on oſoit prendre de les divulguer, & n'en pouvant découvrir les Auteurs, ordonna que ſans un plus long retardement on fiſt mourir Nicolo Franco, ſoit qu'il crût par cet exemple aprendre aux autres à ſe corriger, ſoit qu'il euſt eſté porté à cela par les perſuaſions d'une perſonne de ſa Maiſon, comme le bruit en eſtoit alors, qui ſe prevalant de l'occaſion rendit ce mauvais office à Franco & laiſſa en meſme-temps un avertiſſement conſiderable à ceux qui font profeſſion de faire des vers

d'en uſer d'une autre maniere, afin que par le vain deſir de mettre au jour quelques pieces ſubtiles & picquantes, ils ne deviennent pas eux-meſmes les artiſans de leur malheur.

Le meſme jour que Coſme de Medicis fut couronné & dans le meſme-temps que le Pape acompagné d'un cortege extraordinaire, & ſuivy de tout le peuple de Rome ſe tranſportoit en Chapelle, le Comte Proſper d'Arcos Ambaſſadeur de l'Empereur ſe preſenta devant ſa Sainteté, & avec beaucoup de reſpect luy proteſta au nom de l'Empereur que les Eſtats de Florence relevoient de plain-droit de l'Empire, & qu'ainſi

qu'ainſi il n'apartenoit qu'à l'Empereur ſon Maiſtre d'honorer ſes vaſſaux de la grandeur des titres & des plus hautes qualitez. Sur cela on fiſt venir le Procureur Fiſcal de ſa Sainteté, lequel demanda à l'Ambaſſadeur qu'il fiſt voir le pouvoir particulier qu'il avoit: Ne s'en eſtant point trouvé, le Pape ſans avoir égard à ſes proteſtations continua la ceremonie, & Coſme fût ſolemnellement declaré Grand-Duc de Toſcane par ſa Sainteté, qui luy donna de ſa main le Sceptre & la Couronne, autour de laquelle pour eternel ſouvenir de ſes merites, elle avoit fait graver & embellir d'émail ces paroles.

Pius V. Pont. Max. ob eximiam dilectionem & Catholica Religionis zelum præcipuumque juſtitiæ ſtudium donavit.

L'Empereur receut la nouvelle de tous ces honneurs accordez au Duc Coſme comme d'une uſurpation faite ſur ſon autorité & une offence commiſe contre ſa perſonne ; C'eſt pourquoy ayant fait dreſſer un écrit concernant les droits que l'Empire poſſede ſur les Eſtats de Florence & du pouvoir particulier que ſa Majeſté Imperiale y pretend, il l'envoya à Rome avec une Lettre qu'il écrivit de ſa propre main au Pape en ces termes :

Le Comte d'Arcos noſtre « Ambaſſadeur a charge de re- « preſenter à Voſtre Sainteté, « en luy rendant cette Lettre, « quels ſont nos ſentimens & « ceux des Princes Electeurs « ſur le ſujet du couronnement « & du titre de Grand Duc de « Toſcane que vous avez ac- « cordé depuis peu; Et de luy « faire voir en meſme-temps « dans l'Ecrit que nous luy en- « voyons, quels ſont nos droits « & ceux du ſaint Empire. « Nous eſperons que quand « Voſtre Sainteté les aura exa- « ctement conſiderez, Elle ſui- « vra volontiers les conſeils « qu'Elle trouvera conformes à « ſon integrité naturelle, & à la « Juſtice qui eſt duë à l'autorité «

» Imperiale. La ſuppliant de
» croire qu'il nous eſt d'autant
» plus fâcheux de nous trouver
» en different avec Elle ſur ce
» ſujet, que nous avons eu de
» tout temps pour Elle, comme
» Elle ſçait une obeïſſance filia-
» le. Mais l'importance de la
» choſe meſme, le ſerment que
» nous avons fait à noſtre ele-
» ction, & le jugement que tout
» le monde feroit de noſtre ne-
» gligence, nous oblige à ſatis-
» faire à l'obligation dans laquel-
» le nous ſommes engagez de
» laiſſer à nos Succeſſeurs les
» droits de noſtre préeminence,
» & ceux du ſaint Empire dans
» leur entier, comme nous les
» avons receus. Proteſtant au
» ſurplus à Voſtre Sainteté qu'il

n'y a rien que nous ne faſſions « par noſtre zele ordinaire & nô- « tre obeïſſance filiale pour me- « riter ſon amitié, ſuppliant Dieu « que pour le bien & la gloire de « ſon Egliſe, il luy donne une « longue & heureuſe vie. «

Le Pape repartit à cette Lettre & à toutes les choſes que l'Ambaſſadeur luy repreſenta; qu'il avoit fait examiner les droits du ſaint Empire, & que ſon intention n'eſtoit point de prejudicier en aucune ſorte à ſa Majeſté Imperialle. Mais l'Ambaſſadeur faiſoit tous les jours de nouvelles inſtances au Pape, afin qu'il donnât une declaration comme le droit de Souveraineté des Eſtats de Coſme de Medicis appartenoit à l'Empe-

reur, & que c'eſtoit à luy ſeul d'honorer ſes vaſſaux de nouveaux Titres. Enfin ſa Saintete luy fiſt entendre pour derniere réponſe, que les Empereurs doivent reconnoiſtre que l'Empire releve de l'autorité du ſouverain Pontife, qui de Conſtantinople la tranſporté en Allemagne; que c'eſt luy qui a crée les Electeurs, & qui leur a donné le pouvoir legitime qu'ils ont d'en faire l'election. Que de tout temps ſes Predeceſſeurs avoient conferé des Titres d'honneur aux Princes ſelon qu'ils l'avoient merité par leur pieté envers la Republique Chreſtienne. Que les exemples en eſtoient ſi connus que perſonne n'ignoroit que ce

ne fuſt le Pape Zacharie qui priva Childeric du Royaume de France pour le donner à Pepin. Que ce ne fuſt Benoiſt neufiéme qui eſtablit Caſimir dans le Royaume de Pologne, encore que les Allemans pretendiſſent que cette Couronne appartint à l'Empire. cela eſt faux

Et que ce ne fut enfin Gregoire douziéme qui honora Demetrius du Titre de Roy de la Croatie & de la Dalmatie, quoy que ces Provinces-là relevaſſent de la Hongrie.

Toutes ces raiſons ne contentoient point l'Empereur & les Electeurs; au contraire s'i-

maginans qu'on ſe mocquoit d'eux ils s'en fâcherent encore davantage.

Le Pape voulant donner quelque ſatisfaction à l'Empereur en conſervant toujours neanmoins ſon autorité, envoya Commendon pour Legat en Allemagne ; Mais toute la prudence & toute l'addreſſe de ce Cardinal ne pouvant calmer les eſprits, l'on voyoit qu'ils s'échauffoient de jour en jour, de telle ſorte que l'Empereur meſme menaçant de faire la guerre à la maiſon de Medicis comme contumax de l'Empire, le Legat ne put s'empécher de luy faire dire que ſa Sainteté

prendroit les armes pour défendre la perſonne du Grand Duc & ſouſtenir ce qu'elle avoit fait.

Le Roy d'Eſpagne s'eſtant entremis pour travailler à l'accommodement fut cauſe qu'on miſt ce differend en negotiation, temperament propre pour les choſes qui dans la promptitude pourroient cauſer de grands dommages: Auſſi cette affaire demeura toujours en meſme eſtat juſques à ce que la mort du Pape eſtant arrivée, Medicis ſe vit obligé d'aquerir par ſes ſoumiſſions & avec beaucoup de dépenſe les bonnes graces de l'Empereur, qui luy accorda avec les meſmes témoignages d'hon-

neur qu'avoit fait le Pape, le Titre de Grand Duc.

Cependant pour revenir aux affaires de la France aprés pluſieurs combats entre les Catholiques & les Huguenots, & aprés que le Roy les eut mis en déroute dans cette memorable bataille qu'il donna auprés de Moncontour, ſa Majeſté deſirant toujours d'eſtablir la paix dans ſon Royaume, jugea à propos de licentier les troupes d'Italie; Et apres avoir reconnu la valeur & le merite de Paul Sforce par des témoignages de ſa bienveillance & de riches preſens, il voulut encore luy faire part de l'honneur de cette ſignalée victoire en luy donnant vingt-ſept Dra-

peaux remportez ſur les ennemis, leſquels furent depuis appendus ſolemnellement par Pie V. dans l'Egliſe de ſaint Jean de Latran, pour ſervir de trophée à la valeur de ce genereux Capitaine & de triomphe à la Foy Catholique.

Mais dans ce meſme-temps le Pape formoit encore de plus hauts deſſeins dans ſon eſprit; car ſur certaines Lettres qu'il avoit reçuës de Marie Stuard Reine d'Ecoſſe, il avoit conçû de grandes eſperances de reſtablir en Angleterre la Foy Catholique par la force des armes, puiſque la predication de l'Evangile ne faiſoit aucun effet ſur ces peuples. Cette Reine eſtoit pour lors ſous la puiſſance d'Eliza-

beth Reine d'Angleterre, à laquelle elle avoit eu recours depuis la mort du Roy ſon mary, à cauſe des ſoulevemens & des guerres civiles que le Comte de Mouray Baſtard d'Ecoſſe luy avoit ſuſcitées. Et outre la retraite qu'elle avoit trouvée auprés de la Reine Elizabeth ſa parente, elle avoit encore receu d'autres ſecours eſtrangers, principalement du Pape duquel comme du Pere commun de tous les Chreſtiens, elle avoit imploré l'aſſiſtance pour la conſervation de ſa perſonne & de la Religion Catholique dans ſes Royaumes.

Dés les premieres Lettres que ſa Sainteté receut de ſa part, il luy depécha Lauro

Eveſque de Mondovi en qualité de Nonce ; mais comme la Reine Elizabeth en eut avis, elle luy fiſt défenſe de mettre le pied en Angleterre. Le Pape y envoya ſecrettement Robert Ridolfi Gentilhomme Florentin, qui ſous pretexte de faire marchandiſe y demeuroit avec toute liberté ; & diſtribuant à la Reine Marie & aux autres Catholiques d'Angleterre l'argent que le Pape leur envoyoit, leur faiſoit encore part des Conſeils paternels, dont ſa Sainteté avoit ſoin de les aſſiſter. Il y avoit pour lors à Londres qui eſt la demeure ordinaire des Rois, Thomas Corvat Duc de Norfolt digne pour ſon illu-

ſtre naiſſance de porter la Couronne, & capable d'y arriver ſi quelques revolutions luy en euſſent preſenté l'occaſion, tant à cauſe du grand nombre de Gentilshommes qui eſtoient attachez à ſa perſonne & qui en dependoient, que pour ſa valeur & ſon merite particulier.

Ce Seigneur conſiderant l'eſtat des choſes, crut que la fortune luy offroit la ſouveraine puiſſance, puiſque dans l'état où cette Princeſſe eſtoit reduite pour lors, elle n'avoit beſoin que d'une perſonne de naiſſance qui en l'épouſant la delivraſt des peines qu'elle ſouffroit, & la reſtabliſt dans ſon Royaume. Luy ayant fait entendre quels eſtoient ſes de-

ſirs & ſes ſentimens, il ne trouva point d'obſtacles de ſon côté, au contraire l'intereſt d'eſtat & l'affection particuliere de cette Princeſſe luy fiſt rencontrer en elle toute la diſpoſition qu'il y pouvoit ſouhaiter. Mais conſiderans l'un & l'autre que le temps, le lieu où ils ſe rencontroient tous les deux, & la parenté qui eſtoit entre eux & la Reine Elizabeth, les obligeoit à ne rien traiter de leur mariage ſans ſon conſentement, le Duc ſe chargea de luy en parler, & de la ſuplier en meſme-temps de favoriſer cette penſée, comme venant ſeulement de luy, & ſans que la Reine Marie y eût aucune part. Eſtans convenus du jour propre pour

cela, le Duc ne manqua pas d'aller trouver la Reine Elizabeth: Aprés luy avoir découvert ſon deſſein, & fait conſiderer que c'eſtoit un moyen tres-propre pour eſtablir le repos public, il tâcha de luy faire connoiſtre que dans cette rencontre l'intereſt de l'eſtat y trouvoit ſon avantage, parce que le Royaume d'Eſcoſſe ne paſſant point dans une main eſtrangere comme il pourroit arriver par un autre mariage, ſa Majeſté y auroit toujours la meſme autorité qu'elle avoit euë. Enfin il la ſupplia inſtament de luy vouloir rendre de bons offices auprés de la Reine Marie, & de diſpoſer ſon eſprit à l'écouter favorablement.

La

La Reine d'Angleterre reconnut tout d'un coup l'artifice du Duc & de la Reine Marie, & comme elle estoit habille, & qu'elle avoit une prevoyance merveilleuse pour toutes choses, craignant qu'un semblable mariage n'excitat en Angleterre quelques nouveaux tumultes à cause des legitimes pretentions que la Reine Marie avoit sur ce Royaume, elle dissimula adroitement ses sentimens, selon la coustume ordinaire des Grands. Elle luy répondit qu'elle ne s'opposeroit point à l'accomplissement de leurs desirs; mais qu'une proposition de cette nature se devoit faire au Parlement d'Ecosse par une obligation d'Estat toute parti-

culiere, & pour le bien de ce Royaume là ; Ainſi par une adreſſe oppoſée à celle du Duc & de la Reine Marie, elle ſceut rompre le deſſein qu'ils avoient formé.

Le Duc ſe retira de la Cour mal ſatisfait, & comme Elizabeth reconnut qu'il ſembloit amaſſer quelques troupes & qu'elle apriſt meſme par des Lettres interceptées que Ridolfi luy faiſoit tenir des ſommes de deniers aſſez conſiderables, elle les fiſt mettre tous deux en priſon où ils demeurerent juſqu'à ce que n'ayant pû trouver de preuves ſuffiſantes contre eux, elle fut obligée de les faire elargir avec défence au Duc d'entretenir aucunes

pratiques de mariage avec Marie Stuard, ſous peine d'eſtre criminel de leze-Majeſté. Ces défenſes ne firent qu'augmenter davantage les deſirs legitimes de la Reine Marie & du Duc ; La Reine ſe fortifiant de plus en plus dans la croyance qu'elle avoit qu'un tel mariage ſeroit le vray moyen de recouvrer ſon Royaume. Et le Duc s'eſtimant déja Roy par la volonté qu'il avoit de le devenir, ne trouvoit plus en luy les marques d'un ſujet pourveu qu'il ne fuſt pas aſſez lâche pour abandonner ſa bonne fortune. Tous deux offencez par cette puiſſance oppoſée & jalouſe de leur bon-heur, conſiderant qu'il n'y a qu'une for-

te hardieſſe & une reſolution vrayement Royale, qui ſoit capable de mettre à execution les grandes entrepriſes, ils ſe donnerent la foy l'un à l'autre. Et parce qu'il eſtoit impoſſible dans l'eſtat où eſtoient les choſes d'eſperer l'accompliſſement entier de leur mariage, ils reſolurent pour en venir mieux à bout d'éprouver ce que pourroit faire le ſoulevement des peuples, & le ſecours qu'ils imploreroient des armes étrangeres. Mais comme ils ſçavoient bien qu'ils ne pouvoient s'aſſeurer ſeparement de celles de France ou d'Eſpagne, ſans donner de la jalouſie à l'une ou à l'autre de ces deux Couronnes, ils crurent qu'il eſtoit

plus à propos de travailler à les unir enſemble par le moyen des bons offices de ſa Sainteté, qui pourroit faire enſorte que cette entrepriſe s'executât au nom & pour l'intereſt commun de la Religion Catholique. Ils communiquerent donc leur deſſein à Ridolfi, & aprés avoir confié à ſa fidelité & à ſa prudence tout ce qui regardoit leur fortune, le Duc commença de travailler auprés de ſes amis, & de tous ceux qui dépendoient de luy, pour diſpoſer leurs eſprits à de nouveaux changemens, & à leur faire deſirer de retourner dans l'ancienne obeïſſance que leurs ayeuls avoient renduë à l'Egliſe Romaine.

Ridolfi eſtant parti pour aller à Rome ſous pretexte que ſes affaires domeſtiques l'y apelloient, porta des lettres de creance au Pape. Lors qu'il fut arrivé aux pieds de ſa Sainteté, afin de luy donner à connoiſtre l'eſtat des deſordres d'Ecoſſe, & celuy où ſe trouvoient les Catholiques d'Angleterre, & luy faire entendre quels eſtoient les deſſeins du Duc & de la Reine Marie, il luy parla en ces termes.

» Tres S. Pere, l'eſtat auquel » la Reine d'Ecoſſe eſt reduite » aujourd'huy merite que voſtre » Sainteté en ait compaſſion, & » celuy où ſe trouvent les Catho- » liques d'Angleterre eſt digne » qu'Elle témoigne ſon zele pour

eux. Voſtre pieté & l'amour que « vous avez pour la Religion, ne « trouveront jamais une occaſion « plus favorable, ny un temps « plus propre que celuy-cy pour « ſecourir une auſſi digne Prin- « ceſſe, & pour reſtablir la Foy « Catholique dans ces deux « Royaumes : Je ſuis perſua- « dé que c'eſt par l'ordre de la « Providence divine, qu'une a- « ction ſi belle & un avantage ſi « conſiderable pour la Chré- « tienté arrive ſous le Pontifi- « cat de voſtre Sainteté. Car « pour faire voir l'eſtat où les « choſes ſont à preſent : Je luy « diray que les Ecoſſois ſont tel- « lement diviſez entr'eux que les « uns ſont tout-à-fait dans les « intereſts de la Reine quoi qu'el- «

» le ſoit hors de ſon Royaume, &
» que les autres prennent entie-
» rement le party du Comte de
» Mouray, lequel ſous pretexte
» de conſerver les Eſtats du Roy
» ſon Neveu s'en rend l'uſurpa-
» teur : Ce qui fait que dans ce
» païs les peuples ſont toujours
» diviſez, & que la paix qu'ils y
» gouſtent eſt plus remplie d'agi-
» tations & de deſordres que ne
» ſeroit une guerre ouverte :
» D'ailleurs les impudicitez & le
» mariage infame d'Anne de
» Bolen mere d'Elizabeth, ſont
» encore ſi preſens dans l'eſprit
» des peuples, que la pluſpart des
» Heretiques meſmes avoüent
» franchement, que c'eſt à la
» Reine Marie qu'apartient legi-
» timement la Couronne d'Angleterre.

gleterre. Et comme les Catho- «
liques ne ſont pas ſeulement «
offenſez du changement de Re- «
ligion, mais qu'ils ſont encore «
tres-mal ſatisfaits du nouveau «
gouvernement, & que les peu- «
ples du coſté du Nort perſi- «
ſtent dans la Foy Catholique, «
il ſera aiſé de trouver des ſol- «
dats qui prennent noſtre party «
pourveu que nous ayons des «
Chefs, ce qui ne manquera «
point ſi on prend ſoin icy de «
leur donner ſecours dans le «
temps qu'ils en auront beſoin. «
Le Duc de Norfolt qui poſſe- «
de en ces quartiers là des «
biens fort conſiderables pro- «
met de faire prendre les ar- «
mes à ſes ſujets : De ſorte que «
la principale difficulté eſt de «

» gagner l'eſprit des François &
» des Eſpagnols pour les unir
» enſemble dans cette ligue ;
» Car du reſte voſtre Sainteté
» peut s'aſſeurer qu'au premier
» abord des Enſeignes Romai-
» nes, & à la premiere décharge
» que fera l'artillerie on ſe rendra
» maiſtre de l'Iſle, puiſqu'il n'y a
» rien de ſi facile que de vaincre
» un peuple dont la plus grande
» partie deſire déja de l'eſtre.
» Le Duc de Norfolk qui prend
» le ſoin de lever des troupes
» pour fortifier les nôtres, où pour
» mieux dire qui doit recevoir les
» noſtres pour ſecourir les ſien-
» nes, non ſeulement embraſſe la
» Foy Catholique en épouſant la
» Reine Marie, mais promet en-
» core que pendant ſon regne

il ne ſouffrira jamais qu'aucun « de ſes vaſſaux ne ſoit entiere- « ment ſoumis à l'Egliſe Romai- « ne. La Reine d'autre part of- « fre pour gage de ſa foi d'en- « voyer le Roy ſon fils à la Cour « d'Eſpagne comme un oſtage « qu'elle donne à la Religion Ca- « tholique, dans laquelle il ſera « élevé & inſtruit, croyant meſ- « me que c'eſt un moyen de con- « tanter davantage les peuples « en leur oſtant par ce moyen « tout le ſoubçon qu'ils pour- « roient avoir que le Duc voulut « procurer par la mort de ce jeu- « ne Roy la ſucceſſion de la Cou- « ronne à ſes enfans. «

Pour ce qui regarde les « Roys de France, & d'Eſpa- « gne il n'y a pas de doute qu'ils «

» n'auroient pas une petite part
» à la victoire, par ce que les
» Huguenots de France ne rece-
» vans plus aucun ſecours de
» leurs confederez, il ſeroit aiſé
» au Roi Tres-Chreſtien de les
» vaincre entierement, & de ſe
» rendre abſolu dans tout ſon
» Royaume, où il ſemble qu'il
» n'ait à preſent qu'une partie de
» l'authorité, de meſme que le
» Roy Catholique pourra ſubju-
» guer plus aiſement les peuples
» rebelles des Pays-bas lorſqu'ils
» ne ſeront plus aſſiſtez du co-
» ſté de l'Angleterre. De ſorte
» qu'en cette rencontre les rai-
» ſons d'Eſtat auſſi bien que l'in-
» tereſt de la Religion doit aſſez
» obliger ces deux Couronnes à
» s'unir enſemble pour une ſi ju-

ſte entrepriſe pourveu quelles « veüillent oublier leurs querel- « les particulieres pour embraſ- « ſer celle de l'Egliſe leur Mere « commune. C'eſt ce que tout « le monde eſpere des bons offi- « ces de voſtre Sainteté. Et la « Reine d'Eſcoſſe, & le Duc de « Norfolt la ſupplient tres-hum- « blement de vouloir employer « tout ſon zele pour cela; Si ces « deux Roys travaillent de con- « cert l'un avec l'autre pour don- « ner ſeulement un ſecours me- « diocre du coſté de Calais, & « du coſté de Flandres, j'oſe aſ- « ſeurer voſtre Sainteté que leurs « vaiſſeaux trouveront à leur ar- « rivée dans l'Iſle la victoire qui « leur tendra les bras, & qu'ils « iront là plutoſt pour joüir de «

» l'honneur du triomphe que
» pour courir les dangers de la
» guerre.

Pendant que Ridolfi parloit de la ſorte le Pape fondoit en larmes, tant il avoit le cœur rempli de joie, s'imaginant déja de voir cette Iſle repriſe, & conſacrée de nouveau à Dieu. L'ardent deſir qu'il en avoit luy rendant cette entrepriſe auſſi aiſée qu'il l'euſt trouvée difficile s'il l'eut examinée avec une plus grande moderation d'eſprit, il dépeſcha auſſi-toſt Ridolfi en Eſpagne avec un Bref de creance pour le Roy ; & eſcrivit à l'Eveſque de Mondovi qui eſtoit encore à Paris afin qu'il negociaſt avec ſa Majeſté. Mais pendant que

l'on traite en France, & en Eſpagne de cette ligue ſi importante à la Religion, où les intereſts particuliers ne manquent jamais de cauſer mille difficultez, la Reine Elizabeth en eut avis, & ayant enſuite découvert tous les deſſeins du Duc de Norfolk par le moyen des Lettres qui furent interceptées, elle le fit empriſonner; & augmenta le nombre des Gardes de la Reine Marie qui déja n'eſtoient plus une marque de grandeur Roiale, mais un témoignage public de ſa detention.

Le Pape ſe voyant par là privé de toutes ſes grandes eſperances pouſſé par l'impetuoſité de ſon naturel, ou par l'ar-

deur de ſon zele publia auſſi-toſt une Bulle par laquelle afin de porter les Princes Chreſtiens à faire la guerre en Angleterre, il declaroit que ce Royaume eſtoit injuſtement occupé par la Reine Elizabeth aupres de laquelle les plus grands ennemis de la Religion trouvoient un azile aſſeuré ; Que s'eſtant fait le chef de l'Egliſe Anglicane, elle y avoit deffendu l'obeïſſance deuë au Saint Siege, banny le culte de la Religion, & embraſſé l'hereſie de Calvin. Que pour cela il la declaroit ſeparée de l'Egliſe comme membre gaſté, diſpenſoit ſes ſujets du ſerment de fidelité, & de tous les devoirs que les vaſſaux doivent à

leur Souverain, la privant de tous les droits qu'elle pouvoit pretendre dans le Royaume. Veritablement le Pape faisoit voir par là sa pieté & son zele, mais ses menaces estoient fort inutiles, & ne servirent qu'à faire connoistre davantage à cette Reine les desseins que l'on avoit tramez contre elle. Comme l'on eut envoyé plusieurs copies de cette Bulle aux Catholiques d'Angleterre Jean Felton homme d'un courage extraordinaire, & d'une pieté singuliere eut la hardiesse d'en attacher à la porte d'une des Eglises de Londres, & comme on se saisit de luy il confessa hautement l'action qu'il avoit faite sans vouloir ja-

mais en témoigner du deplaiſir quelque pardon qu'on luy fiſt eſperer ny de quelques menaces don ton uſaſt pour cela, ainſi avec une conſtance égale à celle des anciens Martyrs, il ſouffrit les peines d'un ſupplice qui bien loin d'eſtre infame devint glorieux pour luy par la belle action qui en eſtoit la cauſe.

Ce fut en ce temps-là que le Pape promut au Cardinalat Nicolas de Pelvé, Archeveſque de Sens, & Charles d'Angennes de Rambotiillet Eveſque du Mans, à l'inſtance du Roy de France; & qu'aux prieres du Roy d'Eſpagne il donna auſſi le chapeau de Cardinal à Dom Gaſpar de Zuniga,

Archeveſque de Seville, & à Gaſpar de Servantes Archeveſque de Taragone ; Ceux de la Cour Romaine qui furent honorez de la pourpre dans la meſme promotion furent Marc Antoine Maffet Archeveſque de Chieti Dataire ; Jule Antoine Santorio Archeveſque de Sainte Severine, duquel le Pape faiſoit un cas particulier, tant à cauſe de l'ancienne amitié qui avoit eſté entre eux, que par ce qu'il eſtoit d'un naturel ſevere, & rigoureux qui ſe rencontroit conforme à celuy de ſa Sainteté ; Charles de Graſſi Clerc de Chambre, & Gouverneur de Rome ; Donat Ceſi Eveſques de Narny auſſi Clerc de

Chambre qui a laiſſé une marque de ſa pieté en fondant l'Egliſe de Saint Philippe de Neri ; Jean Aldobrandin Eveſque d'Imola ; Jeroſme Albano Prothonotaire Apoſtolique, & alors Gouverneur de la Marche, & Jeroſme Riſticucci ſon ancien Secretaire. Voulant auſſi faire part de cette éclatante dignité aux ordres des Religieux, il choiſit parmy eux Frere Archange Bianchi de ſon meſme Ordre des Freres Preſcheurs Eveſque de Thiano, & ſon ancien Confeſſeur ; Frere Vincent Juſtiniani General du meſme Ordre, de qui la probité, la prudence, & le ſçavoir reſpondoient à la nobleſſe de ſa mai-

ſon, dont les Anceſtres regnerent autrefois dans l'Iſle de Chio; Frere Felix Perretti de l'Ordre des Mineurs Conventuels, Eveſque de ſainte Agathe, & dont le merite l'eleva enſuite à la dignité de Souverain Pontife; Et Paul d'Arezzo, Eveſque de Plaiſance de qui la vie exemplaire eſt un ornement tres-conſiderable dans l'Ordre des Theatins. Cependant la Cour Romaine, qui n'a point de plus grande occupation qu'à obſerver, & à découvrir meſme s'il ſe peut juſques aux moindres penſées du Prince, conſideroit avec un ſoin tout particulier de quelle maniere Pie V. ſe gouvernoit dans un eſtat ſi relevé, & quelle ſeroit

ſa façon de vivre au milieu de tant de grandeurs où d'ordinaire, l'eſprit de l'homme tombe ſi aiſement dans la corruption. C'eſt pourquoy afin de ne rien laiſſer paſſer de tout ce qui le regarde j'en toucherai icy quelque choſe, mais ſuccintement pour reprendre bien-toſt ce que j'ay à dire de plus conſiderable.

La premiere action qu'il faiſoit tous les jours dés qu'il étoit levé c'eſtoit de ſe mettre à genoux aux pieds d'un Crucifix, où ſouvent dans la ferveur de ſes prieres, & le zele de ſa devotion il demeuroit un fort long-temps à rependre des larmes, ne manquant jamais de paſſer un temps conſidera-

ble dans l'oraiſon quelques importantes affaires qui peuſſent l'occuper. Sous les habits Pontificaux dont il étoit reveſtu, il porta toujours une chemiſe de laine comme il avoit fait parmy les auſteritez de la Religion où il avoit eſté élevé. Et quelqu'âgé & incommodé qu'il fuſt, il ne ſe diſpenſoit point de jeuſner l'Avent & le Careſme. Ce qui fait bien voir que les grands du monde trouvent, quand ils ont l'ame bonne, la ſobrieté au milieu des tables les plus delicates, & la pauvreté au milieu de toutes leurs richeſſes. Comme il reconnoiſſoit que Dieu l'avoit eſtably le pere commun de tous les Chreſtiens, il donnoit une fa-

vorable audiance à tout le monde ; mais principalement aux pauvres croyant qu'il eſtoit de ſon devoir, & de ſa charge d'aſſiſter particulierement ceux de ſes enfans qui en avoient le plus de beſoin. Il avoit eſtably un jour certain pendant chaque mois de l'année pour eſcouter ceux qui avoient à ſe plaindre de l'injuſtice des Juges ou des longueurs dont ils uſent ordinairement dans les affaires qui dépendent d'eux, ne trouvant pas de meilleur remede contre leur foibleſſe, & leur avarice ; eſtant certain qu'ils ne ſe laiſſent que trop ſouvent corrompre, ou par la crainte des plus puiſſans, ou par les preſens des plus riches.

ches. Une des choſes qu'il ſentoit avec plus de joye eſtoit d'avoir pû depuis ſon Pontificat reconnoiſtre par quelques bien faits ceux qui l'avoient obligé avant qu'il fuſt parvenu à une ſi hauſte fortune. Et il prenoit tant de plaiſir à faire du bien à tout le monde qu'on la veu pluſieurs fois en paſſant dans les ruës s'avancer hors de ſa litiere pour appeler les perſonnes qu'il aimoit, & leur faire des graces à quoy ils ne s'attendoient point. Il eſt vray que pluſieurs attribuoient cette action à un deſir extraordinaire de ſe mettre bien dans l'eſprit du peuple, & l'accuſoient meſme de n'eſtre pas aſſez moderé dans les liberalitez

qu'il faiſoit à ſes Domeſtiques. Car dans la penſée qu'il avoit que tout le bien qu'il leur faiſoit n'eſtoit qu'en reconnoiſſance des ſervices qu'il en avoit receus, il les combloit de trop de richeſſes quoy que d'ailleurs il fut fort retenu à faire du bien à ſes parens, craignant peut-eſtre à leur égard de pecher par un trop grand amour pour ſes proches qu'il diſoit ſouvent ne vouloir pas voir eſlevez au deſſus de la condition des perſonnes privées. Ayant donné au Cardinal ſon neveu pour trente mil eſcus de rente des biens d'Egliſe, il luy proteſta pluſieurs fois qu'il avoit commis cét excés en ſon endroit pour l'obliger à faire

part de son revenu à ses autres freres auſquels ſa Sainteté n'avoit donné aucunes rentes aſſeurées. Bien qu'on l'euſt averty que Ruſticucci ſon Secretaire receuſt des preſens de tous ceux qui avoient quelques pretentions à la Cour, & qu'il avoit amaſſé par ce moyen juſqu'à la ſomme de cent mil eſcus, neantmoins ſoit qu'il n'en fuſt pas perſuadé ou qu'il voulust le diſſimuler, il lui conſerva toujours ſon affection, & l'honora enfin du chapeau de Cardinal. Auſſi ceux meſmes qui eſtoient les plus portez pour ſa Sainteté ne pouvans pas entierement l'excuſer attribuoient cette conduite à ſon humeur naturelle, & tel-

lement attachée aux premieres impreſſions qu'elle avoit recuës une fois, qu'elle ne pouvoit juger mal d'une perſonne quand elle en avoit conceu du bien; ny en avoir bonne opinion quand il eſtoit une fois perſuadé du contraire; deffaut qui ſe rencontre ordinairement dans tous les Princes ſoubçonneux & auſteres, qui craignent toujours d'eſtre trompez.

S'il accordoit ou s'il refuſoit quelque grace c'étoit ſans diſtinction de perſonnes, ſoit qu'il euſt apris à en uſer de la ſorte dans le Convent où il avoit pris l'habit, où l'on ne fait point de difference entre les nobles, & ceux qui ne le

ſont pas ; ſoit qu'eſtant alors Pere commun de tous les Chreſtiens, il ne vouluſt pas preferer ceux de ſes enfans qui eſtoient richés ſelon le monde à ceux qui eſtoient pauvres. Et comme on luy donnoit avis que les Princes, qui meſme dans les dignitez de l'Egliſe veulent toujours eſtre plus conſiderez que les autres auſſi bien dans ce qui regarde le ſpirituel que le temporel, s'offençoient beaucoup de ce procedé, & qu'on le prioit d'y remedier avec le plus de bien-ſeance qu'il ſe pourroit, il répondoit à cela que ſa maniere d'agir avoit toujours eſté protegée de Dieu au ſervice duquel il dirigeoit toutes ſes intentions, &

qu'il ne vouloit pas changer dans un temps où sa dignité de Pape l'obligeoit encore davantage à vivre de la sorte. C'est pour cela qu'ayant un jour envoyé citer le Duc de Mantouë sans avoir aucun esgard à sa qualité, ce Prince en fut tellement touché, qu'il fit traiter de coups de bastons l'officier que le Pape luy avoit envoyé; ce qui luy attira une si grande affaire sur les bras que le Cardinal Boromée fut obligé d'employer pour luy tout son credit; & apres avoir par ses Lettres moderé l'esprit du Pape, d'aller jusques à Mantouë, où il engagea le Duc à donner au Pape des témoignages d'une obeïssance filiale.

Dans ce meſme temps la Republique de Veniſe envoya à Rome des Ambaſſadeurs extraordinaires pour implorer l'aſſiſtance de tous les Chreſtiens contre le Turc leur commun ennemy qui ſous pretexte que les Venitiens avoient donné retraite aux Chevaliers de Malte dans le Port de Chypre, demandoit qu'ils euſſent à luy remettre cette Iſle entre les mains comme relevant de ſon Royaume du Caire, & qu'à faute d'y ſatisfaire il leur declaroit la guerre. Comme cela donna ſujet à cette memorable ligue, & à cette fameuſe victoire dont l'on parlera à jamais, je croy qu'il n'eſt pas hors de propos que je repren-

ne les choſes de plus loin pour donner une connoiſſance plus particuliere de ce que juſques à cette heure l'on n'a ſceu que confuſement par le bruit qui s'en eſt répandu.

L'Iſle de Chypre eſt ſituée vis à vis la Cilicie qu'on nomme aujourd'huy Caramanie ayant au Septentrion le ſein Illyrique, au couchant la mer de Pamphilie, au midy & à l'Orient les Mers d'Egypte, & de Sirie. Elle a toujours eſté recommandable à cauſe de l'excellente temperature de l'air qu'on y reſpire, mais ce qui l'a particulierement ſignalée a eſté l'eloquence des Grecs qui par les fables de leurs Dieux l'ont renduë celebre.

bre à la posterité. En l'an 1191. l'ordre des Templiers la vendit à Guy de Lusignan Roy de Jerusalem, lequel estant mort sans enfans eut pour successeur son frere Almeric. A celuy-cy succederent l'un apres l'autre, Hugues son fils, Henry, Hugues II. & Jacques premier qui eut pour heritiers Henry II. son frere, & Hugues III. de la mesme famille. Pierre fils de ce dernier regna ensuite, & comme il eut esté pris dans une bataille contre les Genois, Petrin gouverna le Royaume pendant qu'il vescut prisonnier. Un autre Jacques vint à la Couronne, & par une mesme suitte, & du mesme sang Jean &

Jouanin II. qui d'Helene Paleologue ſa femme, fille du Roy de Theſſalie eut une fille nommée Charlotte, & de ſa concubine qui eſtoit de noble race un fils appellé Jacques. Il avoit deſtiné ce fils pour eſtre Archeveſque du Royaume de Chypre, & ſa fille Charlotte pour eſpouſer le Prince de Portugal: mais ce Prince eſtant mort avant leur mariage, elle fut mariée à Louis de Savoye. Jacques voulant ſe rendre maiſtre de l'Iſle demanda l'aſſiſtance du Soldan du grand Caire, & s'eſtant rendu ſon Tributaire chaſſa par ſon moyen Louis & ſa femme. Pour s'eſtablir plus ſeurement, & pouvoir enſuite ſe deffendre

contre les forces de Savoye, il demanda une femme au Senat de Veniſe qui luy donna Catherine Cornare que la nobleſſe du ſang, & la beauté du corps rendoient bien digne de porter une Couronne. Jacques eſtant mort, & ayant laiſſé ſa femme groſſe, le jeune Roy qui vint au monde n'y demeura pas long-temps, deſorte qu'apres ſa mort la Reine eſtant retournée à Veniſe pour ſatisfaire aux inſtantes prieres de Marc Cornare ſon pere, elle mourut auſſi bien-toſt apres, laiſſant à la Republique de Veniſe le Royaume qu'elle avoit poſſedé. Voila quelles eſtoient les raiſons que Selim avoit pour demander aux Venitiens l'Iſle

de Chypre qu'ils poſſedoient alors.

Les Ambaſſadeurs de Veniſe eſtant arrivez à Rome, & ayant expoſé au Pape l'ordre qu'ils avoient du Senat, le bruit ſe répandit que ſa Sainteté leur avoit fait réponſe qu'elle eſtoit en quelque ſorte bien aiſe que les Turcs euſſent pris ce ſujet là pour armer, bien que d'ailleurs elle en fuſt faſchée à l'eſgard de la Republique de Veniſe ; mais que la neceſſité qu'auroient les Princes Chreſtiens de s'oppoſer à ſes forces, les obligeroit enfin à s'unir, & à faire une ligue à laquelle il n'avoit jamais pû les porter pour la gloire, & le ſervice de Dieu quelques in-

ſtances qu'il leur en euſt fait faire. Ainſi embraſſant avec beaucoup d'ardeur une occaſion ſi favorable qui ſe preſentoit pour le bien public, il leur permit de lever les Decimes ſur tous les biens de l'Egliſe qu'ils poſſedoient, & leur promit l'aſſiſtance du Saint Siege. Il envoya auſſi-toſt Torres Clerc de Chambre avec des brefs adreſſez aux Roys d'Eſpagne, & de Portugal, & eſcrivit à l'Eveſque de Ceneda, alors Nonce en France, afin que les uns & les autres demandaſſent pour cette année ſeulement un prompt ſecours, & qu'apres cela ils traitaſſent d'une ligue generale entre les Princes Chreſtiens contre la

maiſon Ottomane.

Le Roy de France, & celuy de Portugal voyant que les armées du Turc devoient ſe tourner du coſté de la mer Mediterranée, & n'approchoient point de leurs terres, s'excuſerent ſous differens pretextes de donner du ſecours, & de s'unir avec les autres Princes. Ce qui fait voir qu'il eſt bien difficile d'engager les hommes dans de bonnes actions, & de ſaintes entrepriſes quand leur intereſt temporel ne s'y rencontre point attaché.

Pour Philippe II. encore que par l'entremiſe du Cardinal Spinoſa Preſident de ſon Conſeil, il ſe plaignit du Pape

& de ce que ſes Miniſtres innovoient pluſieurs choſes dans le Royaume de Naples contre les droits de ſa Couronne; & qu'il alleguaſt que les Venitiens ne demeureroient dans cette confederation qu'autant qu'elle leur ſeroit utile & profitable : neantmoins laiſſant toutes ces conſiderations particulieres pour s'arreſter à l'intereſt, & au ſervice du public, & de ſes Royaumes de Naples, & de Sicile, il accorda les ſecours qu'on luy demandoit. Il ordonna à Jean André Doria, General de ſes Galeres d'en équiper cinquante qui fuſſent en eſtat d'obeir aux ordres du Pape, & en meſme temps envoya un plain

pouvoir aux Cardinaux de Granvelle & Paceco, & à ſon Ambaſſadeur Zuniga pour traiter d'une ligue contre le Turc.

Cependant la Republique de Veniſe ayant envoyé ſon armée à l'Iſle de Corfou ſous la conduite de Marc Quirino, & le Pape ayant declaré Marc Antoine Colonne Conneſtable du Royaume de Naples, General des douze Galeres que le Saint Siege fourniſſoit, il ſurvint un different pour ſçavoir qui auroit le ſouverain commandement de l'armée. Pie ayant remonſtré que chacun devoit combattre ſous l'eſtendart de l'Egliſe pour la deffence de la Foy, obtint

que les autres Generaux cederoient la premiere place à celuy qu'il avoit eſtably General de ſes Galeres. Que neantmoins dans les deliberations les trois Chefs diroient leur avis, & que quand il y en auroit deux d'un meſme ſentiment on executeroit ce qu'ils auroient reſolu : mais pourtant que Colonne comme le Chef des trois autres auroit l'honneur de commander, & de faire executer, ce qui auroit eſté arreſté entre eux.

Apres avoir ainſi augmenté l'honneur de la Charge de Colonne, & neantmoins borné en quelque ſorte l'eſtenduë de ſon pouvoir, ce General partit du Port d'Ancone

pour ſe rendre à Ottrante ; où il attendit Doria qui avec une lenteur extraordinaire demeuroit dans le Port de Meſſine à équiper les cinquantes Galeres que l'Eſpagne fourniſſoit, & à les remplir de ſoldats.

Pendant cela la contagion s'eſtant miſe dans la flote des Venitiens on s'efforçoit, mais inutilement de diſſiper ce mal en changeant de lieu, de ſorte que quittant Corfou pour paſſer en Candie, ils flotoient ſur ces mers ou demeuroient oyſifs dans les Ports. Ainſi ne faiſans aucuns exploits ils eſtoient inutiles en toutes manieres. Le Pape de ſon coſté ſolicitoit continuellement Do-

ria de ſe mettre en mer. Mais ſoit qu'il euſt ordre du Roy ſon Maiſtre de temporiſer, & de s'arreſter en Sicile pour en cas de beſoin deffendre ces mers; ſoit que comme il eſtoit habile dans l'art de commander ſur mer, il ne vouluſt pas ſe ſoumettre à Colonne qui eſtoit un General ſans experience, il tiroit toujours les choſes en longueur, ne manquant point de nouveaux pretextes de retarder ſon embarquement. Enfin ayant mis ſa flote à la voile, & joint Colonne au Cap d'Ottrante, ils n'avigerent heureuſement, & le huitieſme de Septembre ſe trouverent à la veuë de Candie.

DURANT tous ces preparatifs Piali General de l'armée du Turc ne ſe tenoit pas ſans rien faire ; Ayant fait paſſer dans l'Iſle de Chypre cinquante mille fantaſſins, & dix mil chevaux, il demeura dans le Port de Famagoſte avec ſix vingt galeres, & quitta le commandement des troupes de terre à Muſtapha. Celuy-cy ayant aſſiegé la ville de Nicoſie capitale de l'Iſle, & la battant ſans ceſſe par quatre differens endroits, il s'efforçoit d'y faire breche pour la prendre d'aſſaut, & s'en rendre Maiſtre. Les aſſiegez eſtoient beaucoup inferieurs dans le nombre de leurs hommes, & comme ils eſtoient

fatiguez, & affoiblis par les travaux continuels qu'ils eſtoient obligez de faire pour reſtablir leurs murailles, & pour les deffendre, ils devenoient auſſi tous les jours moins propres à veiller la nuit, & à ſouſtenir les attaques des ennemis.

D'autre coſté les trois Generaux de l'armée Chreſtienne qui s'eſtoient retirez dans le Port de Suda paſſoient le temps dans de continuelles deliberations, Doria s'oppoſant toujours aux avis qui alloient à combattre, & au ſentiment de Colonne qui deſireux d'honneur ne cherchoit qu'à augmenter par ſa valeur ſa reputation que la nobleſſe

de ſon ſang luy donnoit déja. Il eſtoit ſecondé de Quirino à qui l'amour de ſon pays fourniſſoit aſſez de raiſons pour repreſenter aux autres combien il leur ſeroit honteux de n'eſtre partis des coſtes d'Italie que pour eſtre les ſpectateurs de l'embrazement de l'Ile de Chypre.

Apres avoir ainſi demeuré dans le Port de Suda à conteſter ſur ce qu'ils devoient faire, à la fin reſolus de combatre, ils envoyerent des gens pour decouvrir quelles eſtoient les forces des ennemis, & le nombre de leurs vaiſſeaux. Mais Muſtapha ayant receu un renfort de vingt mil ſoldats qu'on avoit

firez de deſſus les Galeres, commença d'attaquer avec tant de furie tous les endroits de la ville, renouvellant à toute heure ceux qui alloient à l'aſſaut, qu'ayant enfin fait breche en divers endroits de la muraille, & s'eſtant ſaiſis de la porte appellée *Potocataio*, il ſe rendit maiſtre de la ville ou apres avoir fait un cruel maſſacre de ceux qui eſtoient dedans, il y arbora ſes enſeignes victorieuſes.

Les trois Generaux ayans ſceu la priſe de Nicoſie, & eſtant rentrez de nouveau dans le Conſeil, Doria demeuroit toujours ferme dans ſon premier avis, & ſouſtenoit qu'on ne devoit point attaquer

les ennemis dans l'eſtat où eſtoient les vaiſſeaux de la Republique ; Qu'eſtans degarnis de ſoldats dont la pluſpart eſtoient morts de peſte, ou malades dans les Ports de Candie, c'eſtoit riſquer leur vie, & leur reputation que de vouloir combattre avec un ſi grand deſavantage. N'ayant pû neantmoins luy ſeul reſiſter à Colonne, & à Quirino, il demanda avec grande inſtance qu'on luy laiſſaſt la pointe droite de l'armée, ſoit que ce fuſt par generoſité ou par adreſſe, par ce que c'eſtoit le poſte le plus perilleux pour bien ſouſtenir le combat, & auſſi le plus commode pour ſe retirer.

Dans

Dans cette reſolution ils mirent à la voile pour aller attaquer l'armée des Turcs qui eſtoit dans les Ports de l'Iſle de Chypre, chargée des depoüilles de Nicoſie, & qui ne demandoit que l'occaſion d'en faire encore de nouvelles. Mais en faiſant chemin il ſurvint de nouveaux differans entre les trois Generaux; Et comme pendant la nuit il s'eſleva une furieuſe bouraſque, Doria ſous pretexte de trouver les flots moins agitez en haute mer s'eſloigna des autres qui, eſcartez, & batus de la tempeſte, ſe rejoignirent enfin dans le Port de Candie. Là apres pluſieurs longues deliberations, &

pour divers changemens, pour conclusion Doria leur declara qu'il estoit important pour le service des Estats du Roy son Maistre qu'il retournast en Sicile, ayant eu avis qu'Occhiali fameux Corsaire couroit les rivieres de la Pouille, & de la Calabre; dequoy Colonne s'estant faſché partit en mesme temps, & tira du costé d'Ancone.

L'on faisoit pendant ce temps-là plusieurs Congregations dans Rome, où se trouvoient de la part du Pape les Cardinaux Morone, Alexandrin, Grassis, Cesis, Aldobrandin, Della Chiesa, & Rusticucci; De la part du Roy Catholique les Cardinaux

Granvelle & Paceco avec l'Ambaſſadeur Zuniga; & de la part de la Republique de Veniſe les Cardinaux Commandon, & Cornare, & l'Ambaſſadeur Michel Suriano. Mais comme l'on eut apris la perte de Nicoſie, & que le Pape eut eſté particulierement informé au retour de Colonne de tout ce qui s'eſtoit paſſé dans leur voyage, il en reſſentit un depit extraordinaire, & enflamé du zele qu'il avoit pour la Religion, craignant qu'à l'avenir il ne ſurvint encore de pareilles difficultez, & que Doria n'uſaſt des meſmes artifices, d'autant plus pernicieux au bien public qu'ils eſtoient co-

lorez d'une utilité particuliere, il fit convoquer tous ceux qui eſtoient deputez pour la ligue, & les ayant fait aſſembler devant luy, leur parla en ces termes.

» La mauvaiſe intelligence » qui s'eſt rencontrée entre nos » Generaux, comme vous avez » pû ſçavoir, a eſté cauſe du » grand deſavantage que la Re- » publique Chreſtienne en a re- » ceu ; & de la honte, & de » l'infamie qui ont ſuivy la perte » que nous avons ſouferte. Car » ſi les Turcs pouvoient par la » force de leurs armes ſe ren- » dre maiſtres de l'Iſle de Chy- » pre, cela pouvoit auſſi arriver » avec moins d'honneur pour » eux, & de honte pour le nom

Chreſtien ſi nos Chefs euſſent « eſté plus unis enſemble dans « une occaſion ſi importante à « la Religion, & au bien public. « Ils devoient ſe ſouvenir com- « bien ils eſtoient obligez à def- « fendre les droits de leurs « Princes, & encore davanta- « ge ceux de Dieu qui doivent « eſtre toujours preferez à tous « les intereſts du monde. Et « j'avouë que je ne puis parler « de la perte qu'on vient de fai- « re ſans reſſentir beaucoup de « douleur, & ſans blaſmer ceux « qui devoient s'y oppoſer, puiſ- « que d'un coſté cela me remet « devant les yeux une image « deplorable de l'eſtat, où eſt « à preſent le Royaume de Chy- « pre. Je vois la priſe de Ni- «

» coſie, Famagoſte eſtroitement
» aſſiegée, la mort, & l'eſcla-
» vage de tant de perſonnes in-
» nocentes, la profanation des
» Temples ſacrez, & tout en-
» ſemble la ruine fatale de tant
» de lieux conſiderables par leur
» grandeur, & par leur ſainte-
» té; Et d'autre coſté j'enviſage
» les noſtres qui pour de legers
» pretextes de diviſion demeu-
» rent oiſifs, ou comme les ſpe-
» ctateurs des miſeres commu-
» nes du Chriſtianiſme ſans
» qu'un objet ſi ſenſible ait eſté
» capable de les porter à la def-
» fence de cette Iſle, & à ſe
» venger de leur ennemy com-
» mun; comme s'ils euſſent
» douté que Dieu meſme qui
» ſçait deffendre ſa cauſe, &

proteger la Foy euſt eſté pour « lors dans l'impuiſſance de don- « ner luy-meſme de la force à « leurs bras, fortifier leurs cou- « rages, & renouveler dans ces « derniers temps les exemples « anciens des grandes choſes « qu'il fit autrefois pour ſon peu- « ple contre les Pharaons. «

Quand meſme il euſt pleu à « ſa Divine Majeſté que les « choſes euſſent reuſſi d'une ma- « niere deſavantageuſe, pou- « voient-ils deſirer une plus bel- « le occaſion pour mourir glo- « rieuſement ? Ceux qui fuſ- « ſent morts dans cette rencon- « tre n'euſſent point eu ſujet « de porter envie aux vivans : « car où pouvoient ils repandre « leur ſang plus precieuſement «

» que dans un combat où ils
» rendoient ſervice à Dieu, qui
» pour recompenſe de ce qu'on
» fait pour luy ne donne pas
» moins que des biens éternels?
» Lorſque je penſe que le Turc
» plus Barbare encore dans ſa
» Religion que dans ſes cou-
» ſtumes, & dans ſes mœurs, à
» trouvé moyen par la diviſion
» des Princes Chreſtiens de ſe
» rendre maiſtre en tres peu de
» temps de l'Armenie, de la
» Grece, de la Judée, & meſ-
» me du ſacré tombeau de Je-
» ſus-Chriſt, & que ces lieux
» où noſtre foy a pris naiſſance,
» & où veſcurent nos premiers
» parens, ſont preſentement
» par noſtre laſcheté la demeu-
» re de l'Idolatrie; Que cette
terre

terre dont le nom eſtoit ſi fa- »
meux, & où Dieu eſtoit ado- «
ré d'un culte ſi ſaint, n'eſt «
plus qu'une terre abominable, «
& un pays fecond en impie- «
tez, & en miſeres, il m'eſt «
impoſſible de ne pas verſer des «
larmes. Le moyen de ne pas «
deplorer la condition mal- «
heureuſe où la Religion Chre- «
ſtienne ſe trouve dans ce ſie- «
cle plus que dans les ſiecles «
paſſez. Car encore nos Pre- «
deceſſeurs eurent le courage «
de porter leurs armes au dela «
de ces mers, & d'arborer plu- «
ſieurs fois l'eſtendart de la «
Croix au milieu de ces Pro- «
vinces. Ils y firent un ſan- «
glant carnage des impies qui «
s'en eſtoient rendus maiſtres, «

» & y reſtablirent le culte, &
» la gloire de noſtre Religion.
» Mais aujourd'huy cette ancien-
» ne valeur des conquerans eſt
» entierement eſteinte, auſſi
» bien que la pieté de nos Pe-
» res. L'on ne parle plus de por-
» ter le nom Chreſtien au delà
» de la mer, on ſe contente de
» le deffendre contre les Infi-
» delles; on ne parle plus d'al-
» ler combattre pour la gloire,
» mais ſeulement de conſerver
» ſa vie, & ſa Religion. Soly-
» man ayant porté ſes armes les
» années dernieres du coſté
» d'Occident, & s'eſtant rendu
» maiſtre de Julia, & de Zig-
» het, ſoumiſt une grande par-
» tie de la Hongrie, entra juſ-
» ques dans le cœur de l'Al-

lemagne ; & du coſté d'O- «
rient ſubjuga les Iſles de Rho- «
des & de Chio : Maintenant «
ſon fils Selim, quoy que plongé «
dans l'oiſiveté & dans les de- «
bauches a pourtant le courage «
de vouloir achever d'oprimer «
nôtre lâcheté, & nous menace «
déja de venir juſques dans le «
milieu de l'Italie, & juſques au «
Trône de la Religion Chré- «
tienne. Il ſeroit donc temps «
que nos Princes commençaſ- «
ſent à ſe reſſouvenir que toutes «
les fois que diviſez les uns des «
autres, ils ont voulu combatre «
cet ennemy commun, ils en «
ont eſté la proye & ſont tom- «
bez ſous ſon eſclavage. Que «
pour s'oppoſer à un mal uni- «
verſel, & pour leur commune «

» défence, ils doivent s'unir en-
» ſemble conſiderant que ce qui
» ne paroiſt aujourd'huy que la
» perte de quelques particuliers,
» deviendra dans peu le domma-
» ge & la ruine de tous.
» Nous avons donc jugé à
» propos de vous aſſembler icy
» pour déplorer l'eſtat où ſe
» trouve la Religion Chreſtien-
» ne, eſtant perſuadez que vous
» en avez tous de meſmes ſen-
» timens ; Et que comme c'eſt
» à vous à prendre les dernieres
» deliberations pour la ligue,
» vous devez penſer que c'eſt
» une choſe digne de vôtre pie-
» té & de vôtre prudence de re-
» trancher toutes les difficultez
» qui pourroient naiſtre, pour
» venir promptement à la con-

clûſion de cet ouvrage. Laiſ- «
ſant à part les emulations & les «
jalouſies particulieres, qui ſont «
toujours le poiſon du bien pu- «
blic, vous devez exhorter vos «
Princes comme nous les exhor- «
tons avec toute l'affection pa- «
ternelle, qu'ils veillent traiter «
entr'eux avec ſincerité de cœur «
& d'action plûtoſt que par de «
ſimples demonſtrations de bon- «
ne volonté. Si vous jugez que «
nôtre preſence puiſſe eſtre de «
quelque utilité dans l'armée, «
nôtre âge n'empéchera pas «
que nous ne ſupportions enco- «
re les incommoditez de la mer; «
& que nous ne nous expoſions «
à tous les dangers de la guerre, «
afin de faire la charge d'un ve- «
ritable Paſteur, qui doit donner «

» ſa propre vie pour défendre
» ſes oüailles. Nous ne pouvons
» deſirer un plus grand honneur
» que de laiſſer cet exemple à
» nos ſucceſſeurs, ni finir plus
» glorieuſement nos années,
» qu'en nous ſacrifiant pour le
» bien de la Religion.

Ce diſcours du Pape fut un preſſant aiguillon aux Deputez qui les porta à ſe raſſembler plus frequemment pour la concluſion de la ligue. Au commencement il y eut une forte conteſtation entr'eux pour reſoudre à qui l'on donneroit le commandement general de l'armée. On en fit la propoſition au Pape, afin de leur oſter tout ſujet de diſpute. L'on auroit choiſi volontiers Emanuel Phil-

bert Duc de Savoye, dont la naiſſance & la valeur eſtoient d'un grand merite ; mais les Venitiens le recuſerent ſecretement, craignant qu'il n'eût quelques pretentions ſur l'Iſle de Chypre, à cauſe qu'il eſtoit petit neveu de Loüis Roy de Chypre, à qui Charlotte de Luſignan ſa femme avoit laiſſé ſes droits lors qu'elle mourut en 1462. Enfin les parties convinrent de la perſonne de Dom Jean d'Autriche, alors celebre pour pluſieurs belles actions qu'il avoit faites contre les Mores dans le Royaume de Grenade, mais particulierement à cauſe de Charles V. ſon Pere, dont le nom eſtoit ſi celebre. Et ayant diſſipé tous les nuages

de la défiance qui pouvoient reſter entre le Roy d'Eſpagne & le Senat de Veniſe, ils ſignerent un acte de Confederation & de ligue perpetuelle contre la maiſon Ottomane, entre le Pape, le Roy d'Eſpagne, & la Republique de Veniſe, reſervant des Places pour les autres Princes qui voudroient y entrer, auſquels le Pape par le moyen de ſes Nonces extraordinaires & de ſes Legats *à Latere*, devoit faire de nouvelles inſtances & les y exhorter. La Ligue ayant eſté jurée & publiée en plain Conſiſtoire le 20. May 1571. Le Pape envoya Odeſcalco & Salviati vers les Princes d'Italie pour leur demander un nouveau-

ſecours de gens de guerre. Enſuite il declara Legats le Cardinal Neveu & le Cardinal Commandon, le premier pour aller ſeulement rendre une action de civilité au Roy d'Eſpagne, & negocier par apres avec les Rois de Portugal & de France, ſur les beſoins preſſans de la Religion. Et le ſecond pour paſſer en Allemagne vers l'Empereur, & le Roy de Pologne.

DANS le meſme-temps le Pape employoit tous ſes ſoins à amaſſer de l'argent pour contribuer aux frais de la guerre. Ayant impoſé les decimes ſur tous les Benefices & le Clergé de ſon Eſtat & du Royaume de Naples, il en avoit rendu la le-

vée facile plus par le bon exemple qu'il donna luy-mesme que par l'industrie de ses Ministres. Car l'année d'auparavant ayant pourveu le Cardinal neveu du Camerlingat, qui est une des charges les plus considerables de la Cour, tant pour l'honneur que pour le profit, il se la fit rendre & l'ayant venduë au Cardinal Cornare soixante & dix mil écus, il employa cette somme pour le service des affaires presentes. Cette action donna autant d'admiration & de joye à toute la Cour, qui n'étoit pas accoûtumée depuis long-temps à voir des exemples d'une si grande vertu, qu'elle causa d'étonnement & de déplaisir au Cardinal Ale-

xandrin, qui avoit regardé à ce qu'on s'imaginoit, ſa Legation comme un ſujet de luy faire meriter de nouveaux revenus Eccleſiaſtiques, & non pas de diminuer ceux qu'il poſſedoit déja. L'on dit que le Pape en luy conferant cette charge pour rabaiſſer cette marque d'affection humaine qu'il luy faiſoit paroiſtre, avoit ajouſté qu'il ne la luy donnoit qu'en depôt, & pour s'en ſervir en cas de neceſſité, faiſant entendre par là que les bons Princes ne doivent ſe conſiderer que comme les depoſitaires des biens de l'Egliſe, afin de les employer dans les neceſſitez de la Religion.

Mais depuis la priſe de Nicoſie pendant que Muſtapha

tient Famagoſte étroitement aſſiegée, l'armée Ottomane ſe voyant en toute ſeureté & devenuë plus hardie à tout entreprendre par la retraite des noſtres & le peu d'union qui eſtoit entr'eux, court de toutes parts avec une licence effrenée, & ayant brûlé & ſaccagé les Iſles de Zante, de Cerigo & de Cefalonie, avoit tourné la prouë de ſes vaiſſeaux du côté de Corfou, d'où Sebaſtien Veniero, ſur le bruit de la puiſſance des ennemis eſtoit party avec les Galeres de la Republique, pour ſe rendre en Sicile où les autres Chefs devoient ſe rendre.

Cependant Rome & toute l'Italie ſouffroit une peine ex-

treme, lors qu'on aprenoit par les nouvelles de Veniſe, que l'armée du Turc ne trouvant aucune reſiſtance entroit juſques dans le Golfe Adriatique, & dans les Rivieres de la Dalmatie, où brûlant & ſaccageant tout, elle emmenoit avec elle un grand nombre de priſonniers, & paroiſſant comme triomphante dans les mers d'Italie ſembloit menacer toute la Chreſtienté du jouc de ſa domination.

Le Pape agité de continuelles inquietudes par l'amour & le zele ardent qu'il avoit pour le bien commun, comme s'il euſt reſſenty luy ſeul toute la perte & l'infamie qui retomboit ſur la Chreſtienté, en-

voyoit Couriers ſur Couriers à Dom Jean d'Autriche pour ſolliciter ſon depart. Mais ce Prince ſans ſe haſter davantage demeuroit dans la Cour d'Eſpagne à faire ſes preparatifs pour la guerre, & à ordonner de riches habits : défaut ordinaire à ceux de cette nation qui dans les actions les plus ſerieuſes ne peuvent oublier ce qui regarde la magnificence & la pompe des ajuſtemens. Enfin eſtant party accompagné de la fleur de la nobleſſe d'Eſpagne apres avoir heureuſement traverſé la mer juſques à Gennes, il paſſa à Naples où le Cardinal de Granvelle qui en eſtoit Vice-Roy, luy donna ſolemnellement le

Bâton de Capitaine general de l'armée que le Pape luy avoit envoyé. Peu de jours apres il partit pour Meſſine, où il fut receu avec beaucoup de marques d'honneur & de témoignages de joye par Veniero & Colomne qui l'attendoient avec grande impatience. Ayant aſſemblé le Conſeil, la plus grande partie des Capitaines & des plus experimentez qui commandoient dans l'armée s'y eſtant trouvez, on agita diverſes queſtions pour ſçavoir s'il eſtoit à propos de combattre. Les uns s'eſtonnans de ce qu'on mettoit cela en deliberation, demandoient pourquoy l'on avoit aſſemblé tant d'hommes & tant de vaiſſeaux, & fait

de ſi grands preparatifs de guerre ; ſi c'eſtoit pour abandonner avec plus de honte la victoire aux ennemis, & pour acheter avec plus de dépenſe l'infamie que le nom Chreſtien en recevroit ? Que ce ſeroit augmenter encore davantage la temerité & l'audace des Barbares, qui tirant avantage de la crainte qu'on auroit d'eux, s'en ſerviroient à noſtre dommage dans la premiere occaſion pour s'aſſeurer plus facilement la victoire. Que le plus ſeur eſtoit de les prevenir par une entrepriſe hardie, & de faire par ſa propre vertu, ce que l'on ſeroit obligé enfin d'executer avec d'autant plus de deſavantage que l'on y ſeroit forcé par la neceſſité. Les

Les autres preferant les conſeils où il paroiſſoit plus de prudence à ceux où il y avoit plus de courage, diſoient que comme noſtre armée eſtoit preſque compoſée de toutes les forces qu'on avoit, il n'y auroit pas de ſageſſe de vouloir commettre dans une rencontre toute la Republique Chreſtienne, veu que la ſaiſon eſtant déja avancée, les ennemis ſeroient obligez de ſe retirer pour ne pas courir fortune aux aproches de l'hyver. Qu'il ſuffiſoit cette année d'avoir montré qu'on avoit des forces aſſez conſiderables pour les repouſſer. Et que vouloir faire une plus grande tentative, s'eſtoit une entrepriſe d'autant plus

temeraire qu'elle eſtoit moins aſſeurée. Odeſcalco envoyé Nonce auprés de Dom Jean d'Autriche, & qui eſtoit preſent dans le Conſeil exagerant les perils preſens, & laiſſant à part ceux qui pouvoient arriver, répondoit à cela que le ſalut commun dépendoit d'une bataille, laquelle eſtoit neceſſaire à tout le monde, bien qu'elle ne parût glorieuſe qu'aux plus hardis. Et exhortant un chacun de la part du Pape à une ſi noble entrepriſe, il promettoit une victoire ſi certaine qu'il tâchoit de fortifier la foibleſſe de ſes raiſons naturelles par des raiſons divines, & par les Propheties d'un grand Perſonnage d'Eſpagne,

S. Iſidore Eveſque de Seville.

qu'il apliquoit ſelon l'interpretation meſme de ſa Saincteté à la perſonne de Dom Jean, ce qui fut cauſe qu'apres que ces choſes eurent reuſſi heureuſement, on ajoûtoit encore beaucoup plus de foy aux propheties de ce S. Homme. Dom Jean vaincu par les fortes inſtances du Nonce, & par les raiſons des Capitaines Venitiens qui ſouhaitoient de remedier aux dommages preſens de la Republique, mais encore porté par le deſir de la gloire, & par l'inclination naturelle qu'il avoit d'égaler par les armes l'Empereur ſon Pere, fiſt ſçavoir à toute l'armée que chacun ſe preparaſt pour combattre. Le Nonce ayant à

l'heure-meſme publié une Indulgence en forme de Jubilé, ordonna trois jours de jeûne pour ſe diſpoſer à communier le huitiéme Septembre jour de la Nativité de la Vierge, où ſous ſes auſpices & ſous ſa protection, l'on commença de s'embarquer, & huit jours apres l'on mit à la voile.

Le 16. Septembr.

Preſque dés la ſortie du Port l'armée commença de marcher en ordre, & en état d'attaquer l'ennemy. Il y avoit deux Galeres qui ſous le commandement de Jean de Cardone marchoient pluſieurs milles devant les autres. Jean André Doria voguoit en haute mer avec cinquante-quatre Galeres qui formoient la poin-

te droite de l'armée. Auguſtin Barbarigo Provediteur des Venitiens conduiſoit la gauche avec un pareil nombre & côtoyoit la terre.

Le milieu de la bataille conſiſtoit en ſoixante Galeres, où ſur la Royale richement parée eſtoit Dom Jean d'Autriche. A ſa main droite Colonne ſur la Capitaine de l'Egliſe, & à ſa gauche Veniero avec celles de la Republique. Dom Alvaro Baſſano Marquis de Sainte-Croix commandoit l'arriere-garde, & avec trente Galeres ſerroit les autres eſquadres, & environnoit ſix Galeaſſes d'une grandeur extraordinaire, leſquelles lors que le vent s'alentiſſoit eſtoient remorquées par

les Galeres des pointes & du corps du milieu de la flotte. Le Capitaine Andrada homme experimenté ſur la mer s'eſtant avancé avec ſept Vaiſſeaux legers pour découvrir l'eſtat de l'armée des Turcs, raporta qu'apres avoir fait beaucoup de priſes & de degaſts de côté & d'autre, elle s'eſtoit enfin retirée dans le Golfe de Lepante. Qu'il s'en eſtoit détaché ſoixante Galeres chargées des Chreſtiens qu'ils avoient enlevez; Qu'on ne ſçavoit pas bien ſi elles eſtoient allées vers Conſtantinople porter leur butin, ou vers la Morée pour en raporter des vivres.

Sur cet avis Dom Jean aiant fait aſſembler ſur la Royale les

Chefs de l'armée pour tenir Conſeil, ils convinrent tous que ce ſeroit pecher contre les regles de la prudence, que d'entrer dans le Golfe de Lepante, & de vouloir attaquer l'armée ennemie au milieu de ſes forteresſes, mais qu'il faloit plûtôt faire quelque entrepriſe le long des coſtes de la Morée, où les ennemis ne venant point, ils repareroient en quelque ſorte leur reputation & les pertes qu'ils avoient faites. Et au cas que l'armée Ottomane y arrivât, alors elle ſe trouveroit engagée au combat. Que pour cela il ne falloit pas perdre temps à s'avancer dans ces mers afin de donner une bonne opinion de ſoy, ce qui n'eſt

pas peu utile dans le métier de la guerre.

Mais Portaü alors General de l'armée Ottomane, & homme conſommé dans le métier, n'eut pas plûtoſt avis que l'armée des Chreſtiens eſtoit partie de Sicile, qu'il envoya Carahogia vieux Corſaire, mais homme ruſé & entreprenant, qui monté ſur une legere Fregate, ſe meſla de nuit dans nôtre Armée pour en connoiſtre les forces. Et comme il rencontra ſur le bord de la mer quatre des noſtres qui par hazard étoient ſortis des Vaiſſeaux, il les emmena priſonniers & porta aux ſiens les nouvelles qu'il avoit apriſes du nombre de nos Galeres & de nos ſoldats.

Ayant

Ayant tenu conſeil entr'eux, apres divers avis ils arrêterent enfin qu'il ne ſeroit ni bien ſeant ni avantageux à la gloire & à la puiſſance Ottomane, de ſe tenir enfermez dans le Golfe de Lepante : De ſorte que Portau ayant receu des Forteresſes voiſines de nouvelles proviſions d'armes & de ſoldats, il fiſt mettre à la voile & fingla du coſté de l'Iſle de ſainte Maure, croyant que les noſtres ne ſe hazarderoient point de paſſer ſi avant. Ainſi les Generaux des deux Armées également deſireux d'acquerir de la gloire, où du moins de ſe ſignaler par une vaine apparence de hardieſſe ſe trouverent en eſtat de combattre,

n'eſtant plus au pouvoir des Capitaines d'éviter la bataille, puiſque les deux armées étoient en preſence l'une de l'autre.

Bataille de Lepante

Ce fut le 7. Octobre jour fameux dans nos ſacrez Annales, que noſtre armée aprochant des Iſles Echinades à preſent nommées *Corſolari*, commença ſur le point du jour à découvrir les Vaiſſeaux Turcs. Dom Jean en ayant eſté auſſitôt averty, ſans cauſer aucun tumulte par un trop grand empreſſement, ordonna à tous les ſoldats de ſe mettre ſous les armes, & de prendre leurs poſtes; Doria s'élargit en haute mer avec la pointe droite, & le Provediteur Barbarigo avec

la gauche, prist le long des côtes jusques aux endroits où l'eau estoit assez profonde pour porter ses vaisseaux. Dom Jean allant sur la mesme ligne dans le milieu de la bataille, commanda aux Galeasses de s'avancer pour recevoir l'ennemy. Et au Marquis de Sainte-Croix de demeurer à l'arriere-garde, & ne se point mesler dans la bataille qu'il ne fût bien asseuré de ne pas donner moyen aux Galeres Ottomanes de l'attaquer par derriere.

Toutes choses ainsi disposées, Dom Jean, Colonne & Veniero montez chacun sur une legere Fregate, apres avoir fait une reveuë de l'armée & mis l'ordre par tout, remon-

trerent aux ſoldats que cette heureuſe journée leur preſentoit dans un petit eſpace de mer la défenſe de toute la Chreſtienne ; qu'ils ne pouvoient moins eſperer que la gloire du martyre ou l'honneur de la victoire, & auſſi-tôt ſe retirans ſur leurs Galeres, leurs paroles furent ſuivies du cry public de tous les ſoldats échauffez d'une genereuſe ardeur de combattre, & du bruit confus des tambours & des trompettes.

D'ailleurs l'armée Ottomane apres avoir en un moment mis bas les voiles & les antenes, & avec une incroyable promptitude ordonné ſa milice & ſes vaiſſeaux, venoit au devant

de la noſtre. Portau eſtoit au milieu avec 94. Galeres; à ſes coſtez Siroco Gouverneur d'Alexandrie commandoit la pointe droite avec 56. Galeres qui tiroient du coſté de la terre. Occhiali fameux Corſaire Gouverneur d'Alger conduiſoit la pointe gauche, & tenoit le haut de la mer avec 85. tant Galeres que Galeottes.

Almurat eſtoit comme caché derriere luy avec quarante-deux Galeres preparé à ſe ſervir de ruſe & de fineſſe pour ſurprendre les noſtres dans le fort du combat. Caracoſſa venoit apres tous les autres avec un grand nombre de vaiſſeaux. C'eſtoit un ſpectacle merveilleux de voir ces deux armées

dans un ordre ſi beau & ſi formidable, & de voir en meſme-temps les deux plus grandes puiſſances du monde dans un petit eſpace de mer, où la fortune ſembloit eſtre au milieu pour decider le ſort des deux partis.

Lors qu'ils furent dans une diſtance proportionnée, les Turcs furent les premiers qui par une décharge d'artillerie, inviterent les noſtres au combat, à quoy on leur répondit auſſi-tôt. Alors ſoit que ce fût par une grace toute ſinguliere du Ciel, ſoit qu'ayant paſſé les Iſles Eſchinades où le fleuve Acheloïs ſe déchargeant dans la mer par deux vaſtes embouchеures cauſe de continuelles

tempeſtes, le vent qui avoit toujours eſté contraire aux nôtres ceſſa tout d'un coup, & la mer ſe trouva calme & tranquille, comme ſi elle eût voulu preparer un champ égal aux deux partis, & leur donner un meſme avantage pour le combat.

Les ſix Galeaſſes s'eſtant beaucoup avancées, & ayant joins l'armée ennemie commencerent & du front & des flancs à faire une décharge de leur artillerie avec un bruit plus horrible que le tonnerre. Et les ſoldats tirant du bord des vaiſſeaux ſur les Turcs qui étoient à découvert firent un ſi grand feu que le Ciel & la mer changerent de face en un mo-

ment, & devenus horribles par la flame continuelle & les tourbillons de fumée dont tout l'air eſtoit remply, l'on n'entendoit plus au milieu de l'obſcurité qu'un bruit épouvantable, un fracaſſement de vaiſſeaux & une confuſion de cris barbares & extraordinaires. Les ennemis s'eſtant aperceus de leur deſavantage, quoy qu'en cette premiere attaque, ils euſſent eſté contrains d'abandonner leur ordre, tâcherent de s'attacher de plus prés au combat & avec une furieuſe décharge de canon, de mouſquets & de fléches s'approcherent de nos Galeres.

Sirroco & le Proveditenr furent les premiers qui ſe joigni-

rent, & les Turcs s'efforçant d'environner les noſtres du coſté de terre, les Galeres ſe mélerent de telle ſorte les unes parmy les autres & ſe heurterent ſi horriblement que tout d'un coup la fureur des ſoldats couvrit cet endroit de la mer d'armes, de membres coupez & de corps morts, & rendit l'eau toute rouge de ſang. Mais comme Paul Sforce eſtoit là avec toute la fleur de la milice Italienne, & que de moment en moment le combat devenoit encore plus furieux. Enfin apres pluſieurs aproches, pluſieurs retraites & pluſieurs avantages remportez par les noſtres, les Turcs chercherent à prendre la haute mer & ſon

gerent à leur ſeureté & à ſe retirer. Mais comme la peur les faiſoit fuir avec precipitation, les uns alerent échoüer contre les écueils & les autres abandonnant leurs Galeres tâchoient de ſe ſauver à la nage. Lors que tout l'avantage eſtoit du coſté du Provediteur Barbarigo, il fut bleſſé d'une fléche à l'œil droit, Marin Catarino priſt ſa place, mais il ne joüit pas longtemps de ſon bonheur, & la mort de ces deux vaillans Chefs troubla beaucoup le plaiſir de la victoire.

Mais pendant ce temps-là le combat eſtoit bien plus opiniâtre & plus furieux dans le milieu de la bataille, où les proües de toutes les Galeres s'eſtant join-

tes les unes aux autres, l'ardeur des ſoldats augmentoit de beaucoup par la preſence des Generaux. Dés le premier abord ne voyant plus rien qu'à la clarté du feu des canons & des mouſquets, ils n'avoient plus que l'uſage de l'oüye pour entendre les cris épouvantables des combatans, & les gemiſſemens des mourans & des bleſſez ; de ſorte que ce funeſte ſpectacle de fumée & de feu, ces cris & ces plaintes n'étoient qu'une horrible image de l'Enfer.

La bataille commença ſur les 17. heures du jour à l'uſage d'Italie. Quand le Soleil eut paſſé l'heure de midy, il ſe leva du coſté du couchant un petit

C'eſt environ ſur les 11. heures de France.

vent qui pouſſa ſur l'armée des ennemis tous les nuages de fumée qui s'élevoient de l'artillerie, ce qui donna moyen aux noſtres de ſe ſervir ſi bien de cet avantage, qu'ils ne tiroient aucun coup de canon ou de mouſquet, qui n'endommageât cruellement l'ennemy. Le General Portaü & Ali ſon Lieutenant homme d'eſprit, mais moins brutal, s'eſtant avancez avec un choc tres-rude de leurs Galeres contre celles de Dom Jean d'Autriche, de Colonne & de Veniero; Les premiers environnez de ce qu'ils avoient de plus fort & de plus vigoureux dans leur armée; & ceux-cy de toute l'elite de la nobleſſe d'Eſpagne & d'Italie, la

bataille ſe trouva extraordinairement horrible en ce lieu là, & plus ſanglante qu'en aucun autre endroit. Ce fut là qu'Alexandre Farneſe donna les premieres marques de ce qu'il devoit faire un jour dans le metier de la guerre ; Là Virginie Urſin, Proſper Colonne, Bernardin de Cardines, Honoré Cajetano, André di Piovana, Jeroſme Veniero, & pluſieurs autres donnerent des teſmoignages d'une valeur digne de la nobleſſe de leur ſang. Les Galeres s'eſtant abordées, & meſlées les unes aux autres par diverſes eſquadres ; & les deux partis eſtans venus aux mains, la fureur des combatans augmenta de telle ſorte que la mer

enfla par le ſang & le carnage de ceux qui tomboient continuellement dedans. De ſorte que la fortune tenant long-temps dans une égale balance le ſort des deux partis en rendoit l'evenement douteux ; mais enfin Portaü cedant à la valeur des noſtres monta ſur une legere fregate, & abandonna les ſiens dans la plus grande chaleur du combat. Dans le meſme temps Ali ayant eſté tué, Jean d'Autriche commanda qu'on luy coupaſt la teſte, & l'ayant fait mettre au bout d'une pique, la fiſt eſlever en l'air, & crier hautement victoire. Ce bruit redoubla le courage des noſtres pour l'obtenir encore plus

grande, & deſeſpera les ennemis.

Mais avec un ſuccez bien different l'on avoit toujours combattu, & l'on ſe battoit encore à la pointe droite. Car ſoit que Doria prevoyant le deſſein qu'Occhiali avoit de l'environner & de l'attaquer par les coſtez, euſt voulu ſe ſervir luy-meſme d'un pareil ſtratageſme; ſoit qu'il en uſaſt ainſi pour d'autres raiſons, il s'eſlargit ſi fort en mer qu'il fut long-temps ſans pouvoir rejoindre & ſecourir ſes Collegues; ce qui fiſt qu'Occhiali ſe ſervit de cette occaſion pour environner les noſtres avec avantage: Car il les attaqua avec une furieuſe déchar-

ge d'artillerie, & à coups de fleches ſans pourtant s'engager trop avant dans le combat, de crainte que Doria en s'approchant ne l'enfermaſt au milieu de ſes galeres. Ainſi de ſon coſté il tenoit encore en ſuſpens le ſuccez de la victoire; Et comme il avoit ſurmonté quelques Galeres & le vaiſſeau où commandoit Benedetto Storanzo qui fut tué apres s'eſtre deffendu avec une valeur digne de ſa naiſſance, il les emmenoit avec luy preſque comme triomphant à la veuë & au grand deplaiſir des vainqueurs. Mais comme l'epaiſſeur de la fumée fut eſclaircie par le Soleil qui commençoit à baiſſer, & qu'elle fut diſſipée par

par un vent qui s'eſlevoit avec plus de force, il aperçut de toutes parts le miſerable carnage des ſiens, & voyant tous les eſtendars Ottomans à bas, il jugea bien qu'il luy ſeroit inutile de vouloir reſiſter davantage contre les noſtres, de ſorte qu'ayant fait deployer les voiles de ſes Galeres, il priſt auſſi-tôt la fuite. Doria eſtant ſurvenu voulut le ſuivre, mais il en fut empeſché par les tenebres de la nuit, & par la mer qui commençoit à eſtre puiſſamment agitée; Ces deux accidens furent dautant plus contraires aux deſirs de Doria qu'ils furent favorables à Occhiali. Ainſi finit cette fameuſe bataille, & s'il n'y en a ja-

mais eu de ſi glorieuſe à la Chreſtienté, on peut dire auſſi qu'il n'y en a point eu dont la ſuite ait eſté moins avantageuſe à cauſe de la mort de Pie V. qui ſurvint bien-toſt apres, ſi ce n'eſt qu'on veüille mettre en conte les fruits de la paix, dont nos mers joüyrent enſuite pendant pluſieurs années.

C'eſt une choſe qui a paſſé pour tres aſſeurée que le meſme jour de cette grande victoire, le Pape eſtant debout contre une des feneſtres de ſon Palais, demeura long-temps comme immobile les yeux eſlevez au Ciel, enſuite dequoy avec un viſage plus ſerain qu'à l'ordinaire ſe tour-

nant vers ſon Threſorier qui eſtoit aupres de luy: Allez luy-dit-il, rendre grace à Dieu « de la victoire qu'il nous a don- « née; ſoit qu'à l'heure-meſme « il euſt pleu à Dieu de luy faire voir ce qui ſe paſſoit, ou qu'il luy revelaſt de quelqu'autre maniere. Comme ce n'eſt pas un ſujet d'hiſtoire de parler des ſecrets de la Divine providence, je laiſſe aux hommes pieux à entrer dans ces conſiderations.

Lorſque les nouvelles de la bataille furent arrivées à Rome toute la ville fut remplie de joye, & le peuple ayant decerné un triomphe à Marc Antoine Colonne, a ſon retour ce General fut receu avec

un applaudiſſement univerſel, & des demonſtrations d'une joye publique accompagnez d'arcs de triomphes, & de toutes les marques d'honneur. Ces heureuſes proſperitez porterent l'eſprit du Pape à aſpirer à de plus grandes choſes; non ſeulement il ſolicitoit les Princes Chreſtiens pour une nouvelle confederation, mais il taſchoit de ſoulever tout le monde contre la puiſſance Ottomane. Ayant choiſi des perſonnes pour aller vers les Roys de Perſe, d'Etiopie, & de l'Arabie heureuſe, il leur eſcrivit, & leur repreſenta qu'ils devoient ſe haſter d'attaquer le Turc, & conquerir ſes Eſtats à pre-

ſent que les noſtres l'avoient mis dans une deroute ſi épouvantable, & qu'ils ſe preparoient à pourſuivre leur victoire avec des forces encore plus conſiderables. Comme les Brefs que le Pape envoya à ces Princes me ſont heureuſement tombez entre les mains, je me perſuade que la poſterité ſera bien aiſe d'y voir exprimé le zele ardant que ſa Sainteté avoit pour le bien public. C'eſt pourquoy j'inſereray ſeulement icy celuy qu'il adreſſa au Roy de Perſe.

» pour nous y diſpoſer, & le
» ſeptiéme Octobre ayant don-
» né bataille dans le Golfe de
» Corinte ſur les Confins, & à
» la veuë de l'Empire Ottoman,
» les noſtres defirent entiere-
» ment l'armée ennemie, quoy
» qu'elle fuſt compoſée de plus
» de trois cens voiles. Apres
» avoir taillé en pieces trente
» mille Turcs qui eſtoient l'elite
» de leur milice, ils ont emme-
» né quatre-vingt dix galeres,
» la plus grande partie du reſte
» ayant eſté miſe à fond, & per-
» duë dans ces mers. Et par ce
» que nous travaillons à joindre
» encore à nous tous les autres
» Princes Chreſtiens nos bien-
» aymez fils, & à pourſuivre le
» cours de la Victoire avec des
forces

forces plus considerables, tant « par mer que par terre, nous « avons bien voulu vous en don- « ner avis, afin que vous puis- « siez aussi prendre une occasion « si favorable pour recouvrer la « Mesopotamie, & la Syrie qui « sont des Provinces dependan- « tes de vostre Royaume, & « qui vous ont esté injustement « ostées par nostre ennemy « commun. Prenez la peine de « bien penser que la fortune « vous apelle par nostre moyen « pour prendre plustost part à « la victoire qu'aux fatigues de « la guerre, puisque jamais vous « ne pouvez trouver une occa- « sion plus favorable, ny un « temps auquel comme dans ce- « luy-cy la puissance Ottomane «

» ſera attaquée de tous les co-
» ſtez. Nous prions le vray
» Dieu qui tient dans ſa main
» les cœurs de tous les Roys de
» la terre qu'il veüille vous inſ-
» pirer & vous encourager à
» une entrepriſe ſi plaine de
» gloire ; de ſi grande reputa-
» tion ; qui doit ſi fort accroi-
» ſtre voſtre Empire, & où tout
» le monde doit prendre inte-
» reſt. Et par ce que celuy que
» nous avons envoyé pour vous
» rendre cette Lettre, vous en-
» tretiendra plus amplement ſur
» ce ſujet, nous metterons fin à la
» preſente. De Rome le 16. No-
» vembre 1571.

Mais combien eſt grande la profondeur des abyſmes qui cachent aux hommes les

deſſeins de Dieu ? Pendant que le Pape cherche avec une ſi grande fermeté d'ame, & un zele ſi ardant à ſoulever tout le monde pour le bien de la Republique Chreſtienne ; il tombe dans une grande foibleſſe, & dans des maux de reins auſquels il eſtoit ſujet. Au meſme temps l'arbre qui fait une eſpece de mas au haut du Chaſteau Saint Ange fut frappé du foudre. Comme les hommes ſont naturellement faciles à tomber dans la ſuperſtition, on priſt cet accident pour un preſage de la mort du Pape ; comme ſi le Ciel employoit ſes tonnerres pour les avertir de tout ce qui doit arriver, & que les

foudres fuſſent d'autres marques que celles de la Juſtice Divine, dont il ſemble menacer les impies.

Le Pape ſe ſentant malade eut recours à ſon remede ordinaire qui eſtoit du lait d'aneſſe, & en ayant pris plus qu'il n'avoit accouſtumé penſant adoucir par là l'extraordinaire douleur qu'il ſentoit, il s'affoiblit beaucoup l'eſtomach, & commença de reſſentir une petite fiévre lente qui s'alluma peu à peu. Cela l'obligea d'interrompre ſes audiances, & ſes autres actions Pontificales, ſans neantmoins rien changer de ſa maniere de vivre, ny meſme diminuer le jeuſne du Careſme qui s'ob-

ſervoit alors. De ſorte que ſon indiſpoſition augmentant de jour en jour, tout Rome, ſelon ſa maniere ordinaire dans de pareilles occaſions, & ſelon les divers intereſts de chacun, publioit la gueriſon ou la mort du Pape, comme eſtant déja arrivée, mais que le Cardinal Alexandrin, qui eſtoit de retour de ſa legation, tenoit cachée, & ne vouloit pas encore publier. Lorſqu'apres avoir fait preparer les loges de l'Egliſe de ſaint Pierre, le Pape s'y tranſporta le jour de Paſques au matin, où il donna la benediction au peuple, ce qu'il fit par un mouvement de ſa grande pieté, ou bien à la

priere du Cardinal neveu ; pour ſatisfaire par ſa preſence la curioſité de la Cour de Rome. Il voulut encore dans cette conjoncture viſiter les ſept Egliſes comme s'il euſt voulu dire adieu à ces lieux Saints. Mais ayant fait à pied la plus grande partie de ce pelerinage, il ſe retira extraordinairement fatigué. S'eſtant mis au lit pour y trouver du repos, l'ardeur de ſa fiévre augmenta de telle ſorte que le premier jour de May il finit ſaintement ſa vie, âgé de ſoixante & huit ans, apres avoir eſté prés de ſept ans aſſis dans la Chaire de Saint Pierre.

Il eſtoit d'une taille déchargée & menuë, le viſage long & mai-

gre, le teint d'un blanc un peu meſlé de rouge, les yeux enfoncez, & bleus, & au ſeul aſpect de ſa perſonne l'on pouvoit juger avantageuſement de la pureté de ſon ame & de l'integrité de ſes mœurs. Pendant qu'il fut Cardinal il veſcut ſans aucune eſtime à cauſe de ſon naturel ſevere, & preſque dans le mépris à cauſe de ſa pauvreté. Mais quand il fut Pape, il ſe fit craindre, & parut avec honneur, il eut une affection moderée pour ſes parens; un zele tres-ardant pour la Religion; dans la diſpenſation des graces nulle acception de perſonnes, mais trai-

tant tout le monde également, & avec l'amour d'un veritable Pere. Il eſt vray que dans la punition des crimes, & les affaires qu'il avoit à traiter avec les Princes, il eſtoit un peu plus rigoureux que la condition des temps & la diſpoſition des eſprits ne le permettoit ; Mais dans tous les differens eſtats où il a eſté, il a toujours paru mener une vie tres innocente. Si l'on regarde à ſon âge, & à la gloire de ſes actions l'on peut dire que ſa mort a eſté naturelle & heureuſe, mais conſiderant combien il eſtoit utile pour le bien de la Chreſtienté, elle fut trop pre-

cipitée; Car bien que les Venitiens manquans à ce qu'ils eſtoient obligez par le traité de confederation, ſe fuſſent déja retirez, neantmoins ce fut la mort de ce Pape qui fiſt ceſſer entierement la negotiation de la ligue entre les Princes Chreſtiens, & qui rompit le cours d'une entrepriſe ſi heureuſement commencée contre l'Empire Ottoman. Avec tout cela cette mort ne fut pas moins un ſujet de joye que de triſtèſſe à la Cour Romaine, qui alors ſe conſidera délivrée de la domination d'un vieillard trop auſtere, mal-heur cauſé par le luxe & par la corruption du

temps, où l'on ne pouvoit s'accommoder à la ſeverité des mœurs anciennes, & à l'exacte diſcipline de la Religion.

FIN.

ADITION

A LA VIE DU B. HEUREUX PAPE PIE V.

Où il eſt traité de ſon Eſprit & de ſa Conduite, depuis qu'il ſe fiſt Religieux, juſqu'à ſa Mort.

ADITION
A LA VIE
DU B. HEUREUX PAPE
PIE V.

Où il eſt traité de ſon Eſprit & de ſa Conduite, depuis qu'il ſe fiſt Religieux, juſqu'à ſa Mort.

TOn ne peut aſſez admirer la conduite de la Providence Divine qui donna PIE V. à ſon Egliſe, dans un temps où, comme il dit luy-

meſme, elle eſtoit ſi abatuë & ſi defigurée, & reſſembloit à un vaiſſeau agité de la tempeſte, & ſi je l'oſe dire preſque briſé & endommagé en toutes ſes parties par la mauvaiſe conduite de ceux qui en avoient eu le gouvernement. Car ſi l'on conſidere quelles eſtoient les appliquations de pluſieurs Papes qui l'avoient precedé, on verra qu'ils travailloient bien moins à défendre les intereſts de la Religion Chreſtienne, qu'à eſtablir la grandeur de leur maiſon. Cette notable difference qui ſe trouva entre Pie V. & ſes Predeceſſeurs cauſa un changement conſiderable dans la Cour de Rome, qui crut voir en luy plus de ſeverité qu'il n'y

en avoit en effet. Il parut auſtere, parce qu'il ne pouvoit ſouffrir les deſordres qui s'étoient introduits parmy les Chreſtiens, & principalement parmy ceux qui ſont eſtablis de Dieu pour conduire les Peuples. Mais ſi l'on examine bien toutes ſes actions on y verra des exemples memorables de clemence & de douceur, auſſi bien que de juſtice & de ſevetité,

S'il n'y a rien ſelon les paroles du Sage qui ſoit plus loüable & plus digne d'un grand Prince que la douceur & la clemence, on peut dire que ces vertus ayant paru avec éclat dans la perſonne de Pie V. c'eſt en cela qu'il a ſurpaſſé tous

ceux qui ont eſté avant luy. Il n'y avoit rien de rude dans ſes mœurs ny de ſuperbe dans ſa façon d'agir, mais ce qui eſt aſſez difficile, il uniſſoit ſi bien la douceur avec la gravité que l'une n'alloit jamais ſans l'autre. Cependant il ſçavoit bien auſſi qu'il falloit toujours joindre la Juſtice avec la clemence & la douceur de l'eſprit avec la ſeverité de la diſcipline ; Par l'un de ces moyens il faiſoit que les bons en l'aimant aimoient auſſi la juſtice, & par l'autre que les méchans quittoient ou moderoient leur malice par la crainte qu'ils avoient de luy ; Ainſi il engageoit les uns & les autres à demeurer fideles & à s'aquiter de leurs devoirs.

La

La Juſtice eſt la premiére vertu neceſſaire à tous les grands Princes, & comme le caractere qui les fait connoiſtre pour les Images de Dieu ſur la terre, mais pour eſtre juſte, il faut ſouvent eſtre ſevere; parce qu'il eſt difficile qu'un gouvernement ſoit paiſible & bien ordonné ſi ceux à qui Dieu en a commis l'adminiſtration n'uſent de peines & de chaſtimens contre les perturbateurs de la tranquillité publique. Il eſt de « la miſericorde de pardonner « aux pecheurs, *dit S. Auguſtin*, « *In Pſ. 50.* mais il eſt de la juſtice de punir « le peché. C'eſt pour cela que « nous voyons dans l'Eſcriture ſainte, que ceux à qui Dieu avoit donné une autorité ſou-

veraine ſur ſon peuple, paroiſſent toujours ſi ſeveres & ſi rigoureux obſervateurs de ſa loy, & qu'on remarque meſme d'épouvantables chaſtimens de la vengeance divine contre des Rois & des Princes qui par une fauſſe tendreſſe ou une compaſſion criminelle manquoient à executer ſes volontez. Ainſi ceux qui ont voulu accuſer Pie V. d'eſtre trop rigoureux n'ont pas aſſez conſideré la ſuprême dignité où il eſtoit élevé, qui ne luy permettoit pas de ſe diſpenſer d'une juſtice exacte envers les méchans lors qu'il y alloit de la gloire de Dieu & du bien de la Religion. Car pour ſon intereſt particulier l'on ſçait bien qu'il n'a ja-

mais eſté touché d'aucun deſir de vengeance ; Il eſtoit maiſtre abſolu de ſes paſſions, & bien loin de punir les injures qu'on luy faiſoit il n'en avoit pas meſme le moindre reſſentiment ; mais il mettoit de la difference entre ce qui regardoit ſa perſonne en particulier, & ce qui concernoit la dignité de ſouverain Pontife, comme il le fiſt aſſez connoiſtre en pardonnant à certains médiſans qui avoient écrit contre luy, Pendant, dit-il, qu'ils n'offenceront que le P. Michel, je leur pardonneray, qu'ils diſent tout ce qu'ils voudront, mais qu'ils ne parlent pas contre le Pape.

Il y a eu des perſonnes qui ont attribué à ſon humeur & à

ſon temperament ce qu'il y avoit d'auſtere dans ſes actions, & d'autres qui ſe ſont imaginez qu'il affectoit cette grande ſeverité dés le temps meſme qu'il n'eſtoit encore qu'un ſimple Religieux, afin de ſe rendre plus conſiderable dans les occaſions où il eſtoit beſoin d'eſtre ſevere contre des perſonnes convaincuës d'hereſie. Mais ſi l'on enviſage bien toute la ſuite de ſa vie, & que l'on conſidere cette uniformité d'actions par leſquelles il a rendu ſon Pontificat un des plus memorables qui ait eſté: On verra qu'il n'a rien fait que par un mouvement ſincere de pieté, & par un amour tres-ardent de la Juſtice. Que Dieu qui l'avoit

choiſi pour reformer les abus & éclaircir ſon Egliſe d'une nouvelle lumiere, luy avoit donné une grandeur d'eſprit & une fermeté d'ame propre pour toutes les choſes qu'il avoit reſolu d'operer par ſon moyen. Il permiſt qu'en quittant le monde il entraſt dans une Maiſon où il pourroit faire comme un heureux apprentiſſage des vertus neceſſaires pour bien gouverner l'Egliſe. Car l'Ordre de ſaint Dominique ayant eſté particulierement inſtitué pour la défenſe & la propagation de la Foy, ce fut là qu'il ſe forma l'eſprit, & qu'il priſt les premieres idées de la veritable conduite que doit tenir un Pape, pour le bien & pour l'a-

vantage de la Religion.

Si-toſt qu'il eut receu l'habit dans le Convent de *Voghera* en Lombardie, il ne ſongea qu'à s'aquitter dignement des obligations de ſa Regle; Et lors qu'il fut dans les emplois il s'y comporta avec un ſoin & une diligence qui edifioit tout le monde. Il ne manquoit jamais d'aſſiſter le jour & la nuit à l'Office divin, & toutes ſes actions eſtoient un exemple continuel de vertu pour tous les autres Religieux auſquels il recommandoit ſans ceſſe l'obſervation de leur regle comme la principale choſe qui fait ſubſiſter les Monaſteres. Il les exhortoit à eſtre vigilans, & à s'aplpiquer à la lecture de l'Eſcritu-

re ſainte, qu'il nommoit, le lait ſpirituel des ames, & ſans quoy elles tombent dans la tiedeur & la ſechereſſe.

Pendant qu'il eſtoit Superieur il avoit un ſoin particulier que les Religieux fuſſent fort retirez, & ne ſortiſſent que rarement du Convent, diſant qu'ils eſtoient comme les poiſſons hors de l'eau, lors qu'ils eſtoient hors de leur Monaſtere. Et comme il ſçavoit combien la ſobrieté eſt neceſſaire, il leur repetoit ſouvent que celuy qui n'eſt pas ſobre ne peut eſtre chaſte ; qu'on ne doit ſe nourrir que pour conſerver autant de force qu'il en faut pour s'aquitter de ſa profeſſion ; Ce qu'il obſerva luy-meſme ſi ſoi-

gneuſement pendant toute ſa vie, qu'encore qu'il fuſt d'une complexion fort delicate, & qu'il travaillaſt beaucoup, neanmoins il mena toujours une vie tres-frugale.

Comme une perſonne ſe plaignoit un jour à luy de ce que les exceſſives chaleurs de Rome l'empéchoient de travailler, il luy repartit, que celuy qui mangeoit & beuvoit peu ne ſentoit point le grand chaud de l'Eſté. Lors qu'il alloit à la campagne il marchoit toujours à pied, parlant peu avec ceux qui eſtoient avec luy, & toujours de choſes ſaintes, & meſme la pluſpart du temps il prioit Dieu. Quoy qu'il fuſt mal veſtu il étoit propre auſſi, diſoit-il luy-meſme

meſme, qu'il aimoit la pauvreté, mais qu'il avoit de l'averſion pour la ſaleté & pour l'ordure. Il eſtoit en ſi grande eſtime parmy les ſiens pour ſa modeſtie & la ſainteté de ſa vie, qu'au lieu de l'appeller P. Michel, ils le nommoient d'ordinaire ſaint Bernardin, diſant qu'il luy reſſembloit, non ſeulement dans ſes mœurs, mais meſme par les traits de ſon viſage, & ſa maniere d'agir.

Se trouvant un jour dans un païs d'heretiques, on luy conſeilla de ſe traveſtir pour n'être pas connu de ſes ennemis, & pour éviter le danger où il eſtoit de tomber entre leurs mains; mais on ne peut luy faire changer d'habit, ré-

pondant à ceux qui luy donnoient cet avis qu'il eſtoit toujours preſt de mourir, & qu'il vouloit que ce fuſt dans l'habit de ſon Ordre, lors que Dieu luy feroit la grace de l'appeler à luy.

La premiere de toutes les obligations d'un Chreſtien eſt de ſe conformer en toutes choſes à la volonté de Dieu, & de s'aquitter des fonctions dans leſquelles il ſe trouve engagé ſelon l'eſtat où il a plu à la providence Divine de le mettre. C'eſt ce que fiſt Pie V. pendant qu'il demeura dans l'Ordre de ſaint Dominique, où il exerça des charges tres-conſiderables & tres-importantes : & ce qu'il fiſt encore depuis qu'il fut Car-

dinal. Comme toutes les charges demandent beaucoup d'exactitude, & que pour ne pas tomber dans une indulgence criminelle on eſt ſouvent obligé d'uſer de ſeverité, il ne faut pas s'eſtonner ſi ayant un ſi grand ſoin de s'aquitter de ſon devoir, il parut d'une humeur auſtere dans un temps & dans une Cour où le relâchement eſtoit ſi grand, la diſcipline Eccleſiaſtique ſi peu obſervée, & où tout le monde vouloit vivre à ſa fantaiſie. Ce fut par cette raiſon que d'abord tous les eſprits furent troublez dans Rome, lors qu'ils aprirent qu'il avoit eſté éleu Pape, chacun prevoyant bien que le changement d'eſtat ne chan-

geroit point ſon eſprit. Auſſi ſe voyant élevé à cette haute dignité, il ſoumit tout d'un coup ſa volonté à celle de Dieu, & reſolut auſſi-toſt d'employer toutes ſes forces à ſervir l'Egliſe & à s'aquiter de ſon miniſtere avec la meſme ardeur qu'il avoit travaillé dans ſes autres emplois.

Pluſieurs perſonnes crurent avoir eu des revelations ſur ſon election au Pontificat, entr'autres le Prieur du Convent de la Minerve, qui ne feignit point de dire à ſa Sainteté qu'il en avoit eſté averty par une viſion dont les circonſtances luy faiſoient craindre qu'il ne le viſt pas long temps aſſis dans la Chaire de S. Pierre. Le Pape re-

ceut cela avec beaucoup de de tranquillité, & ſans croire ny aprehender les effets de cette prophetie, luy répondit en des termes qui marquoient bien de quelle ſorte il conſideroit ſa nouvelle dignité, & le peu d'atachement qu'il y avoit: *Lætatus ſum*, luy dit-il, *in his quæ dicta ſunt mihi, in domum Domini ibimus.* Il eſt vray que la revelation du Prieur ſe trouva veritable, mais dans un autre ſens qu'il n'avoit cru; car le Prieur ſe noya bien-toſt apres en paſſant une riviere; ce fut ainſi qu'à ſon égard le regne de Pie V. fut de peu de durée.

Comme on luy dit que ceux de Rome au lieu de ſe réjcüir de ſon exaltation paroiſſoient

triſtes & affligez il ne répondit autre choſe ſinon qu'il eſperoit faire en ſorte qu'ils ſeroient encore plus fâchez de ſa mort, qu'ils ne l'eſtoient de ſa promotion, n'ayant d'autre intention que de s'aquiter de ſes obligations & de les rendre tous heureux.

» Dieu aime l'ordre & la diſci-
S. Auguſt. In Pſ. 50. » pline, dit un grand Saint & quel-
» que ſoin que nous prenions
» pour nous conſerver nous-meſ-
» me dans l'innocence, nous n'a-
» vons qu'une fauſſe pieté, ſi nous
» ſouffrons avec trop d'indulgen-
» ce le deſordre & le dereglement. La douceur & la clemence d'un pere ſera non ſeulement
» inutile, mais meſme pernicieuſe
» à un fils, ſi enſuite de cette fauſſe

douceur & de cette pernicieuſe clemence, ce fils ſe voit juſtement expoſé à la rigueur & à la colere de Dieu. Car comme Dieu punira le dereglement & le deſordre du fils, il punira auſſi la douceur & l'indulgence du pere. Pie ſe voyant eſtably le Pere commun de tous les peuples, crut eſtre obligé de travailler ſerieuſement au ſalut & au repos de tous ſes enfans pour éviter luy-meſme la colere de Dieu. Et comme il ſçavoit que la paix & la tranquillité des Eſtats depend du bon gouvernement, & qu'il ſe voyoit dans une place où il eſtoit obligé plus que tous les autres Princes de la terre à faire obſerver les loix divines & humaines, il

n'épargna ny ſon temps ny ſa peine pour s'en bien acquiter. Mais il eſt extremement difficile de garder une exacte juſtice, & contenter en meſme-temps tout le monde. Chacun a des intereſts differens ; les puiſſans voudroient toujours opprimer les foibles ; les riches inſulter aux pauvres; les injuſtes perſeverer dans leurs malices, & tous les méchans en general commettre impunement ou leurs rapines, ou leurs exactions, ou leurs violences. Ainſi quelque juſtes & quelque bons que ſoient les Princes, il eſt impoſſible qu'ils ſatisfaſſent egalement tous leurs ſujets, & qu'il n'y ait point de mécontans dans leurs Eſtats.

Comme tous les emplois ne ſont pas ſemblables, & qu'il y en a dont le pouvoir va bien plus loin que celuy des autres, la dignité de Pape eſt d'une grande autorité, ou plûtoſt, comme diſoit ſouvent Celuy dont nous parlons, eſt un fardeau bien peſant à celuy qui en eſt chargé. Ses ſoins ſont dautant plus fâcheux que ſa puiſſance eſt grande, puiſque ſi d'un coſté cette haute dignité a quelque choſe de beau & d'éclatant aux yeux des hommes, elle a auſſi quelque choſe de bien terrible & de bien épouvantable pour celuy qui en eſt revétu. Dieu n'a pas donné aux ſucceſſeurs de ſaint Pierre les clefs du Royaume des Cieux pour

tenir enfermez les biens & les treſors de la terre; Il ne les a pas aſſis dans la Chaire du premier des Apoſtres pour ne dominer que comme un Monarque temporel ſur les peuples; mais il les a élevez au deſſus des Rois & des peuples de la terre pour veiller au ſalut de tout le monde; Il leur a donné les clefs du Royaume des Cieux pour y faire entrer toutes les Nations; Et c'eſt ce que Pie regardoit avec tremblement & avec crainte, & à quoy il s'apliqua de tout ſon pouvoir auſſi toſt qu'il fut ſur le trône de l'Egliſe Il ne penſa point à rendre ſa Maiſon plus illuſtre, à enrichir ſes parens, à les reveſtir de titres & de dignitez écla-

tantes, à leur faire part du patrimoine de ſaint Pierre, comme avoient fait pluſieurs de ſes predeceſſeurs. Au contraire il ſe lie les mains tout le premier pour ne pas commettre de ſemblables actions, & tâche de les lier en meſme-temps à ſes ſucceſſeurs pour remedier à des abus ſi criminels. De trois Neveux qu'il avoit, enfans de ſa Sœur, il n'y en eut qu'un qui eſtoit Religieux de ſaint Dominique, qu'il promeut au Cardinalat & qu'on appella le Cardinal Alexandrin. Il aſſiſta ſeulement les autres d'une penſion annuelle, & diſoit meſme ſouvent qu'il doutoit s'il pouvoit en conſcience la leur donner parce que c'eſtoit du bien de l'E-

gliſe qui eſt deſtiné pour de ſaints uſages, & non pas pour enrichir des parens.

La lettre qu'il écrivit à une de ſes Nieces nommée Pauline lors qu'il eſtoit Cardinal, fait bien connoiſtre quelle étoit la diſpoſition de ſon ame à leur égard, & qu'à l'exemple de Clement IV. qui avoit accoûtumé de dire qu'un Pape n'a point de parens, il ne vouloit pas que ſa nouvelle dignité ſervit à élever les ſiens, ny qu'ils pretendiſſent d'eſtre jamais enrichis du bien de l'Egliſe, mais ſeulement ſecourus par ſes charitez dans leurs beſoins: Voicy comme il luy parle.

» J'ay receu vos lettres, & je
» ſuis bien aiſe de ſçavoir que

vous avez un mari qui eſt hon- «
neſte homme & avec lequel «
vous vivez bien ; mais je ſuis «
encore plus ravi d'aprendre «
que vous menez tous deux une «
vie conforme à de vrais Chré- «
tiens, ayant toûjours devant les «
yeux la crainte & l'amour de «
Dieu, dont pourtant je n'avois «
jamais douté. Si vous perſeve- «
rez comme nous l'eſperons, «
ſoyez aſſeurée que Dieu aura «
ſoin de vous & de tout ce qui «
vous apartient. Car toutes cho- «
ſes contribuent au bien de «
ceux qui aiment Dieu ; Et «
ceux-là ſont bien-heureux qui «
ne penſent qu'à luy ; qui ne «
conſiderent que luy, qui le pre- «
ferent à toutes les richeſſes de «
la terre & qui l'eſtiment plus «

» que mille mondes. Toutes les
» autres choſes, ſi elles n'ont ra-
» port à Dieu ne ſont rien & s'é-
» vanoüiſſent comme la fumée.
» Qu'il ne vous prenne pas en-
» vie de vous glorifier vaine-
» ment d'eſtre Niece d'un Car-
» dinal; vous devez plûtoſt éloi-
» gner cela de voſtre eſprit, &
» ſeulement en prendre ſujet de
» rendre à Dieu d'éternelles gra-
» ces, afin qu'il vous excite à ho-
» norer davantage la vertu, &
» qu'il vous faſſe ſouvenir de
» prendre garde de ne pas de-
» generer de celles, quoy que
» petites, dont il luy à pleu, par
» ſon infinie miſericorde favori-
» ſer voſtre Oncle: Car c'eſt ce
» qui a porté celuy qui eſt ſon
» Vicaire en terre de luy donner

place dans le ſacré College « des Cardinaux ; ſans que la « Nobleſſe du ſang, les biens « temporels, les ſolicitations, « n'y enfin la recommandation « des Princes, ou leurs preſens « y ayent eu part; mais qui eſ- « tant un des plus pauvres de tous « les Religieux de ſaint Domi- « nique, eſtoit neantmoins con- « tant dans ſa pauvreté. C'eſt « pourquoy priez Dieu, non pas « qu'il l'éleve davantage ſur la « terre, mais qu'il le rende eter- « nellement bien-heureux dans « le Ciel. Sçachez qu'apreſent il « a beaucoup plus de peines, « d'inquietudes & de chagrins, « que quand il menoit une vie « privée dans ſon Monaſtere. «

Pour ce que vous me man- «

» dez du frere de Gibert voſtre
» mari ; aprenez que les Benefi-
» ces & les Charges de l'Egliſe
» ne ſont pas pour le ſang & pour
» la chair, mais pour la vertu ;
» Et comme juſqu'à preſent j'ay
» paſſé ma vie ſans me méler de
» ces ſortes d'affaires, je ne veux
» pas en charger ma conſcien-
» ce ſur mes vieux jours. Que ſi
» voſtre Reverend Eveſque de
» Tortone, ou quelque autre
» Prelat ſçavant dans ces ſortes
» de matieres me rend un bon
» témoignage de ſa capacité, je
» feray volontiers mon poſſible
» pour qu'il parvienne à obte-
» nir ce qui luy ſera convenable.
» Et quant à ce qui regarde Gi-
» bert voſtre mary, ſi de ſon côté
» il a ſoin de travailler dans ſa
profeſſion,

profeſſion, je pourvoiray auſſi « tres-librement de ma part à ſes « beſoins autant que j'en auray « le moyen. Priez ſeulement « Dieu qu'il luy plaiſe de nous « donner à tous ce qu'il jugera le « mieux pour ſa plus grande « gloire. Pour Julien il eſt enco- « re trop jeune, & je ſuis chargé « d'une famille plus grande que « mon revenu qui eſt fort petit, « ne peut porter ; principale- « ment aujourd'huy que la cher- « té eſt ſi grande. Lors qu'il plai- « ra à Dieu que je puiſſe vivre « plus commodement dans ma « condition, je l'aſſiſteray & les « autres auſſi, pourveu qu'ils veil- « lent eſtre vertueux & ſe com- « porter ſagement, & non pas « comme certaines gens dont «

» les mœurs m'ont obligé de leur
» témoigner de la froideur pour
» n'avoir pas tous ceux de noſtre
» païs ſur les bras ; ayant rencon-
» tré dans les étrangers beau-
» coup plus de bonne foy, de
» probité, de ſincerité & d'huma-
» nité. C'eſt pourquoy par la
» grace de Dieu je me ſers de
» domeſtiques qui ont toutes ces
» bonnes qualitez, afin d'eſtre
» d'avantage porté à les aimer &
» à les conſiderer, non pas com-
» me des ſerviteurs, mais com-
» me s'ils eſtoient mes enfans.
» A Dieu ſaluez de ma part vos
» ſœurs & vos beaux-freres, à
» Rome le 26. de Mars. 1558.

Il eſt aiſé de juger par cette lettre combien Pie eſtoit exempt d'ambition, & qu'il

avoit plus de ſoin du ſalut de ſes proches que de leur fortune. Sçachant donc que les grandes dépenſes des Papes & des gens d'Egliſes ne ſe peuvent faire que du bien des pauvres; il retrancha dans ſon palais tout le train qui avoit paru dans les maiſons des autres Papes, & ne voulut point que le nombre de ſes domeſtiques, ny la richeſſe de leurs habits euſt aucune marque de la magnificence des Princes de la terre. Il fut meſme ſi reſervé dans ſes propres veſtemens, qu'il aima mieux ſe ſervir de ceux que Paul IV. avoit portez, que d'en faire faire de neufs. Il n'avoit jamais que quatre chemiſes de laine à la fois & n'en

mit jamais d'autres. Il ſe priva de toutes ſortes de depenſes ſuperfluës, & employa en aumônes & en bonnes œuvres ce que les autres Papes conſommoient à leur avenement au Pontificat, en habits, en meubles, & en feſtins.

Quoy qu'il changeaſt de condition, il ne changea point ſa maniere de vie. Soit qu'il paruſt en public, ſoit qu'il fuſt en particulier il n'eſtoit jamais accompagné d'aucune ſuite qui marquaſt du faſte ny de la grandeur. Les chambres qu'il habitoit eſtoient ſans ornemens & ſans parures, & pour toutes peintures & tapiſſeries on voyoit contre les murailles des Images & pieté, & des Sujets de de-

votion. La frugalité paruſt toûjours dans ſon boire & dans ſon manger, & ſa depenſe eſtoit ſi modique, que pour ſa table elle n'alloit pas tous les jours à trois Jules. Il faiſoit lire pendant ſes repas, afin de nourrir en meſme temps ſon ame & ſon corps, & pratiquer autant qu'il pourroit quelque choſe de l'Ordre où il avoit eſté elevé. La lecture qu'on faiſoit eſtoit ſouvent des Livres de ſaint Bernard au Pape Eugene, écoutant avec plaiſir les avis de ce S. Docteur pour s'en ſervir, & former ſa conduite ſur de ſi bons enſeignemens.

Il ne voulut jamais voir dans ſon Palais, ny boufons, ny flateurs, ny d'autres ſortes de gens

qui s'insinuent d'ordinaire dans les Cours des Princes pour leur faire passer le temps, ou pour les tromper. Il changea mesme la course des chevaux qui se faisoit proche saint Pierre, & la mist dans une ruë fort eloignée de son Palais. Au lieu de ces vains amusemens, où la Cour de Rome prenoit tant de plaisir, il s'apliqua à établir des compagnies qui eussent le soin d'instruire la jeunesse, & achepta des maisons pour loger les Cathecumenes & les Neophytes. Il pourveut à l'abondance des grains, & à faire en sorte que le peuple ne soufrit aucune necessité pendant les mauvaises années. Pour cela il faisoit distribuer le bled à un

prix beaucoup plus bas qu'il n'avoit coûté. De quoy ſon Treſorier ſe plaignant un jour, & voulant faire connoiſtre à ſa Sainteté qu'on pouvoit meſme gagner quelque choſe ſans que le public en receuſt de l'incommodité : le Pape le repriſt rudement, luy faiſant entendre qu'il faloit toûjours eſtre bien aiſe, & meſme chercher les moyens de ſoulager le peuple, plûtoſt qu'à gagner ; Eſtant une choſe indigne d'un Prince, & encore plus d'un Pape de vouloir s'enrichir de la ſorte à ſes dépens.

Conſiderant que tous les Chreſtiens ſont membres d'un meſme corps dont Jeſus-Chriſt eſt le chef, il ordonna que tous

les Eſclaves baptiſez qui auroient recours au Senat & aux Conſervateurs de Rome fuſſent delivrez de la ſervitude & jeüiſſent meſme du droit de bourgeoiſie, puiſque par le Bapteſme leur ame eſtoit delivrée de la tyrannie du Demon.

Il ſe regardoit non pas comme un Prince élevé à une ſouveraine grandeur où il peuſt joüir d'un heureux repos, mais comme un Chef qui doit ſans ceſſe avoir les armes à la main pour combatre: ou bien comme une ſentinelle qui doit veiller continuellement au bien du public & au ſalut de tous les hommes. C'eſt pour cela qu'il fiſt des reglemens touchant le port des armes, afin d'eſtablir une

une entiere ſeureté dans la Ville ; Qu'il puniſt rigoureuſement les banqueroutiers comme des voleurs inſolens ; Qu'il publia pluſieurs Decrets pour obliger les Juges & les Procureurs à rendre juſtice à tout le monde, & empécher leurs exactions & leurs voleries; Qu'il reforma une infinité de procedures qui ne ſervent qu'à étouffer le droit, & par le moyen deſquelles les Juges couvrent leurs injuſtices, & les Procureurs embaraſſent & conſomment leurs parties en frais. Et afin de prendre luy-meſme connoiſſance de tous ſes deſordres, il établit un jour de chaque mois pour donner audiance & recevoir les plaintes de tout le monde.

Ayant ainſi commencé par luy-meſme, par ſa maiſon, & par les choſes qui l'environnoient de plus prés, a établir un ordre & à reformer tous les abus, il s'apliqua encore plus fortement à ce qui regarde les principaux devoirs d'un ſouverain Pontife. Il viſita tous les lieux Saints,& les Hoſpitaux où ſouvent il prenoit ſoin de conſoler luy-meſme les malades. Il renouvela la défenſe qu'Innocent III. avoit faite aux Medecins de ne viſiter pas plus de trois jours durant les malades ſans qu'ils fuſſent confeſſez ; obligeant les parens & les domeſtiques d'avertir les Curez, afin qu'ils euſſent ſoin de leur adminiſtrer les Sacremens.

Il chaſſa les Juifs de l'état Eccleſiaſtique, fors ceux d'Ancone & ceux de Rome qui furent exceptés pour de juſtes raiſons, & qu'il renferma dans un quartier particulier de la ville prés le theatre de Marcellus ; avec défence expreſſe d'entrer dans les maiſons des Chreſtiens.

Il fiſt obſerver le ſilence & garder plus de reſpect dans les Egliſes qu'on ne faiſoit ; Il ordonna qu'on en oſta toutes les Tumbes qui eſtoient elevées, comme des marques de l'orgüeïl de ceux qui veulent encore apres leur mort paroiſtre au deſſus des autres. Il choiſit Thomas Orſino homme integre & zelé pour la foy, avec

quelques autres Prelats, auſquels il donna pouvoir de viſiter les Egliſes & les Monaſteres de Rome, & d'y mettre l'ordre neceſſaire ; Et enſuite il les envoya en differens Eveſchez & dans les maiſons religieuſes de l'Eſtat Eccleſiaſtique, ce qu'aucun Pape n'avoit encore fait avant luy. Il défendit les foires & les marchez aux jours de feſtes : Il pourveut à la reforme & à la cloſture des Religieuſes : Il empeſcha que les gens de guerre ne logeaſſent dans les Monaſteres. Il fit une Bule tres-rigoureuſe contre les Bandits, les homicides, les malfaicteurs, & contre ceux qui les retireroient & les protegeroient.

Il y avoit pluſieurs endroits en Eſpagne où les hommes par une vaine oſtentation de leur force & de leur adreſſe s'exerçoient à combatre contre des taureaux & d'autres beſtes farouches, ce qui ne ſe faiſoit point ſans que quelques-uns des combatans receuſſent de cruelles bleſſeures dans ce ſanglant exercice, & ſouvent meſme y perdoient la vie du corps & celle de l'ame; Pie V. défendit expreſſement ces ſortes de jeux qu'il appelloit les ſpectacles cruels & infames des demons, & prononça anathême contre ceux qui contreviendroient à ſa défence.

Non ſeulement il abolit tous les ſubſides & les impoſitions

que ces predeceſſeurs avoient miſes, mais meſme il revoqua toutes les indulgences qu'ils avoient octroyées, quoy que perpetuelles & en quelque lieu que ce fuſt, pour la validité deſquels il faloit faire des queſtes & tirer de l'argent, ſçachant les abus qui ſe commettoient par ceux qui eſtoient prepoſez pour cela.

Il obligea tous les Eveſques à reſider dans leurs Dioceſes, les Abbez & les Prieurs dans leurs Monaſteres, & tous les Eccleſiaſtiques à mener une vie chaſte, & à ſe veſtir d'une maniere honneſte & conforme à leur eſtat. Il leur défendit non ſeulement de joüer à des jeux indignes de leur mi-

niſtere, mais meſme d'y aſſiſter; Et comme ils doivent eſtre l'exemple & la regle de tous les Chreſtiens, il leur interdit encore plus rigoureuſement les Comedies, les ſpectacles & les aſſemblées, où la pudeur & l'honneſteté peuvent recevoir quelque atteinte ; & meſme d'entrer dans les Hoſtelleries & les Cabarets, ſi ce n'eſt dans la neceſſité des voyages. Et afin que cette reforme fuſt generale par toute la Chreſtienté, il écrivit aux Rois, aux Princes, aux Eveſques & aux Communautez d'y tenir la main.

Dans une lettre qu'il adreſſa aux Chanoines de Valence en Dauphiné, il leur fait voir que *Epiſt. 42. l. 3.*

les hereſies, les guerres civiles, & tous les maux dont la colere de Dieu affligeoit les hommes pour lors, non ſeulement étoient cauſez par les pechez du peuple, mais encore plus particulierement par les deſordres des gens d'Egliſe.

Et quand il écrivit à Alfonſe Duc de Ferrare, apres un grand tremblement de terre, dont l'Eſtat de ce Prince fut affligé, pour luy témoigner la douleur qu'il en avoit reſſentie : Encore, dit-il, que les » tremblemens de terre ſoient » excitez par des cauſes naturelles, il faut neantmoins bien » conſiderer ſi ce ne ſont point » nos pechez qui en ſont la principale cauſe : car quelquesfois

Epiſt. 45. l. 4.

Dieu marque par là ſa colere « contre les peuples & meſme « contre les Princes. «

Un des plus grands deſordres qui ſoit parmy les gens d'Egliſe ſe rencontre ſouvent dans la reſignation des Benefices, qu'ils font paſſer comme un heritage & un bien patrimonial d'un parent à un autre. Pie V. pour s'oppoſer à un ſi grand abus fiſt pluſieurs Ordonnances ſur la qualité & les conditions neceſſaires à ceux qui en peuvent poſſeder ou avoir des penſions deſſus. Il excommunia tous les confidenciaires, & travailla particulierement à rompre le cours à une horrible coûtume qui s'étoit nouvellement introduite en

France d'accorder indifferemment toutes ſortes de Benefices & meſme des Eveſchez non ſeulement à des hommes ſeculiers & mariez, mais encore à des femmes pour les recompenſer des ſervices qu'ils rendoient à la Cour. D'où il arrivoit que les Egliſes demeuroient long-temps ſans Paſteur, parce que les Seigneurs ou les Dames qu'on en avoit gratifiez attendans que leurs enfans, leurs freres, ou leurs neveux, fuſſent en âge d'en prendre poſſeſſion, joüiſſoient toujours des revenus, & ſouvent meſme apres un long-temps ſe voyant enfin obligez d'y nommer quelque perſonne pour les deſſervir, ne le faiſoient point

ſans commettre d'horribles Simonies.

Le Pape en ayant écrit au Roy & à la Reine ſa Mere, il leur repreſenta combien s'étoit une choſe criminelle de donner de la ſorte les Benefices, & abuſant des biens de l'Egliſe, répandre ainſi à terre le ſang de Jeſus-Chriſt. Leurs Majeſtez y remedierent auſſitoſt, & firent ſçavoir à tous les Eveſques qu'ils euſſent à leur donner avis de ceux qui poſſedoient des Benefices de cette maniere là. Et meſme le Pape obligea la Princeſſe de la Roche Sur-Yon d'abandonner l'Eveſché de Glandeves, qu'elle tenoit depuis pluſieurs années ſans Paſteur, de meſme que les

Abbayes de ſaint Vandrille & de ſaint Mein.

Ce n'eſtoit pas aſſez à Pie V. de retirer l'heritage de Jeſus-Chriſt d'entre des mains profanes ; il voulut que les Chrétiens euſſent pour les Temples & pour les Autels le reſpect qu'il leur eſt deub. Ayant apris avec combien peu de reverence l'on ſe comportoit dans les Egliſes de Portugal, où meſme dans les Cathedrales les Seigneurs & les ſimples laïques, prenoient les premieres places dans le Chœur & dans les Chapelles, & les rempliſſoient de telle ſorte que les Preſtres & les Religieux ne pouvoient celebrer le divin Office. Il écrivit au Cardinal Infant de

Epiſt. 10. l. 2.

Portugal, alors Legat, pour qu'il s'opoſât à ce deſordre & qu'il empéchât qu'aucune perſonne de quelque qualité qu'elle fût demeurât dans le Chœur & dans les Chapelles pendant le ſervice. Il défendit meſme aux femmes mariées d'entrer dans aucuns Convens de Religieux ou Religieuſes, ce qui ne ſert qu'à troubler leur ſolitude, & en y portant l'eſprit du monde, en chaſſer ſouvent celuy de la Religion & de la pieté.

Dés la premiere année de ſon Pontificat, il eut ſoin d'écrire aux Eveſques qu'ils euſſent à eſtablir des Seminaires ſelon l'intention du Concile de Trente ſçachant que le vray &

unique moyen de reformer le Clergé eſtoit de faire comme des pepinieres de bons Preſtres, qui eſtant bien inſtruits peuſſent conduire & enſeigner les peuples par leurs paroles & les edifier par leurs exemples. On voit par les lettres qu'il leur envoya, comme il les avertit avec le zele d'un veritable Pere, de s'apliquer à un ouvrage ſi avantageux à la Religion. Voicy comme il parle à l'Eveſque de Plaiſance.

Chryſtophore Palentino Epiſc. Epiſt. 1. lib. 1.

» Mon venerable Frere, apres » avoir receu par la Providence » Divine, la charge dont nous » nous reconnoiſſons indigne, » & l'obligation de rendre ſervi- » ce à l'Egliſe; & apres avoir gemi » & conſideré avec attention &

avec une douleur de cœur tres- «
ſenſible l'eſtat fâcheux & de- «
plorable où eſt maintenant tou- «
te la Religion Chreſtienne, «
nous avons crû qu'il eſtoit de «
noſtre devoir, de réveiller, d'a- «
vertir & d'exciter tous ceux «
que Dieu a appellez pour avoir «
part ſous noſtre conduite au «
ſoin & au gouvernement de la «
ſainte Egliſe; afin que d'un cô- «
té s'apliquans tous ſerieuſe- «
ment à cet employ, ils fortifient «
noſtre foibleſſe & nous aident «
à porter un fardeau ſi grand & «
ſi peſant; & que de l'autre tan- «
dis que le chef & les membres «
ſe ſoutiendront par des ſecours «
mutuels & reciproques, l'Egliſe «
de Dieu qui eſt maintenant ſi «
abatuë & ſi défigurée puiſſe «

» enfin ſe relever eſtant fortifiée;
» & qu'enſuite eſtant relevé elle
» puiſſe parmy tant & de ſi gran-
» des miſeres reprendre ſa pre-
» miere beauté, & ſe défendre
» non ſeulement contre ſes en-
» nemis domeſtiques mais enco-
» re contre ceux de dehors.

» Vous ſçavez, mon Frere,
» combien l'hereſie s'eſt déja
» malheureuſement eſtenduë; &
» vous n'ignorez pas auſſi com-
» bien certainement la negligen-
» ce a donné d'occaſion à ce mal-
» heur, pour la perte des oüailles
» du Seigneur; & que la cor-
» ruption & la dépravation des
» mœurs des Eccleſiaſtiques con-
» tribuë encore extremement à
» augmenter ce mal. Vous aurez
» déja pû remarquer combien la
devotion

devotion s'eſt diminuée parmy «
les laïques, & combien leur li- «
cence & leur impudence s'eſt «
accreuë. Vous comprenez fort «
bien, mon Frere, combien nous «
avons à craindre les chaſti- «
mens de la colere de Dieu, à «
cauſe de nos propres pechez, «
& de ceux du peuple qu'on re- «
jette ſur nous. «

Pour guerir donc en quel- «
que maniere tant & de ſi «
grands maux que l'Egliſe ſouf- «
fre & dont elle eſt affligée; & «
pour détourner & apaiſer un «
peu la colere de Dieu, le ſeul «
remede qui nous reſte eſt de «
faire garder & obſerver exacte- «
ment les Canons du Saint & «
Oecumenique Concile de «
Trente. C'eſt pourquoy, mon «

» Frere, nous vous avertiſſons
» & vous prions par toute l'eſti-
» me que vous faites du culte
» du ſouverain Dieu, que vous
» reſſouvenant de voſtre devoir
» & de la qualité d'Eveſque que
» vous avez, vous preniez ſoin
» de faire obſerver & executer
» entierement toutes les choſes
» qui ont eſté determinées dans
» un ſi ſaint Concile, & arreſtées
» ſi ſagement & ſi judicieuſe-
» ment par la volonté de Dieu;
» & qui ont eſté enſuite aprou-
» vées par l'autorité & le Decret
» de ce ſaint Siege Apoſtolique,
» & envoyées par tout le monde,
» afin qu'elles ſoient gardées &
» pratiquées par tous les Chré-
» tiens.

» Or puiſque les Saints Evê-

ques ſont obligez de ſe donner «
à leurs Dioceſains, comme un «
modelle pour bien vivre, & que «
d'ordinaire les Seculiers re- «
glent leurs mœurs & ſe confor- «
ment ſur l'exemple & ſur la vie «
des Preſtres; faites en ſorte, «
mon Frere, de porter les Ec- «
cleſiaſtiques, & tout le peuple «
de voſtre Dioceſe à s'adonner «
à la devotion & à la pieté; Et «
tâchez de les y exciter par des «
exhortations & des preceptes «
ſalutaires, & encore plus par «
des actions de vertu, & par des «
conſeils & des ſervices de chari- «
té. Sur tout prenez garde qu'on «
ne remarque en vous quel- «
que defaut qui puiſſe donner «
mauvais exemple, ou occaſion «
de pecher aux ames qui vous ont «

» eſté commiſes;& prenez un ſoin
» tres-exact de corriger les Eccle-
» ſiaſtiques qui vivent avec trop
» de licence, en les avertiſſant
» dans le temps & hors le temps.
» Et afin qu'ils menent une vie
» ſainte, reprenez-les, priez-les, &
» corrigez-les aigrement, & meſ-
» me s'il eſt neceſſaire employez-
» y la ſeverité de la diſcipline de
» l'Egliſe. Efforcez-vous de fai-
» re eſtablir au plûtoſt un Colle-
» ge pour les Eccleſiaſtiques, par-
» ce que ſelon le ſaint Concile
» de Trente, ce doit eſtre le fon-
» dement & le Seminaire des
» Preſtres. Et quand il ſera eſta-
» bly, aſſiſtez-le de vos ſervices
» & de tout voſtre pouvoir. En-
» fin faites tous vos efforts & pre-
» nez grand ſoin de défendre,

comme vn bon Paſteur les «
oüailles que Dieu a commiſes à «
voſtre garde, & de les ſeparer «
du troupeau infecté des here- «
tiques, comme d'une troupe «
de loups ou de bourreaux & de «
voleurs. Mais ce que vous eſtes «
obligé de faire avec plus d'a- «
plication, eſt que ſi parmy vos «
oüailles vous en rencontrez par «
hazard quelqu'une qui ſoit in- «
fectée de cette abominable «
peſte, vous empéchiez qu'elle «
ne communique ce mal conta- «
gieux aux autres. «

Conſiderez ſoigneuſement, «
mon cher Frere, & repaſſez «
ſans ceſſe dans voſtre eſprit, «
qu'apres le cours de cette vie «
mortelle, periſſable, & de peu «
de durée, vous devez rendre «

» compte du troupeau qui vous
» a eſté commis, & que vous le
» devez rendre à un ſouverain &
» eternel Paſteur, qui eſt auſſi
» un Juge terrible & épouvanta-
» ble. Comportez-vous donc de
» telle ſorte, qu'eſtant arrivé en la
» preſence de ce divin Juge, vous
» ſoyez trouvé digne de recevoir
» la recompenſe d'un ſerviteur
» fidele, & que vous n'ayez pas
» merité le chaſtiment d'un mer-
» cenaire pareſſeux & negli-
» gent. Au reſte ſoyez perſuadé
» que comme nous implorons
» voſtre ſecours pour nous pou-
» voir bien acquiter de noſtre
» charge Paſtorale ; de meſme
» nous ne manquerons point de
» vous aſſiſter de noſtre ſervi-
» ce & de noſtre affection, pour

vous faire courageuſement a- «
quiter de voſtre devoir. «
Nous avons bien voulu vous «
avertir que vous ayez à fai- «
re une exacte & ſoigneuſe re- «
cherche de tous les Eccleſia- «
ſtiques de voſtre ville & de vô- «
tre Dioceſe,& que vous ayez à «
connoiſtre parfaitement ceux «
qui ſurpaſſent les autres par la «
reputation d'une pieté catho- «
lique, par l'integrité de leurs «
mœurs, par leur doctrine & la «
probité de leur vie ; & ceux «
enfin qui peuvent fidellement «
& utilement rendre ſervice à «
ce ſaint Siege Apoſtolique. Et «
apres en avoir fait un denom- «
brement,prenez le ſoin de nous «
en envoyer une liſte exacte & «
fidelle, ſignée de voſtre main «

» & cachetée de voſtre cachet,
» avec le nom & la demeure de
» chaque perſonne en particu-
» lier: Car nous qui portons quoy
» qu'indignement le nom de Pe-
» re commun de tous les fidel-
» les, avons reſolu de nous ſer-
» vir de ces perſonnes pour les
» employer ſelon les occaſions
» aux choſes qui regarderont
» l'honneur de Dieu & le ſervi-
» ce de ce ſaint Siege Apoſtoli-
» que. Donné à Rome à ſaint
» Pierre ſous l'Anneau du peſ-
» cheur le premier jour de Fé-
« vrier 1566. & la premiere an-
« née de noſtre Pontificat.

L'établiſſement des Seminaires & l'execution des Decrets du Concile de Trente ſemblant donc à ce ſaint Pape un vray

vray moyen pour reformer l'Egliſe & empeſcher le progrés de l'hereſie, il fiſt tout ſon poſſible pour obliger les Eveſques à ſe ſervir de remedes ſi ſaints & ſi avantageux. Et comme il ne manquoit point de loüer beaucoup ceux qui s'en aquittoient, & de les exorter à perſeverer dans leurs bons deſſeins, il ne craignoit point auſſi de reprendre fortement, mais toûjours avec amour, ceux qui par negligence ou autrement ne s'aquittoient pas de leur devoir.

Nous ſommes fort ſurpris, dit-il, à un Eveſque de Portugal, d'apprendre que vous n'avez point encore établi de Seminaire dans voſtre Dioceſe : ſi cela eſt ainſi nous

« *Epiſc. Egitanenſi Epiſt. 27. l. 3.*

» ne pouvons que nous ne ſen-
» tions beaucoup de douleur de
» voir que ceux qui devroient
» par une prompte obeïſſance
» ſervir d'exemple à tout le mon-
» de, ſoient ſi negligens & ſi pa-
» reſſeux à executer un regle-
» ment ſi ſalutaire. C'eſt pour-
» quoy, mon cher frere, nous vous
» exhortons & vous enjoignons,
» que penſant à voſtre obliga-
» tion & à l'utilité meſme que
» voſtre Dioceſe en doit rece-
» voir, vous ne differiez pas da-
» vantage de mettre en execu-
» tion les Decrets du ſaint Con-
» cile, ce que vous devriez avoir
» fait il y a déja long-temps.
» Donnez vous de garde que l'a-
» mour du gain, ou quelqu'au-
» tre intereſt ne vous empeſche

de vous bien acquitter de ce «
qu'un vray & fidele Paſteur eſt «
obligé de faire ; Mais conſide- «
rez que comme nous n'avons «
rien apporté dans le monde, «
de meſme nous ne remporte- «
rons rien, horſmis les bonnes «
ou les mauvaiſes œuvres que «
nous aurons faites pendant nô- «
tre vie. Souvenez-vous que les «
biens de l'Egliſe ne vous ont «
pas eſté mis entre les mains «
pour en uſer comme d'un bien «
propre, mais qu'ils vous ont eſté «
confiez pour en eſtre ſeule- «
ment le diſpenſateur, & que «
vous devez auſſi bien que nous «
en rendre compte à ce Juge «
eternel & Souverain, aux yeux «
duquel il n'y a rien qui puiſſe «
eſtre caché. «

Il écrivit encore aux Eveſques de Flandre pour les exhorter à s'oppoſer à la Symonie que commettoient en ces quartiers-là pluſieurs perſonnes pour s'élever aux Charges de l'Egliſe & poſſeder des Benefices; leur remonſtrant combien grand & deteſtable eſt ce crime dont l'hereſie à d'abord voulu faire un reproche à l'Egliſe & en ſoüiller la pureté.

Il eſt aſſez ordinaire aux Superieurs de faire des ordonnances & des conſtitutions pour regler ceux qui ſont au deſſous d'eux & de s'en diſpenſer en leur particulier quand il leur plaiſt, ce qui avoit toujours eſté l'origine de tous les abus, chacun eſperant obtenir des diſ-

penſes & des graces dont la Cour de Rome s'eſtoit renduë maiſtreſſe. Pie V. voulant arreſter le cours d'un ſi mauvais uſage eſtoit toujours le premier à executer ponctuellement ce qu'il ordonnoit aux autres, ſe rendant inflexible aux prieres de ceux qui demandoient quelques diſpenſes. Il n'avoit garde d'élever aux premieres Dignitez de l'Egliſe de jeunes hommes comme ſon predeceſſeur avoit fait à l'égard des Cardinaux de Gonſague & de Medicis. Ceux qu'il promut au Cardinalat eſtoient tous d'un âge & d'un merite digne de la place qu'ils devoient remplir: Il diſoit auſſi que puiſqu'on tiroit du Colege des Cardinaux

ceux qui eſtoient élevez au ſouverain Pontificat, il ne vouloit honorer de la Pourpre que de perſonnes dignes d'eſtre Papes. C'eſt pourquoy de vingt & un Cardinaux qu'il créa en trois differentes Promotions il n'y en eut point qui obtinſent cet honneur par aucune recommandation, ou qui fuſſent des perſonnes ſans conſideration de vertu, & ſans un particulier merite. Il choiſiſſoit, ſelon l'avis de S. Bernard au Pape Eugene, non pas ceux qui veulent & ceux qui courrent, mais ceux qui reculent & qui refuſent.

Lib. 4. c. 4. de Conſid.

L'Abbé de Clairvaux ayant refuſé le Chapeau, voicy de quelle maniere le Pape luy écrivit pour l'obliger à le recevoir.

Hieronymo, Abbati Claravallis Epiſt. 7. l. 2.

Apres avoir leu les lettres que « vous nous avez écrites, & avoir « examiné les raiſons que vous « apportez pour faire voir qu'il « vous eſt plus utile de demeu- « rer dans voſtre Ordre que de « recevoir la dignité à laquelle, « du conſentement de nos Fre- « res, nous vous avons élevé de- « puis peu. Veritablement nous « avons beaucoup eſtimé voſtre « probité & voſtre modeſtie; mais « nous n'avons pas trouvé que « vos excuſes ſoient recevables. « Vous croyez que cette Pro- « motion ſera un obſtacle au ſoin « que vous devez prendre des « Religieux qui ſont ſous voſtre « conduite ; & qu'elle vous em- « peſchera de viſiter les Mona- « ſteres qui dependent de vous «

» comme Abbé de Clairvaux ;
» mais les choſes n'iront pas de
» la ſorte que vous vous les ima-
» ginez : Car le Cardinalat eſt
» une dignité qui vous donnera
» encore plus d'authorité dans
» les fonctions de voſtre Charge,
» ſoit à l'égard des Religieux qui
» vous ſont ſoûmis, ſoit pour
» toutes les autres choſes dont
» vos Monaſteres auront beſoin.
» Pour ce qui eſt des qualitez ne-
» ceſſaires à ceux qui ſont élevez
» à cette dignité, leſquelles vous
» dites n'eſtre pas en vous, cer-
» tainement nous loüons en cela
» voſtre humilité, mais ce n'eſt
» pas à vous à juger de vous meſ-
» me, ny ſi vous eſtes digne de
» cet honneur. Vous devez vous
» ſoûmettre au jugement que

nous en faiſons, & croire que « c'eſt Dieu meſme qui vous y « appelle par noſtre Miniſtere. « Ne penſez pas que nous vous « ayons choiſi pour prendre part « aux ſoins & aux peines dont « nous ſommes chargez, ſans y « avoir meurement deliberé, puis « qu'il y va de travailler conjoin- « tement avec nous pour la gloi- « re de Dieu; & de gouverner ſon « Egliſe dans un temps ſi fâcheux « & ſi plain de troubles. Outre « cela vous ne devez pas douter « que celuy qui eſt tout-puiſſant « n'augmente en vous les dons « qu'il vous a déja faits, & qu'il n'y « ajoûte encore d'autres graces « dont vous pourrez avoir beſoin. «

C'eſt donc à cauſe d'un ſi « grand honneur qu'il vous fait «

» & d'une ſi ſinguliere faveur
» que vous recevez de luy, que
» vous eſtes obligé de ne pas re-
» fuſer toutes les ſortes de tra-
» vaux du corps & de l'ame qui ſe
» preſenteront à vous, mais met-
» tant toute vôtre confiance dans
» ſon aide & dans ſa grace, obeïr
» humblement à ſa vocation.
» Vous devez meſme comme la
» charité vous y oblige avoir
» compaſſion de la Charge que
» nous avons, qui eſt un fardeau
» encore beaucoup plus peſant
» pour noſtre âge & qui deman-
» de voſtre aſſiſtance & celle des
» perſonnes qui vous reſſemblent
» pour nous aider à le porter.
» Recevez donc cette mar-
» que d'honneur que nous vous
» avons envoyée, & ſans alle-

guer d'autres excuſes, apres «
avoir le plûtoſt que vous pour- «
rez donné ordre aux affaires «
de voſtre Maiſon, rendez-vous «
promptement aupres de nous «
pour recevoir de noſtre main «
le Chapeau qui eſt la plus gran- «
de marque de la dignité de «
Cardinal. Ce que nous vous «
ordonnons de faire en ver- «
tu de la ſainte obedience. «

Quand avec l'aide de Dieu «
vous ſerez arrivé icy, non ſeule- «
ment nous parlerons de ce qui «
regarde le bien univerſel de la «
Religion, mais encore de ce «
qu'il faudra faire en particulier «
pour reſtablir dans l'Ordre de «
Ciſteaux pluſieurs choſes qui «
ſemblent l'avoir endommagé «
preſque juſques dans l'inte- «

» rieur. Donné à S. Pierre ſous
» l'Anneau du peſcheur le huitié-
» me jour de May 1568. & de
» noſtre Pontificat le troiſiéme.

COMME il n'y avoit que le zele de Dieu & le ſervice de l'Egliſe qui portaſſent ce grand Saint à élever des perſonnes dans les plus hautes dignitez, il n'y avoit auſſi nulles conſiderations temporelles qui puſſent l'obliger à remplir les premieres Charges de perſonnes qui en fuſſent incapables, ny à donner comme j'ay dit des diſpenſes, & faire aucune choſe qu'il jugeaſt contraire aux loix Divines & Eccleſiaſtiques.

Præpoſito, Decano, Le Chapitre de l'Egliſe d'Halberſtad luy ayant écrit ſur l'élection qu'ils vouloient faire d'un

nouvel Evesque petit fils du Duc de Bronsvvic, mais encore fort jeune; il leur répondit.

& reliquo Cap. Eccl. Halberstadensis.

« Apres avoir receu vos lettres & veu vostre demande; & apres avoir serieusement pensé à ce que vous demandez, nous avons esté surpris de voir que vous soyez entrez dans une telle pensée dans un temps si rempli de miseres. Nous avons consideré avec attention quelles ont esté les raisons qui vous ont porté à faire cette demande, & nous avons remarqué qu'en cela vous avez eu plus d'égard à la necessité du Temporel de l'Eglise, qu'à la necessité du Spirituel. Nous aimons le Duc de Bronsvvic, comme estant un Prince qui

Epist. 14. l. 1.

» ſurpaſſe les autres par ſon af-
» fection à la foy Catholique, &
» par les ſervices qu'il rend au
» ſaint Siege. Nous ſçavons qu'il
» merite que nous luy rendions
» toute ſorte d'honneur; nous de-
» ſirons favoriſer ſon petit fils,
» & nous ſouhaitons qu'il de-
» vienne un digne ſucceſſeur
» d'un tel grand pere; Mais nous
» les aimons tous deux de telle
» ſorte que nous ſommes per-
» ſuadez que nous ne bleſſons
» nullement noſtre conſcience,
» ny l'honneur de ce ſaint Siege.
» Ce ſeroit une choſe trop in-
» decente; elle ſeroit trop éloi-
» gnée de ce que nous nous
» ſommes propoſez de faire dés
» le commencement de noſtre
» Pontificat; & elle offenceroit

trop, non ſeulement les Catho- «
liques, mais meſme les enne- «
mis de l'Egliſe & de ce ſaint «
Siege, ſi nous approuvions que «
l'on donnaſt un Eveſché à un «
enfant de cet âge. Quelle rai- «
ſon pourrions nous rendre à «
Dieu d'une telle action, dans «
ce jour terrible du jugement «
univerſel? Et que diroient non «
ſeulement les Catholiques, mais «
ceux qui ſe ſont ſeparez de l'E- «
gliſe, ſi nous employons pour «
ſa ruine la puiſſance que Dieu «
ne nous a donnée que pour ſon «
édification? «

A la verité nous avons trouvé «
à redire à voſtre conduite, «
neantmoins nous avons ap- «
prouvé, que vous reſouvenant «
de voſtre devoir vous ayez re- «

„ mis à noſtre volonté la deman-
„ de que vous nous faiſiez, apres
„ en avoir dit vos raiſons ; mais
„ nous ſouhaiterions que vous
„ jettaſſiez plûtoſt les yeux ſur les
„ choſes Spirituelles que ſur les
„ Temporelles. Lors que noſtre
„ bien aimé fils Henry-Jules qui
„ n'eſt encore qu'un enfant ſera
„ devenu grand avec l'aide de
„ Dieu, il joüira des honneurs
„ que le ſaint Siege pourra avoir
„ en ſa diſpoſition, en conſide-
„ ration de la dignité de ſa fa-
„ mille, & du merite de ſon grand
„ pere. Il n'eſt jamais arrivé que
„ ce Siege ait ſouffert que les
„ Princes de qui il a receu des
„ ſervices ſe ſoient plaints qu'il
„ ait manqué en leur endroit de
„ liberalité, ny de reconnoiſſan-
ce ;

ce ; mais à preſent il faut pour- «
voir au grand beſoin de voſtre «
Egliſe. C'eſt pourquoy nous «
vous exortons, & ſelon que nous «
y ſommes obligez nous vous «
avertiſſons que ſans avoir d'au- «
tre veuë que celle de l'hon- «
neur de Dieu & le bien de l'E- «
gliſe, vous éliſiez avec une mu- «
re & judicieuſe deliberation en «
la place du dernier Eveſque, «
une perſonne telle que ces «
mauvais temps la demandent. «
Il faut choiſir un homme qui «
ſoit Catholique, & qui par la «
pureté de ſa vie & la connoiſ- «
ſance des lettres ſoit capable «
& digne d'un ſi grand em- «
ploy. Il s'agiſt de voſtre conſ- «
cience, il s'agiſt du ſalut de «
voſtre Egliſe. Que ſert-il de «

„ conſerver le Temporel, ſi l'on
„ neglige le Spirituel? Que ſi l'on
„ a principalement ſoin du Spi-
„ rituel de l'Egliſe, & ſi l'on choi-
„ ſit une perſonne propre pour
„ cela, elle conſervera auſſi avec
„ l'aide de Dieu & défendra les
„ biens Temporels. Mais il faut
„ que vous faſſiez choix d'une
„ perſonne qui ſoit comme nous
„ avons dit recommandable par
„ la pureté de ſes mœurs; Il faut
„ que ſa vie ſoit telle qu'elle puiſ-
„ ſe eſtre propoſée à tout le peu-
„ ple comme un modelle qu'il
„ doit imiter ; il faut que ſes
„ actions ſoient comme une re-
„ gle ſur laquelle tout le Cler-
„ gé puiſſe ſe redreſſer, & corri-
„ ger ſes défauts. Nous ſommes
„ perſuadez que ce moyen eſt le

plus ſeur pour arreſter le cours « de l'hereſie ; comme au con- « traire il eſt conſtant & aſſeuré « que le dereglement des mœurs « des Eveſques & des autres Ec- « cleſiaſtiques a eſté la principa- « le cauſe de la naiſſance & du « progrés de l'hereſie, & de la « perte du bien Temporel des « Egliſes. Donné à Rome à ſaint « Pierre ſous l'Anneau du peſ- « cheur le vingt-uniéme Mars « 1567. & la deuxiéme année de « noſtre Pontificat. «

Il écrivit auſſi au Duc de Bronſvvic, & le pria de bien ſonger à ce qu'il deſiroit lors qu'il luy demandoit une diſpenſe pour ſon petit fils, combien cette propoſition eſtoit ſcandaleuſe non ſeulement aux

Catholiques mais meſme aux ennemis de l'Egliſe. Qu'il devoit bien plûtoſt remercier le Chapitre d'Halberſtad de la bonne volonté qu'ils avoient pour luy & pour ſon petit fils, & l'exhorter à choiſir une perſonne digne de gouverner leur Egliſe & de remplir la place du dernier Eveſque.

Cependant comme ſes Lettres n'operoient rien aupres du Duc * & des Chanoines d'Halberſtad, & qu'ils perſeveroient toujours à demander une diſpenſe, il leur écrivit une ſeconde fois pour leur remontrer combien il ſeroit honteux pour eux & pour toute l'Alemagne, que la poſterité apriſt qu'ils auroient mis le ſoin de leur Dio-

* *Apres la mort de ce Duc, ſon fils Iules embraſſa l'hereſie de Luther & avec luy toute ſa famille, de ſorte que ſon*

ceſe entre les mains d'un enfant de cinq ou ſix ans. Et apres leur avoir fait voir avec quel deſavantage leur Egliſe demeuroit ſans Chef depuis un ſi long-temps, il leur declara enfin que s'ils n'éliſoient un Paſteur, il en nommeroit un, ne pouvant plus ſouffrir que ſa conſcience fut chargée d'un ſi long retardement.

fils Henry Iules, dont il eſt parlé icy, & qui fut éleu Eveſque d'Halberſtad en 1579. ayant eſté marié eut quatre fils, ſçavoir Frederic Vlric, Henry Bras de Tous les branche eux.

Charles, Rodolfe, & Chriſtian ſurnommé Fer, & grand ennemy des Catholiques. quatre eſtans morts ſans enfans, cette de la Maiſon de Bronſvvic fut eſteinte en

Ce fut encore avec la meſme vigueur qu'il refuſa l'Expectative d'un Benefice que Sigiſmond Auguſte luy demandoit pour un Chanoine; comme auſſi des reſerves ſur des Benefices qui viendroient à va-

Sigiſmondo Auguſt. Regi Polonia. Epiſt. 2. l. 3.

quer, & des diſpenſes pour en tenir pluſieurs & n'y point reſider.

Mais il ne craignoit pas de reſiſter & de déplaire aux Rois & aux Princes de la terre, lors qu'il y alloit de leur ſalut & de la gloire du Roy des Cieux. Que ne fiſt-il point encore auprés du Roy d'Eſpagne Philipes II. & du Gouverneur de Milan pour la défenſe de ſaint Charles & des droits de ſon Egliſe? Il n'y avoit point de conſiderations humaines qui pûſſent le retenir quand il s'agiſſoit de l'intereſt de la Religion. Il ne regardoit jamais à rien pourveu qu'il fiſt ſon devoir. S'il refuſoit des graces aux grands de la terre, ou qu'il les exhortaſt à

s'opoſer aux ennemis communs des Chreſtiens & à maintenir la pureté de la Foy dans leurs Eſtats, c'eſtoit toujours par le zele ardent qu'il avoit pour la Religion, & par l'amour paternel qu'il portoit à tous ſes enfans. Ses ſoins s'eſtendoient également dans tous les Royaumes; Il embraſſoit les intereſts de la France & de l'Eſpagne, comme ceux de la Pologne, de l'Angleterre & de l'Allemagne. Il donnoit ſecours aux Catholiques en quelques lieux qu'ils fuſſent, & par tout eſſayoit autant qu'il pouvoit de détruire l'hereſie. Il portoit ſes ſoins juſques aux extremitez de la terre, parce qu'eſtant le Vicaire de Jeſus-Chriſt, il croyoit

eſtre obligé de faire en ſorte que l'Evangile fut annoncé par tout le monde. C'eſt pour cela qu'il écrivit aux Indes; qu'il invita les Rois d'Eſpagne & de Portugal à travailler dans ces Royaumes éloignez, pour y planter la Foy & retirer les peuples de l'ignorance & de l'idolatrie où ils vivoient. Qu'il confirma les Miſſions des Dominicains, des Jeſuites & des Religieux de ſaint François. C'eſt pour cela qu'il fiſt tant d'inſtances envers les Princes Chrétiens pour faire la guerre au Turc, contre lequel enfin il conclud une ligue qui cauſa la perte de l'armée Ottomane dans le Golfe de Lepante.

C'EST une choſe extraordinaire

naire & bien digne d'admiration de voir que pendant ſon gouvernement il aſſiſta d'hommes & d'argent l'Empereur & le Roy d'Eſpagne qu'il ſecourut la France contre les Religionnaires; qu'il fiſt un armement conſiderable contre le Turc, & que cependant il ne fiſt aucunes levées extraordinaires de deniers pour fournir à toutes ces dépenſes. Comme un jour on luy eut preſenté pluſieurs memoires pour lever de l'argent, afin de l'employer aux frais de cette guerre, il les jetta tous dans le feu apres les avoir leus, & s'adreſſant à ſes Officiers, à Dieu ne plaiſe, leur « dit-il, que pour faire une action « de pieté, je ſouffre jamais qu'on «

» en faſſe d'autres qui ayent quel-
» que apparence d'avarice, &
» meſme qui ſoit moins pieuſes
» & moins charitables. Auſſi dans les occaſions les plus preſſantes au lieu de mettre des impoſitions, il envoya dans les Provinces de l'Etat Eccleſiaſtique des Commiſſaires pour recevoir les contributions que tout le monde faiſoit volontairement & ſans contrainte.

Mais le bon ordre qu'il mettoit à toutes choſes eſtoit cauſe qu'il avoit toujours de quoy fournir à toutes les dépenſes ordinaires & extraordinaires, ſans incommoder les peuples. Il avoit meſme de quoy faire des aumônes, & des liberalitez, & gardoit toujours quelques

ſacs d'argent qu'il donnoit luy-meſme ſecretement à ceux qui eſtoient en neceſſité. Il aſſiſtoit les Eveſques qui en avoient beſoin pour ſoûtenir ou défendre la Religion. Il eſtoit ſoigneux de recompenſer ſes domeſtiques & les perſonnes meſmes de vertu qu'il voyoit affectionnez à ſon ſervice.

Il diſoit quelquefois en conſiderant les magnifiques bâtimens de ſes predeceſſeurs, qu'un Pape devoit avoir plus de ſoin d'édifier & d'orner la Republique Chreſtienne de vertus que de pierres & de marbres : il s'aquitta dignement de l'un & de l'autre; Car pour ne rien negliger de toutes les choſes neceſſaires pour le

culte divin & pour le beſoin du peuple de Rome, il fiſt reparer & embellir pluſieurs Egliſes dedans & dehors la Ville; Il fiſt faire des fontaines & venir des eaux avec abondance; Il favoriſa tous les Arts; Il eſtablit des manufactures de laine; Il eut ſoin que la campagne fuſt bien cultivée.

Il faiſoit outre cela des largeſſes aux gens de guerre, & avoit meſme de l'amour pour les ſoldats, mais il vouloit qu'ils vécuſſent avec ordre, & faiſoit rigoureuſement punir ceux qui juroient & blaſphemoient le nom de Dieu.

Pluſieurs Chevaliers François eſtant arrivez à Rome apres avoir défendu l'Iſle de

Malthe, allerent baiſer les pieds de ſa Sainteté, & recevoir ſa benediction. Comme elle crut qu'ils pouvoient avoir beſoin d'argent pour s'en retourner en France, elle ordonna à ſon Treſorier de leur donner dix mil écus, mais ils remercierent ſa Sainteté & ſe contenterent d'admirer ſa liberalité & de loüer ſes ſoins paternels.

Il fiſt ce qu'il put pour ramener à la Foy Occhiali Renegat & fameux Corſaire; Il y eut un Juif nommé Elie fort riche & celebre parmy ceux de ſa Secte, qui touché de la vie & des bons exemples du Pape ſe convertit, & que ſa Sainteté baptiſa avec trois de ſes enfans, & un de ſes petits fils.

Lors que Pie n'eſtoit encore que Cardinal, il avoit ſouvent tâché de convertir ce Juif, mais il n'avoit pû y reüſſir, Elie luy dit ſeulement un jour en riant, que quand il le verroit Pape, il ſe feroit Chreſtien. De quoy Pie l'ayant fait reſſouvenir apres ſa promotion, il ne delibera pas davantage à ſe faire baptiſer, & dans le meſme-temps il y eut trente autres Juifs qui à ſon exemple, demanderent à eſtre inſtruits dans la Religion Chrétienne. Genebrard dit que cet Elie eſtoit fils d'Elie le Levite, Auteur de Methurgeme, Tiſbi, & de pluſieurs autres Ouvrages.

Enfin Pie pendant ſon Pontificat n'obmit rien de toutes les

choſes qui regardent l'obligation d'un Souverain Pontife. Il fiſt quantité de Conſtitutions neceſſaires à l'Egliſe ; Il travailla à la reforme du Breviaire ; Il fiſt Imprimer les Ouvrages de ſaint Thomas, & l'on peut dire que dans un regne qui ne dura qu'un peu plus de ſix ans, il executa plus de choſes luy ſeul, que pluſieurs Papes n'avoient jamais fait. Auſſi dés la premiere année de ſon Pontificat il s'apliqua ſi fort aux devoirs de ſa Charge, que non ſeulement il aquiſt une connoiſſance parfaite de tout ce qui regardoit les intereſts de l'Egliſe, mais encore les intereſts particuliers des Etats de tous les autres Princes.

Il fut le premier qui benit les medailles & qui accorda les Indulgences à ceux qui en les portant reciteroient quelques prieres. Ce qui arriva à cauſe de celles que les Heretiques de Flandres avoient à leur *col;* Comme ils ſe furent declarez contre les Catholiques, il y eut quatre cens Gentilshommes, dont les principaux eſtoient Henry de Brederode de l'ancienne Maiſon des Comtes de Hollande, Loüis de Naſſau frere de Guillaume Prince d'Orange, Florence Pallas Comte de Culemberg, & Guillaume Comte de Berg, leſquels allerent quatre à quatre & cinq à cinq trouver Marguerite Regente des Païs-Bas, ils eſtoient

tous veſtus d'un gros drap gris, avoient à leurs chapeaux de petits coûteaux de bois, & à leur col des medailles, où d'un coſté eſtoit le portrait du Roy Philipes, & de l'autre deux mains jointes au milieu d'une Beſace avec ces paroles: *Fideles au Roy juſques à la Beſace.*

Margûerite les voyant en cet eſtat craignit d'abord qu'ils ne vouluſſent luy faire quelque inſulte, dont Charles de Barlemon Sur-Intendant des Finances & ennemy juré des Heretiques, s'eſtant aperceu, dit à cette Princeſſe, qu'elle ne devoit point avoir peur de ces Gueux d'Heretiques, ce qui fiſt que le nom de Gueux leur demeura enſuite comme celuy de Hu-

guenots à ceux de France. Or comme ces Gueux portoient tous des medailles à leur col comme je viens de dire, les Catholiques pour eſtre diſtinguez d'avec eux commencerent auſſi d'en porter de cuivre & d'argent où d'un coſté eſtoit l'Image de Noſtre Seigneur, & de l'autre celle de la Vierge tenant ſon Fils entre ſes bras. Dequoy Pie ayant eu avis par la Regente, il loüa la pieté des Catholiques & benit ces Medailles. Depuis ce temps-là cette devotion augmenta de telle ſorte par toute la Chrétienté que Clement V. jugea à propos de la regler, de crainte qu'il ne s'y gliſſaſt quelque ſuperſtition.

Parmy les ſoins que Pie prenoit de tout ce qui regardoit le bien de la Religion, il avoit particulierement en veuë la ruine de l'Empire Ottoman, comme la puiſſance la plus formidable aux Chreſtiens, & la plus ennemie de noſtre Foy. Il n'y avoit rien qu'il ne fiſt pour gagner des ames à Dieu dans toutes les parties du monde; pour les delivrer de la tyrannie des Infideles, & pour les conſerver de la fauſſe & malheureuſe doctrine des heretiques. Il travailloit encore ſans ceſſe comme un bon Paſteur pour empécher que ſes oüailles non ſeulement ne ſe nourriſſent de mauvais enſeignemens comme de méchantes

herbes, mais il avoit ſoin de leur faire paiſtre les meilleures, & de leur donner la veritable nourriture de leurs ames. C'étoit pour cela qu'il apportoit comme nous avons fait voir tant de precaution & de retenuë, pour faire que ceux qui devoient tenir un rang conſiderable dans l'Egliſe, n'entraſſent point dans les Charges & dans les Dignitez qu'avec une veritable vocation. Qu'il leur montroit par ſon exemple & par ſes paroles, avec combien de vigilance & de pureté ils eſtoient obligez de les exercer. Qu'ils doivent ſe ſacrifier & meſme expoſer leur vie pour le ſalut des ames qui leur ſont commiſes; car on peut dire de

Pie V. ce que ſaint Cyprien diſoit autrefois, que ſi le martyre a manqué à ſa volonté, ſa volonté n'a pas manqué au martyre, & qu'il la ſouffert pluſieurs fois dans le deſir qu'il avoit de donner ſon ſang & ſa vie pour le ſalut de ſes freres. *Serm. de mort.*

Il enſeignoit meſme aux Rois & aux Princes de la terre par ſa conduite toute judicieuſe & pleine d'équité quels ſont leurs devoirs envers Dieu & leurs peuples; & faiſoit connoiſtre aux peuples ce qu'ils doivent à leurs Souverains. Il aprenoit aux Magiſtrats & à tous ceux qui ſont en autorité ce qu'ils doivent faire pour ſoûtenir les foibles contre ceux qui les oppriment, & enſei-

gnoit aux Juges à n'avoir jamais d'autre intereſt devant les yeux que celuy de Dieu & de la Juſtice.

Il ſe rencontra qu'un particulier ayant eſté condamné à mort pour des crimes qu'il avoit commis ſous un autre Pape, fiſt offrir dix mille écus d'or à Pie pour obtenir ſa grace, ou du moins pour changer la nature du ſuplice : Non ſeulement le Pape rejetta ſon offre, mais il ordonna que la juſtice s'en fiſt. Ayant toujours pour les criminels une ſeverité inflexible, il diſoit qu'il ne faloit jamais conſiderer l'argent dans la punition des coupables, mais les juger ſelon le droit, parce que ſi les crimes

ſe pouvoient acheter par argent, les loix & les peines ne ſeroient plus que pour les pauvres & non pour les riches.

Quelques Eſpagnols perſonnes de qualité ayant demandé qu'il leur fuſt permis de ſe ſeparer d'avec leurs femmes, & offrant 51. mille écus d'or pour en avoir diſpenſe, le Pape apres avoir examiné leurs raiſons leur accorda ce qu'ils deſiroient, mais ſans vouloir qu'on priſt de leur argent : & comme le Dataire luy remontra qu'on pouvoit ſans contrevenir aux loix de l'Egliſe recevoir cette ſomme pour l'employer en des uſages de pieté : Le Pape luy répondit avec ces paroles du Concile : *Rarò, ex cauſa, &*

gratis, ajouſtant qu'il ſçavoit bien qu'on ne manque point de ſpecieux pretextes pour tirer de l'argent des peuples, mais que c'eſtoit dont il ne vouloit jamais ouïr parler; Auſſi retranchoit-il tous les abus qui auparavant ſe pratiquoient dans Rome à la honte & à la ruine des Chreſtiens, & ne conſideroit dans toutes les propoſitions qu'on luy faiſoit que ce qui eſtoit de l'equité; eſtant tres-perſuadé qu'il n'y a rien de ſi pernicieux que l'avarice, principalement à un Prince & à ceux qui gouvernent les Eſtats.

Il eſtoit religieux obſervateur de ſa parole, & repetoit ſouvent, que ſi c'eſt une choſe indigne du moindre de tous les

les hommes de promettre ce qu'on n'a pas deſſein d'executer, il eſt bien plus honteux à un Prince & encore davantage au Vicaire de Jeſus-Chriſt de manquer à ce qu'ils ont une fois promis. Sçachant combien l'intereſt eſt capable de corrompre les hommes & de les porter à dire ou à faire des choſes contraires à la verité, il eſtoit toujours dans la défiance & ne croyoit pas facilement tout ce qu'on luy raportoit. Auſſi comme le Lieutenant de ſes Gardes luy eut donné avis que deux hommes d'un village proche de *Boſco* eſtoient venus le trouver pour luy declarer qu'ils eſtoient ſolicitez de la part du Cardinal Morone d'aſ-

ſaſſiner ſa Sainteté, & que pour cela on leur offroit de grandes recompenſes dont meſme ils donnoient des témoignages aſſez ſuffiſans pour obliger le Pape d'informer contre Morone. Toutesfois jugeant que ce ne devoit eſtre qu'une impoſture; apres avoir luy-meſme parlé au Cardinal ſans pourtant luy dire rien qui pût le fâcher, il ordonna à ſon Lieutenant de faire venir à Rome les deux denonciateurs, où ayant eſté obligez de découvrir la verité, ils confeſſerent que l'eſpoir de tirer quelque grande recompenſe les avoit portez à rendre ce faux témoignage contre Morone, ce qui leur attira auſſi-toſt le chaſti-

ment que meritoit un ſi pernicieux deſſein.

Bien qu'il euſt beaucoup d'averſion pour les méchans, il avoit encore plus de haine pour le menſonge, & ne pouvoit ſouffrir qu'on offençaſt la verité. Il bannit de l'Eſtat Eccleſiaſtique Paul Ghiſlieri ſon Neveu, parce qu'il l'avoit convaincu de menſonge. Un particulier eſtant venu le trouver luy propoſa de luy livrer un fameux Bandit: le Pape luy ayant demandé comment il feroit pour s'en ſaiſir: Il eſt de mes « amis & ſe fie entierement en « moy, luy repliqua-t-il, ainſi il « ne me ſera pas mail-aiſé de le « faire venir chez moy ſous pre- « texte de le convier à un repas, «

» & de le mettre entre les mains
» de voſtre Sainteté. A Dieu ne
» plaiſe, repliqua le Pape, que je
» ſouffre qu'on abuſe de la bon-
» ne foy pour faire aucune a-
» ction quelque juſte qu'elle puſt
eſtre.

Dans les affaires les plus importantes qui luy ſurvenoient, il ne manquoit jamais à ſe lever la nuit, & à ſe mettre en Oraiſon pour conſulter avec Dieu ce qu'il avoit à faire, à l'exemple de Moyſe qui entroit dans le Tabernacle pour apprendre de Dieu meſme ce qu'il devoit enſeigner aux Iſraëlites. Il croyoit que le principal devoir d'un ſouverain Pontife eſtoit de prier ſans ceſſe pour les neceſſitez des

peuples, puis qu'il devoit ſe rendre familier & favorable par la priere celuy auprés duquel il devoit eſtre leur interceſſeur. Il diſoit auſſi que la priere eſtoit aux Papes, comme un lieu de ſeureté & une fortereſſe; & que pour porter le poids dont il eſtoit accablé, il avoit beſoin de l'Oraiſon. Pour cela il faiſoit faire ſouvent des prieres publiques, & recommandoit à tout le monde de prier Dieu pour luy & pour la Religion Chreſtienne. Il faiſoit aſſembler tous les jours ſes domeſtiques dans la Chappelle de ſon Palais où il ſe trouvoit avec eux, ſans que le temps qu'il employoit dans un ſi pieux exercice oſtat rien de

celuy qu'il devoit donner à ſes autres affaires.

Il avoit une devotion particuliere à la Vierge & parce qu'il y avoit de grandes diſputes touchant ſa Conception, il publia une Bulle, par laquelle confirmant les Decrets de Sixte IV. & du Concile de Trente touchant cette queſtion, il défendit que ny dans les Sermons, ny dans les autres aſſemblées publiques on diſputaſt en aucune ſorte ſur ce ſujet; & meſme impoſa de griéves peines à ceux qui ſous pretexte de pieté ou de neceſſité, ſeroient aſſez hardis pour en oſer écrire leur ſentiment.

Quand il avoit dit la Meſſe il vacquoit à ſes affaires & y

paſſoit le reſte du jour, & meſme quelquesfois une partie de la nuit ; Il ſe levoit ſi matin que ſouvent les Prelats qui devoient traiter avec luy le venoient trouver aux flambeaux lors que c'eſtoit en Hyver ; Et comme les Medecins & ſes plus familiers luy remonſtroient combien un travail ſi aſſidu eſtoit préjudiciable à ſa ſanté, & qu'il devoit la conſerver pour rendre plus long-temps ſervice à l'Egliſe. Il ſe ſervoit des paroles de l'Apoſtre *Phil.* 4. pour leur répondre, *Omnia poſſum in eo qui me confortat:* ajoûtant que Celuy qui luy avoit donné des forces, auroit la bonté de les luy continuer: qu'il ne l'avoit pas mis dans la

place où il eſtoit pour y chercher ſon repos & ſa commodité, mais pour procurer la paix, & l'avantage des autres; qu'ainſi il devoit ſonger à s'acquiter de ſa charge, & non pas à ſatisfaire ſon corps.

Il parloit peu & toûjours ſerieuſement & gravement cherchant meſme ſouvent avec peine la propre ſignification des mots; mais jamais ne diſoit rien qui ne fuſt à la gloire de Dieu, & pour l'édification du prochain.

Il avoit continuellement ſon eſprit & ſes penſées attachées à Dieu, afin de ne rien faire & de ne rien entreprendre que pour luy & pour ſon honneur; ne penſant qu'à ſe conformer

en

en toutes choſes à ſa volonté : c'eſtoit en cette veuë qu'il avoit fait graver dans le cachet dont il ſe ſervoit d'ordinaire ce Verſet des Pſeaumes de David, *Utinam dirigantur viæ meæ ad cuſtodiendas juſtificationes tuas.* Et pour ne ſe détacher jamais des ſouffrances de Jeſus en Croix, il avoit toûjours devant luy l'Image de ce divin Sauveur crucifié, autour duquel eſtoit écrit, *Abſit mihi gloriari, niſi in Cruce Domini noſtri Jeſu Chriſti.* Ce qui a donné ſujet à ceux qui ont fait le Portrait de ce Pape de le repreſenter avec un Crucifix devant luy, & ces meſmes paroles de ſaint Paul.

Pſ. 118. *Gal.* 6.

Selon ſaint Bernard il n'y a *Lib.* 1. *de Conſid.*

point de pierre precieuſe dans les ornemens d'un Souverain Pontife qui jette tant d'éclat que fait l'humilité. Car bien qu'il ſoit élevé par ſa dignité au deſſus des autres hommes, c'eſt neantmoins par l'humilité qu'il paroiſt plus illuſtre, & qu'il ſe met encore au deſſus de luy-meſme.

Ceux de Rome ayant reſolu dés le vivant de Pie V. de luy dreſſer une Statuë dans le Capitole pour marquer l'eſtime qu'ils faiſoient de ſa vertu, & en reconnoiſſance du bon-heur dont ils joüiſſoient ſous un gouvernement ſi équi-
» table : il s'y oppoſa, diſant, Que
» s'il faiſoit quelque choſe de
» bien il faloit en rendre l'hon-

neur & la gloire à celuy qui « eſt l'autheur de tous les biens. « Et certes il luy a eſté bien plus avantageux de s'eſtre luy-meſme gravé par ſes ſaintes actions dans les cœurs de tous les Fidelles, & de s'y eſtre repreſenté comme un exemple d'une inſigne vertu, que d'avoir eſté taillé en marbre ou repreſenté en bronze par la main des Artiſans pour ne paroiſtre qu'au milieu d'une place publique, puis qu'il n'y a point de Statuë pour excellente qu'elle puiſſe eſtre qui ſoit comparable à l'honneur qui ſuit la vertu, & à la memoire illuſtre d'une vie plaine de bonnes actions.

Auſſi ce n'eſtoit pas l'eminence de ſa dignité qui le

rendoit plus venerable à tout le monde : tous ceux qui le voyoient avoient bien plus de pitié de luy, qu'ils ne portoient envie à ſa condition quelque éminente qu'elle fuſt. Car depuis le jour qu'il fut éleu Pape il n'eut pas un ſeul moment de repos ; c'eſt pourquoy il diſoit » luy-meſme, Que quand il pen- » ſoit aux obligations de ſa Char- » ge & au compte qu'il auroit à » rendre à Dieu, il ne conſide- » roit cette grandeur que l'on » regardoit en luy, & l'éclat de » la Thiare qui environnoit ſa » teſte, que comme des épines » tres-picquantes dont ſon eſprit » eſtoit traverſé.

S'IL mena une vie ſi laborieuſe par les ſoins continuels

qu'il prenoit de bien faire ſa Charge. Il ſouffrit encore beaucoup en ſa propre perſonne : Car eſtant d'une complection foible & d'un temperamment délicat, toutes ſortes de travaux luy eſtoient extremément penibles. Outre cela il fut toûjours tourmenté par les cruelles douleurs d'une retention à laquelle il eſtoit ſujet. Cependant toutes ces infirmitez ne l'empeſcherent pas de travailler juſques aux derniers momens de ſa vie pour la gloire & le bien de l'Egliſe, ſans jamais penſer à menager ſa ſanté.

Mais s'il eut tant de courage pour entreprendre les grandes choſes, il n'eut pas moins de patience dans ſa der-

niere maladie qui luy arriva durant le Caréme. Quelques grands & douloureux que fuſſent ſes maux, il les ſuporta avec une conſtance admirable & ne s'en plaignit jamais. Quand ſes douleurs augmentoient davantage, il avoit recours à Jeſus-Chriſt, & regardant un Crucifix qui eſtoit auprés de luy, ne demandoit point à Dieu ſa gueriſon, ny la diminution de ſes ſouffrances, mais plûtoſt par ſes larmes & par ſes ſoûpirs, conjuroit ſon divin Sauveur d'augmenter ſes peines, pourveu qu'en meſme temps il luy donnaſt la force & la patience de les porter; repetant ſouvent ces paroles, *Domine adauge*

dolorem, dum adaugeas, & patientiam.

Le Jeudy Saint il receut la Communion des mains du Cardinal Alexandrin ; & comme en luy donnant la ſainte Hoſtie il prononçoit ces paroles, *Corpus Domini noſtri Jeſu Chriſti cuſtodiat animam tuam*, le Pape l'interrompit, luy diſant, dites *perducat animam tuam in vitam æternam.*

Le lendemain jour de la Paſſion il fiſt apporter la ſainte Croix proche de ſa chambre, & pieds-nuds alla l'adorer avec des ſentimens d'une charité toute extraordinaire.

Comme on vouloit luy parler de la vacance de quelques Benefices auſquels il [illegible]e-

ſoin de pourvoir, ſentant que ſon mal augmentoit & que ſa
» fin eſtoit proche ; J'ay bien,
» dit-il, d'autres affaires plus im-
» portantes à traiter.

Nonobſtant le mal dont il eſtoit accablé il ne laiſſa pas de ſe lever le jour de Paſque comme il eſt remarqué dans ſa Vie, & enſuite de viſiter les ſept Egliſes. Eſtant arrivé à celle de ſaint Jean de Latran on luy demanda s'il ne vouloit point remettre le reſte à un autre jour : y ayant un peu penſé & levant les yeux au Ciel, *Qui fecit totum*, dit-il, *ipſe perficiat opus*, & tout d'un coup recevant de nouvelles forces, & ſon viſage ayant pris une meilleure couleur il continua

ſon chemin & alla au lieu qu'on appelle la *Scala Sancta*, où les yeux noyez de larmes il baiſa avec une pieté toute ſinguliere les degrez ſur leſquels le Fils de Dieu à autresfois marché.

S'eſtant arreſté quelque temps en un endroit, il donna audiance à des Anglois qui avoient quitté leur païs à cauſe de la Religion. Et les ayant accüeillis humainement, il ordonna au Cardinal Alexandrin de prendre leurs noms afin de les ſecourir dans leur beſoin, & regardant en haut, dit avec la tendreſſe d'un veritable Pere, Seigneur ſi c'eſt à moy, je les « aſſiſteray meſme de mon pro- « pre ſang. «

Eſtant de retour dans ſon

Palais il eut beaucoup de peine à s'asseoir ; enfin s'estant mis dans une chaise il fit appeller le Cardinal Alexandrin luy recommanda la sainte ligue, & que dans la nouvelle création qu'on feroit bien-tost d'un Pape, il fist de sa part tout son possible pour la haster, afin que l'entrepriſe contre le Turc ne fust pas interrompuë par un trop long retardement.

Apres s'estre entretenu sur le fait de cette guerre qu'il avoit beaucoup à cœur, il commanda qu'on l'eust les Pseaumes de David, & les faisoit lire posement, afin de pouvoir mieux goûter le sens de ces divins Cantiques, dont il se fist entretenir pendant le reste de

ſa maladie, comme auſſi de la Paſſion de noſtre Seigneur qu'il faiſoit lire auprés de luy.

Le dernier jour d'Avril l'Eveſque de Segni luy donna les ſaintes Huilles qu'il receut avec une devotion & une humilité merveilleuſe. Quelques momens avant ſa mort n'oubliant rien de ſa modeſtie naturelle, il apperceut que ſa chemiſe de laine s'eſtant un peu retirée de deſſus ſon épaule, laiſſoit une partie de ſon bras découvert, auſſi-toſt avec le peu de force qui luy reſtoit il l'a retira & ſe couvrit. Apres cela mettant ſes deux mains en Croix ſans autre mouvement, ny aucun bruit, il rendit paiſiblement ſon ame à Dieu en achevant de *Le premier jour de May*

1572. *agé de 68. ans apres avoir eſté Pape 6. ans trois mois 24. jours.*

prononcer la derniere parole de ce Verſet de l'Hymne qu'on dit à Paſque.

Quæſumus auctor omnium
In hoc Paſchali gaudio;
Ab omni mortis impetu,
Tuum defende populum.

Eſtant mort ſon corps fut ouvert & l'on trouva dans la veſſie trois pierres d'égales groſſeur peſant chacune demie-once, qui dans cette maladie luy firent ſouffrir cinquante jours durant des douleurs tres-cruelles.

Ce corps bien-heureux apres avoir eſté lavé & reveſtu d'habits neufs fut porté le ſoir dans la grande Chappelle du Palais: Et ceux qui luy rendirent ces derniers offices ſe ſaiſirent de tous ſes vieux veſtemens com-

me d'autant de precieuſes reliques. Le General des Dominiquains ayant obtenu la chemiſe de laine qu'il avoit en mourant, l'envoya au Roy de Portugal : Ce Prince qui avoit toûjours eu beaucoup d'eſtime & de reſpect pour la ſainteté de Pie V. la receut comme un riche preſent.

Le Cardinal Alexandrin donna ſes autres habits à pluſieurs Princes & Seigneurs qui les ont toujours gardez avec beaucoup de veneration.

Lors qu'on eut mis ſon corps dans l'Egliſe de ſaint Pierre, non ſeulement tout le Peuple de Rome y accourut pour le voir, mais encore tous les Habitans des Villes & des Villa-

ges aſſez éloignez. Et pendant quatre jours il y eut un ſi grand concours qu'il eſtoit difficile d'en approcher. Chacun regrettant un ſi grand Pape avoit les larmes aux yeux, & tous perſuadez de ſa ſainteté regardoient ſon corps comme un corps Saint, & avec un profond reſpect y faiſoient toucher leurs Chapelets. Pluſieurs perſonnes tâchoient meſme d'avoir quelque morceau de ſes veſtemens, ou quelque poil de ſa barbe & de ſes cheveux; & peu s'en falut qu'on ne coupaſt de ſa chair qui demeura toûjours auſſi vermeille & auſſi ferme comme s'il euſt eſté vivant; ce que l'on regarde d'ordinaire comme un témoignage de Sainteté.

Pendant que chacun couroit pour voir ce bien-heureux corps, il y eut des femmes que Pie V. avoit fait punir pour leur mauvaiſe vie qui ſe croyant alors en liberté de reprendre leurs premieres débauches & de vivre licencieuſement, voulurent auſſi l'aller voir pour augmenter davantage leur joye. Mais ſi toſt qu'elles l'eurent apperceu, elles changerent de deſſein, & touchées d'un ſecret repentir luy baiſerent les pieds, & commencerent par des larmes & des ſoûpirs à déplorer leur vie paſſée, & à faire penitence.

On le mit dans la Chappelle de ſaint André dans un Tombeau fort ſimple, d'où quel-

En 1588. ques années apres le Pape Sixte V. le fiſt oſter pour le porter à ſainte Marie Major dans un ſuperbe Tombeau qu'il avoit fait enrichir de Figures, & d'Inſcriptions.

Lors qu'on ſceut ſa mort à Conſtantinople on fiſt des réjoüiſſances publiques pendant trois jours, mais ſi cette nouvelle donna de la joye aux Infidelles & meſme à quelques particuliers de la Cour de Rome qui croyoient trouver leur avantage dans un autre gouvernement, ou à qui la ſainteté de Pie eſtoit incommode: tout le Peuple & l'on peut dire tous les veritables Chreſtiens en reſſentirent beaucoup de douleur, particulierement une infinité

infinité d'eſclaves & de Provinces ſoûmiſes à la domination du Turc, qui avoient conceu de fortes eſperances de ſortir par ſon moyen d'entre les mains des Barbares.

La plus part de ceux qui ont écrit ſa vie ont rapporté pluſieurs actions extraordinaires, & pluſieurs miracles qui témoignent ſa Sainteté. Mais la plus grande marque du bonheur des Saints ſont les bonnes actions qu'ils ont faites pendant leur vie. Et c'eſt aſſez pour Pie V. de dire qu'il avoit toutes les vertus que ſaint Paul demande dans les vrais Paſteurs de l'Egliſe, & que la voix du Peuple le reconnut pour Saint dés le moment de ſa

1. *Thim.* 3.

mort, prevenant d'un Siecle entier ce que l'Egliſe en a determiné.

Dés le temps meſme qu'il fut crée Pape, le grand Saint Charles Boromée rendit témoignage de ſa Sainteté au Roy de Portugal par les lettres qu'il luy écrivit alors. Saint Philippes de Neri le regardoit comme un grand Saint & conſervoit ſes habits comme de precieuſes reliques dont il ſe ſervoit pour guerir les malades & pour delivrer les poſſedez en les leur faiſant toucher. Sainte Thereſe pleura la mort de ce Saint Pontife comme une perte conſiderable pour l'Egliſe. Enfin ce grand Pape a toujours eſté univerſellement

regardé comme un tres-grand Saint ; & noſtre Saint Pere le Pape Clement X. l'a declaré bien-heureux par ſon Bref du 27. Avril 1672.

FIN.